



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2011

[THÉMATIQUES]

Accès aux droits

Jeunes en errance

Fiches d'identité sociale



Éditorial

Pour la deuxième fois, le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris produit une analyse des besoins sociaux, qui se décline cette année en trois volets :

- une étude sur l'accès aux droits ;
- un travail sur les jeunes en errance, qui combine une approche quantitative et une étude qualitative, fondée sur des entretiens avec des jeunes accueillis, pour la plupart, dans les structures dédiées du CASVP ;
- les fiches d'identité sociale des vingt arrondissements parisiens.

Observer, évaluer et partager cette connaissance constituent un fondement solide à la construction d'un politique publique efficace. Loin d'une logique de « coup », d'accumulation de dispositifs, la démarche d'analyse des besoins sociaux permet de faire entrer en résonance la réalité sociale parisienne et les effets de l'action conduite à Paris par les services sociaux et les associations.

La démarche d'analyse des besoins sociaux, complémentaire à celle menée par l'Observatoire de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, donne à chacun des outils pour affiner ses méthodes de travail et définir des priorités. Nous avons veillé à ce que l'information soit disponible à une échelle infra parisienne pour donner aux élus comme aux services et aux associations partenaires une vue complète et actualisée, aussi objective que le permettent les statistiques, de la réalité des quartiers pour lesquels ils travaillent.

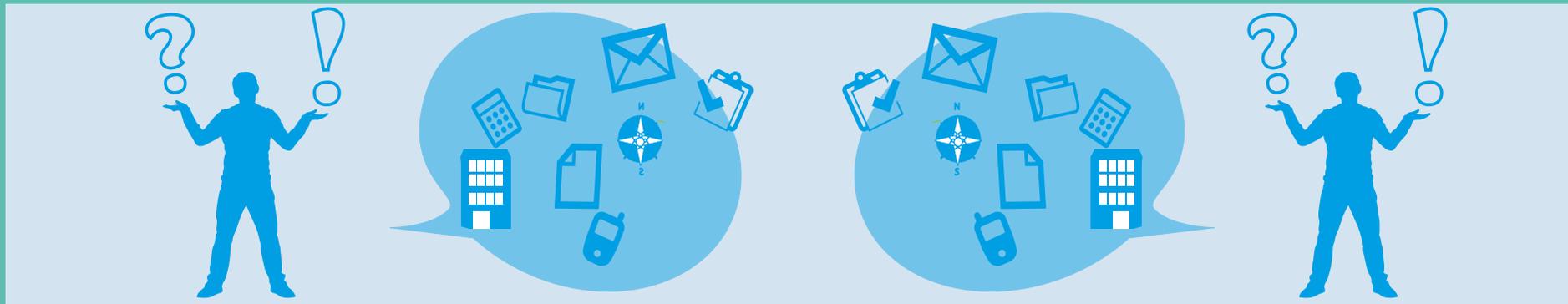
SOMMAIRE GÉNÉRAL

Accès aux droits	pages 3 à 38
Jeunes en errance	pages 39 à 97
Fiches d'identité sociale	pages 98 à 143

L'étude sur l'accès aux droits contribuera à enrichir notre réflexion sur ce qui fait le cœur du travail social : comment aider chacun à accéder à ses droits, y compris lorsqu'il ne fait pas la demande ? Améliorer la communication sur nos aides et nos services, simplifier les démarches pour ouvrir ses droits, rendre nos services toujours plus accueillants, telles sont quelques-unes des réponses que nous construisons ensemble.

Le travail réalisé par le CASVP sur les jeunes en errance est tout à fait remarquable. Il révèle la place centrale de notre institution dans le dispositif parisien, dont nous mesurons les insuffisances, particulièrement en matière d'hébergement. La présentation de l'offre parisienne a été complétée utilement d'une étude qualitative qui donne la parole aux jeunes. Au-delà de l'émotion que procure la lecture de ces témoignages, révélateurs de parcours de vie heurtés, cette étude doit nous inciter à améliorer nos réponses pour leur permettre de retrouver confiance en l'avenir.

Olga Trostiansky
Première vice-présidence du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
Adjointe au maire de Paris chargée de la solidarité, de la famille
et de la lutte contre l'exclusion



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

[THÉMATIQUE]

Accès aux droits

La thématique de l'accès aux droits sociaux est une question relativement récente en France.

Trois principaux moments ponctuent son développement :

- L'institution en 1988 du revenu minimum d'insertion (RMI) ;
- la parution en 1995 d'une étude sur la grande pauvreté¹ dont la principale conclusion était que le maintien d'un nombre important de ménages en dessous du seuil de pauvreté tenait en grande partie à une utilisation partielle des prestations et des dispositifs sociaux, particulièrement le dispositif du RMI ;
- cette constatation, qu'il ne suffit pas qu'un droit soit consacré par la loi pour être pleinement effectif, est à l'origine de l'adoption en 1998 de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Cette loi, qui sert aujourd'hui encore de référence centrale à toutes les politiques de lutte contre l'exclusion, reconnaît l'accès aux droits comme une priorité.

En France, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)² a été la première institution gestionnaire de prestations sociales à s'engager dans une réflexion et une action sur le non-recours. Les préoccupations d'accès aux droits ont ensuite été évincées du débat public par celles qui portent sur la fraude. Pourtant, prévenir le non-recours et lutter contre la fraude ne sont pas contradictoires et convergent vers l'objectif de paiement à bon droit. De surcroît le phénomène de non-recours serait plus important que celui de la fraude. Les différentes sources³ s'accordent sur une estimation d'allocataires fraudeurs ne dépassant pas 1 % du nombre total des bénéficiaires alors que les taux de non-recours oscilleraient en France entre 10 et 90 % en fonction de l'offre considérée⁴. Le phénomène n'est pas spécifiquement français, d'après le CREDOC, il représente selon les pays de l'OCDE entre 20 et 40 %.

Comme le précisait à juste titre l'Observatoire des inégalités dans un de ses récents articles, « l'exercice de mesure des taux de non-recours est précieux. Si l'existence d'aides sociales en faveur des plus démunis est fondamentale, leur efficacité est tout aussi importante. Et pour déterminer si une politique est adaptée, il faut être capable d'en mesurer le niveau de réception ». La quantification du phénomène doit être complétée par l'identification des freins, qui peuvent concerner les acteurs institutionnels, les dispositifs eux-mêmes ou encore les populations éligibles, pour définir les leviers d'action afin d'améliorer l'accès aux droits.

¹ Étude commanditée par le Conseil économique et social et réalisée par le CREDOC

² Avec l'économiste Antoine Math en 1996

³ Rapport de la Cour des Comptes et rapport parlementaire d'information en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur la lutte contre la fraude sociale

⁴ Article *Non-recours aux droits et inégalités sociales*, septembre 2011  <http://www.inegalites.fr/index.php>

I. Des taux de couverture contrastés des aides du CASVP : l'exemple des aides au logement . . . 7

- A. PARIS LOGEMENT FAMILLES MONOPARENTALES (PLFM):
LE DISPOSITIF D'AIDE PARISIENNE AU LOGEMENT LE PLUS CONNU . . . 8
- B. PARIS LOGEMENT (PL): UN DISPOSITIF
QUI N'A PAS ENCORE ATTEINT SA CIBLE 9

II. Les nombreux freins de l'accès aux droits . . . 11

- A. LES FREINS RELATIFS AUX ACTEURS 11
 - 1. La multiplicité et la diversité des acteurs 11
 - 2. Des acteurs contraints à des impératifs de normalisation
et d'économies 12
 - 3. Le besoin de modernisation et de diversification
des moyens de communication sur les dispositifs sociaux 13
- B. LES FREINS RELATIFS AUX DISPOSITIFS. 14
 - 1. La complexité et la lisibilité des dispositifs 14
 - 2. Le besoin d'adapter les dispositifs à l'évolution
des besoins sociaux. 19
- C. LES FREINS RELATIFS AUX POPULATIONS ÉLIGIBLES 21
 - 1. Le non-recours volontaire 21
 - 2. Le non-recours involontaire 23
- D. LES DROITS DEMANDÉS ET NON REÇUS. 24

III. Les actions d'amélioration de l'accès aux droits 25

- A. LA MODERNISATION DE LA COMMUNICATION. 25
 - 1. La mobilisation des relais d'information 25
 - 2. L'adaptation des supports de communication 31
 - 3. La communication auprès des bénéficiaires
pour assurer la continuité de leurs droits 34
- B. L'AMÉLIORATION DU SERVICE RENDU 36
 - 1. Le développement des formations transversales. 36
 - 2. La simplification des démarches
de demandes d'aides facultatives 37

Définition

L'accès aux droits est plus souvent défini par son contraire, c'est-à-dire le non-recours. Il concerne les personnes qui ne s'adressent plus ou pas aux administrations, services publics et organismes sociaux et qui, de ce fait, ne perçoivent pas les prestations, aides ou services auxquels elles peuvent légitimement prétendre.

Cette question a donné naissance en 2003 à l'Observatoire des non-recours aux droits et services. L'Odenore est issu d'une recherche exploratoire sur le non-recours aux services de l'État. Le constat d'un manque d'outils de mesure et de connaissance a conduit à construire ce dispositif d'observation.

l'Odenore présente une typologie explicative comprenant trois principales formes de non-recours :

- la non connaissance, lorsque l'offre n'est pas connue ;
- la non demande, quand elle est connue mais pas demandée ;
- la non réception, lorsqu'elle est connue, demandée mais pas obtenue.

Typologie explicative du non-recours (Odenore, 2010).		
Forme 1	Non connaissance	<p>Une personne éligible est en non-recours, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> > manque d'information sur son existence ou son mode d'accès > non proposition du prestataire
Forme 2	Non demande	<p>Une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas demandé par choix, à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > non adhésion aux principes de l'offre > intérêts divers > manque d'intérêt pour l'offre (coût/avantages) > estime de soi > alternatives. <p>ou par contrainte, à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > découragement devant la complexité de l'accès > difficultés d'accessibilité (distance, mobilité) > dénigrement de son éligibilité, de ses chances ou de ses capacités > raisons financières > difficulté à exprimer des besoins > crainte d'effets induits > crainte de stigmatisation > sentiment de discrimination > dénigrement de ses capacités > perte de l'idée d'avoir (droit à) des droits.
Forme 3	Non réception	<p>Une personne éligible demande, mais ne reçoit rien ou que partie, car :</p> <ul style="list-style-type: none"> > abandon de la demande > non adhésion à la proposition > arrangement avec le prestataire > inattention aux procédures > dysfonctionnement du service prestataire > discrimination

(<http://odenore.msh-alpes.fr/>)

I. Des taux de couverture contrastés des aides du CASVP : l'exemple des aides au logement

Définition

Pour mesurer l'efficacité d'un dispositif, on parle de taux de couverture, c'est-à-dire le ratio population bénéficiaire rapportée à la population potentiellement éligible. Cette mesure peut être effectuée à différentes échelles, allant du territoire le plus grand (la commune) au plus fin (arrondissement et même iris⁵), quand cela est possible.

$$\frac{\text{Population bénéficiaire}}{\text{Population potentiellement éligible}} \times 100$$

Avertissement

La mesure des taux de couverture pose plusieurs difficultés méthodologiques, la principale d'entre elles tenant à l'évaluation des publics cibles. En effet, le CASVP les apprécie à partir d'une population connue, généralement par un autre organisme social. Ainsi les populations hors des circuits administratifs et sociaux ne sont pas intégrées à la population éligible.

Par ailleurs, il n'existe pas de critères définis communément entre les différentes institutions quand il s'agit de prestations sous condition de ressources. Par exemple, la Caisse d'allocations familiales (CAF) se base sur le revenu fiscal de référence alors que le CASVP prend en considération le revenu déclaré (avant abattements), le niveau d'imposition ou encore l'ensemble des ressources (prestations sociales comprises), selon les aides servies.

Enfin, la prise en compte de certains critères spécifiques au CASVP, en particulier celui d'une durée de résidence d'au moins trois ans à Paris, rend plus difficile encore l'appréciation du taux de couverture.

Malgré ces difficultés, le CASVP s'attache à mesurer les taux de couverture des aides facultatives. Ils se révèlent très différents selon les aides, mais aussi pour une même aide selon les territoires. Pour illustrer ces différences, nous nous intéresserons à deux aides au logement servies par le CASVP avec pour chacune un taux de couverture extrême. Il s'agit de Paris Logement Familles Monoparentales (taux de couverture de 83 %) et Paris Logement (26 %).

⁵ Découpage INSEE du territoire en mailles de taille homogène, à savoir en moyenne 2 000 habitants par iris. Paris compte 900 iris

A. PARIS LOGEMENT FAMILLES MONOPARENTALES (PLFM) : LE DISPOSITIF D'AIDE PARISIENNE AU LOGEMENT LE PLUS CONNU

Arr.	Population cible PLFM (1 ou 2 enfants) Source : CAF au 31/03/2010	Foyers bénéficiaires PLFM (1 ou 2 enfants) Source : CASVP au 31/12/2010	Taux de couverture* PLFM (1 ou 2 enfants)
1	36	24	66,7%
2	53	53	100,0%
3	54	52	96,3%
4	75	48	64,0%
5	81	88	108,6%
6	31	38	122,6%
7	31	27	87,1%
8	42	30	71,4%
9	155	157	101,3%
10	397	293	73,8%
11	585	542	92,6%
12	606	563	92,9%
13	1 197	808	67,5%
14	630	666	105,7%
15	755	728	96,4%
16	231	193	83,5%
17	685	729	106,4%
18	1 381	1 065	77,1%
19	1 729	1 124	65,0%
20	1 749	1 497	85,6%
TOTAL	10 503	8 725	83,1%

PLFM est de loin l'aide au logement du CASVP qui enregistre le meilleur taux de couverture : 83 % des familles monoparentales composées d'un ou deux enfants respectant les critères d'éligibilité⁶ sont bénéficiaires de l'aide. Les différences de taux de couverture entre arrondissements sont significatives et renvoient à la nécessité de décliner les plans de communication sur les aides au niveau des territoires. En effet, des facteurs tels que la part de logement social, la présence de communautés étrangères ou encore la densité du tissu associatif peuvent contribuer à des dynamiques d'accès aux droits différenciées.

Si les taux de couverture pouvaient être calculés par iris, leur analyse montrerait des territoires marqués par des difficultés d'accès aux droits encore plus aiguës. Des études menées au niveau des quartiers peuvent illustrer cette thématique des territoires enclavés. Ainsi, une étude réalisée en 2009 sur les quartiers prioritaires du 13^e arrondissement⁷ avait révélé que les habitants des îlots d'immeubles du boulevard Kellermann « se sentent isolés, mal insérés, exclus du reste de la ville, du fait du boulevard qui sépare physiquement ces immeubles du reste du quartier. De l'autre côté, le boulevard périphérique ne permet pas une échappée vers un autre quartier. Une impression de bout du monde pour certains ».

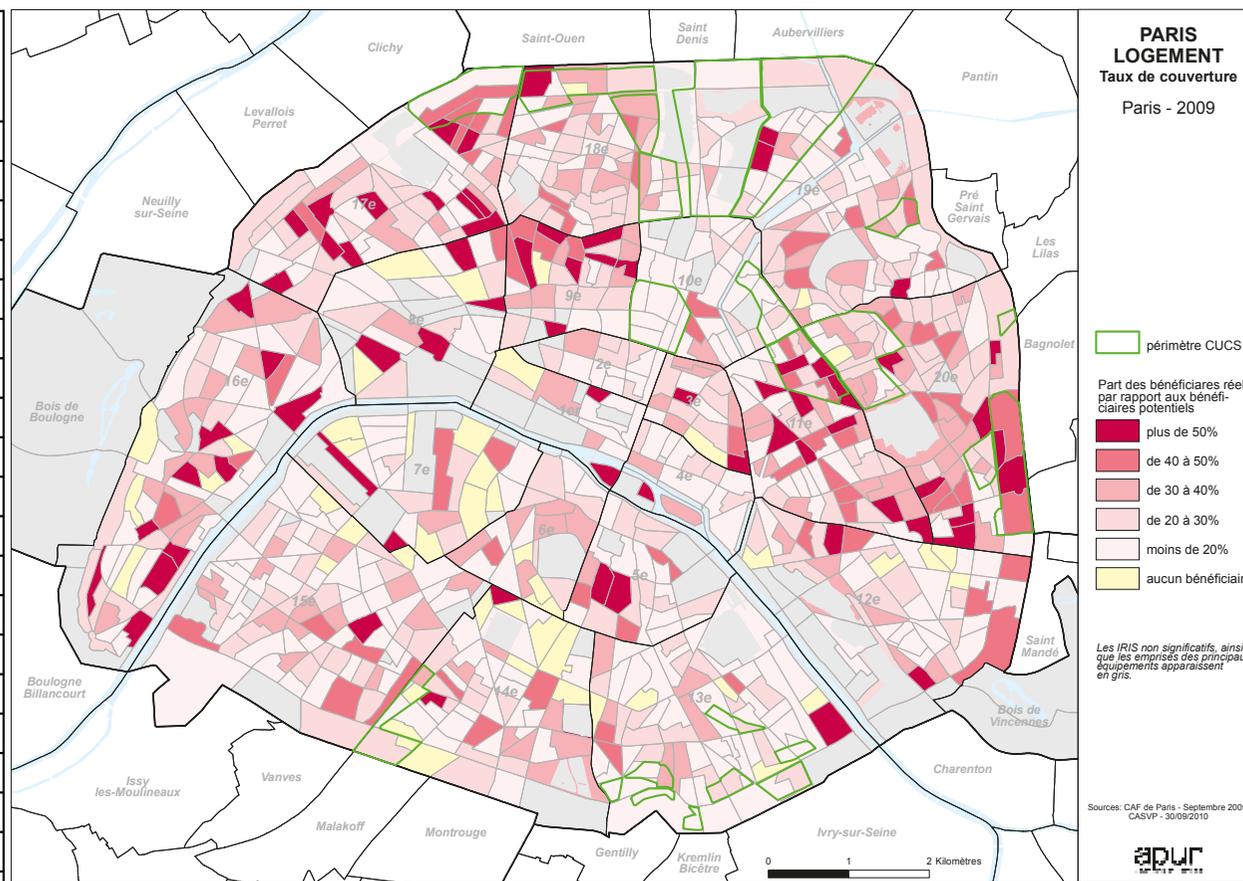
* Certains taux de couverture sont supérieurs à 100 % du fait du décalage dans le temps entre les données CAF et les données CASVP, des différences de plafonds, etc.

⁶ PLFM est une aide réservée aux familles monoparentales dont les revenus mensuels sont d'un montant inférieur ou égal à 1 600 € et résidant à Paris depuis au moins trois ans

⁷ Diagnostic des besoins des personnes de plus de soixante quinze ans dans les quartiers CUCS du 13^e arrondissement de Paris, par l'équipe de développement local, mai 2005

B. PARIS LOGEMENT (PL): UN DISPOSITIF QUI N'A PAS ENCORE ATTEINT SA CIBLE

Arr.	Population cible PL Source : CAF au 17/09/2009	Foyers bénéficiaires PL Source : CASVP au 31/12/2011	Taux de couverture PL
1	148	30	20,3%
2	239	52	21,8%
3	301	106	35,2%
4	248	53	21,4%
5	400	98	24,5%
6	231	72	31,2%
7	231	51	22,1%
8	172	45	26,2%
9	453	149	32,9%
10	971	204	21,0%
11	1 596	561	35,2%
12	964	237	24,6%
13	1 210	203	16,8%
14	847	182	21,5%
15	1 393	272	19,5%
16	684	176	25,7%
17	1 126	400	35,5%
18	2 247	543	24,2%
19	1 645	388	23,6%
20	1 899	657	34,6%
TOTAL	17 005	4 479	26,3%



PL enregistre un taux de couverture trois fois moins élevé que PLFM. Après deux ans d'existence l'aide est effectivement versée à un bénéficiaire potentiel sur quatre. Même si PL est encore en phase de montée en charge, son taux de couverture de 26 % peut être considéré comme médiocre. Le taux le plus élevé est de 35 % sur le 20^e, les taux les plus faibles sont enregistrés sur les 1^{er}, 4^e, 10^e, 13^e et 15^e arrondissements (compris entre 17 et 20 %).

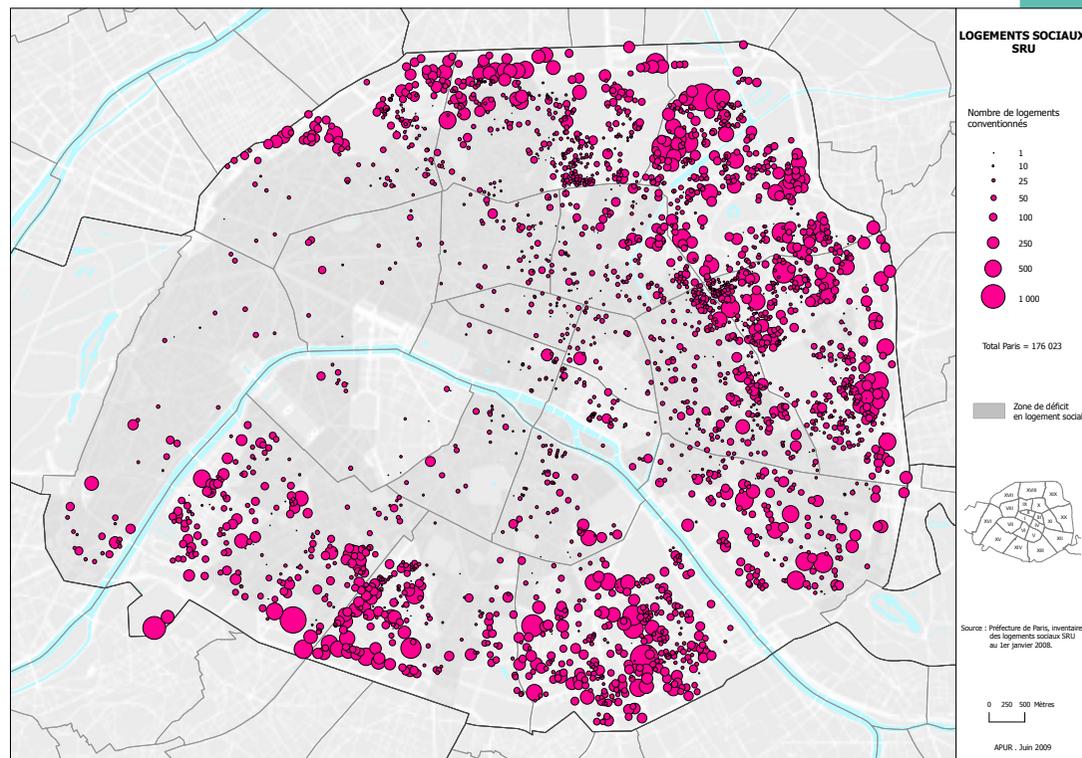
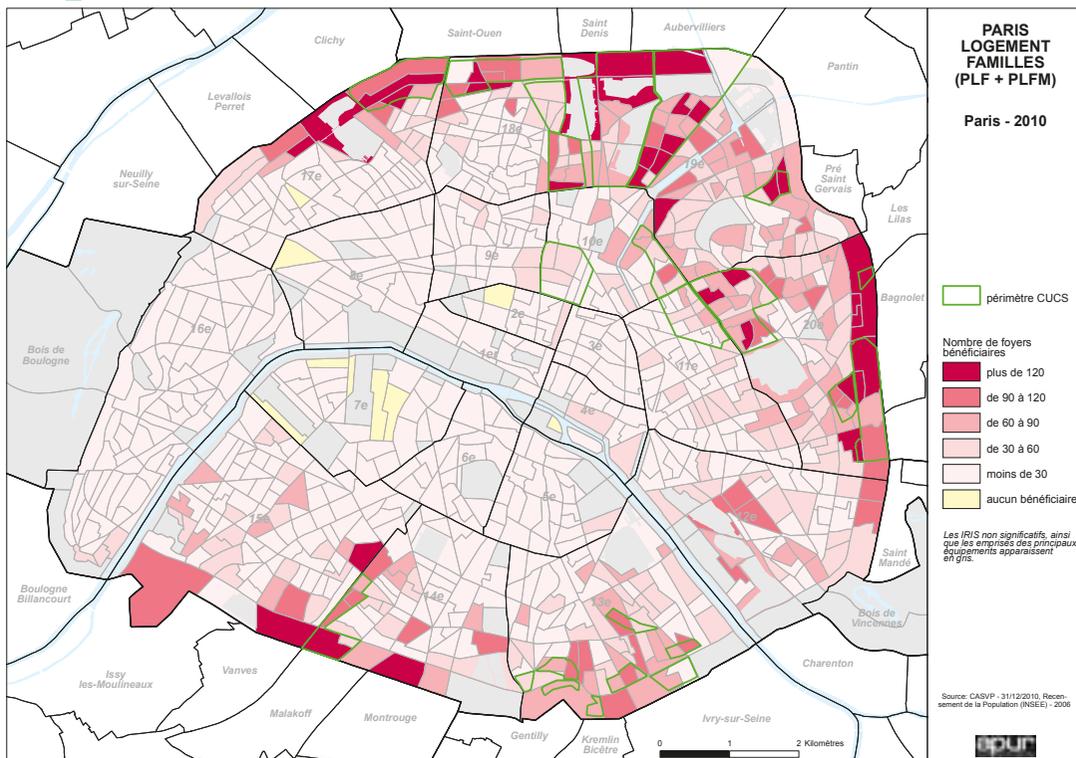
L'examen des taux de couverture par iris démontre l'existence de territoires enclavés à l'intérieur des arrondissements rejoignant un des constats précédents.

LES EXEMPLES DE PARIS LOGEMENT (PL), PARIS LOGEMENT FAMILLES (PLF) ET PARIS LOGEMENT FAMILLES MONOPARENTALES (PLFM) AU REGARD DU TYPE DE LOGEMENT (PARC PUBLIC OU PARC PRIVÉ)

Les différences de taux de couverture entre les aides au logement du CASVP destinées aux familles (PLF et PLFM) et celle majoritairement destinée aux personnes isolées (PL) peuvent trouver une explication dans les caractéristiques des populations cibles. Les familles sont probablement mieux informées de l'existence des aides au logement du CASVP que les autres types de ménages, et ce pour plusieurs raisons. Du fait de la présence d'enfants, les familles ont accès aux prestations familiales, particulièrement par le biais de la CAF.

Par ailleurs, principales locataires du parc social, les familles ont à faire aux bailleurs qui relaient l'information puisqu'ils peuvent percevoir cette prestation directement. De même, les familles sont surreprésentées dans les populations suivies par les services sociaux. Ces constats rejoignent ceux du comité national d'évaluation du RSA qui précise dans son rapport de décembre 2011 que le fait d'avoir des enfants diminue le taux de non-recours pour chaque composante du RSA.

La cartographie des bénéficiaires des aides PLF et PLFM correspond parfaitement à celle des logements sociaux :



II. Les nombreux freins de l'accès aux droits

A. LES FREINS RELATIFS AUX ACTEURS

1. La multiplicité et la diversité des acteurs

Une connaissance imparfaite des compétences des institutions

L'étude *L'information sociale à Paris* réalisée par l'Ifop pour la Mairie de Paris en septembre 2010⁸ révèle que :

- La mairie est l'acteur le mieux identifié dans le domaine de l'action sociale, pour autant elle n'est reconnue dans ce rôle que par 46 % des Parisiens interrogés.
- Les taux de notoriété sont plus élevés auprès des femmes et des personnes les plus âgées.
- Les taux de notoriété plus faibles concernent des personnes qui pourraient, davantage que les autres, bénéficier d'aides sociales de sa part (foyers dont les revenus sont inférieurs à 1 500 € et chômeurs).
- 31 % des personnes interrogées déclarent qu'elles s'adresseraient en priorité à leur mairie d'arrondissement en cas de difficultés sociales.
- Les Parisiens reconnaissent comme première compétence aux services sociaux de la ville de Paris le conseil en matière de logement (citée à 76 %), par contre s'agissant des difficultés financières seulement une minorité des personnes interrogées (47 %) déclare qu'il est possible de les contacter sur ce thème. Mais globalement, l'action sociale de la Mairie de Paris semble relativement floue pour une proportion importante de Parisiens.
- Si le CASVP est connu par une nette majorité des Parisiens (cité à 65 %, dont 15 % déclare y avoir déjà eu recours), les structures qui lui sont associées le sont moins (37 % pour les PSA, 24 % pour les PPE, 18 % pour les SSDP). C'est également le cas pour ses dispositifs, moins connus que les dispositifs nationaux, et qui pâtissent d'un fort déficit de connaissance (20 % pour l'AVP, 20 % pour PLF, 15 % pour PLFM).

L'absence de règles communes

La CAF calcule automatiquement les droits de ses allocataires à partir des revenus qu'ils déclarent aux Impôts (transmission de fichiers entre les deux organismes). Par exemple, les revenus 2010 permettent de calculer les droits pour l'année 2012 des aides au logement. Une fois établi, le montant des prestations reste identique du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf changement de situation professionnelle ou familiale déclaré.

Pour sa part, le CASVP prend en compte pour l'ouverture des droits les ressources mensuelles du foyer au moment de la demande.

Les droits des allocataires aux prestations logement de la CAF sont par ailleurs réévalués automatiquement annuellement, sans aucune démarches de la part des bénéficiaires. Au contraire des usagers du CASVP qui doivent, par exemple dans le cas de PL, demander le renouvellement de l'aide environ un mois avant la fin de validité.

⁸ Questionnaire téléphonique auprès d'un échantillon de 702 personnes, représentatif de la population parisienne âgée de 18 ans et plus

2. Des acteurs contraints à des impératifs de normalisation et d'économies

La définition d'un usager « type »

Les pouvoirs publics proposent des dispositifs d'aide et d'action sociales dont l'attribution se fonde soit sur une appréciation par le décideur de la situation sociale du demandeur, proposant ainsi une réponse adaptée aux besoins, soit sur des critères objectifs, opposables aux usagers et par les usagers.

Les prestations d'aide sociale facultative parisienne, dans leur grande majorité, s'inscrivent dans ce deuxième schéma. Le demandeur doit en effet répondre à des conditions spécifiquement énoncées par le règlement municipal, comme la parisienneté (antériorité de la présence sur le territoire parisien), le caractère effectif et principal de la résidence et du domicile à Paris, et la justification de ressources inférieures ou égales aux plafonds fixés par le Conseil de Paris. Afin de vérifier que l'usager répond pleinement à ces conditions, il lui est demandé de produire des justificatifs afférents.

Toutefois, cette contrainte peut s'avérer doublement problématique :

□ D'une part, afin de toucher le plus d'usagers, et simplifier, tant pour les demandeurs que pour les agents, la procédure d'instruction des aides, les listes des pièces justificatives à fournir pour l'instruction d'une prestation sont préétablies. Ces listes sont conçues pour répondre à la situation du plus grand nombre, participant ainsi à la création d'une norme en matière d'usagers, celle du demandeur idéal, qui répondrait à tous les critères objectifs fixés par l'administration. Les situations particulières, ne sont donc, par définition, pas recensées dans les listes de pièces justificatives. Un usager, à la marge des standards définis par l'administration, peut donc se considérer de ce fait comme non ayant droit à un dispositif auquel il pourrait prétendre, parce que ne répondant pas aux conditions affichées.

Ainsi, par exemple, dans une situation de conflit avec son bailleur, un locataire ne peut fournir, à l'appui de leur demande d'aide au logement parisienne, les quittances de loyer prouvant l'acquittement régulier des charges de logement, si le propriétaire refuse de les lui délivrer. Il peut donc renoncer à faire valoir ses droits, alors qu'il remplit les conditions objectives pour y prétendre, dans la mesure où il lui est impossible de produire la pièce demandée. Toutefois, la preuve de l'acquittement régulier des charges de logement peut être apportée de manière indirecte, par la production, notamment de mandat cash, ou de prélèvement du loyer sur le compte bancaire du demandeur.

□ D'autre part, même si la visée de la simplification des démarches administratives reste l'accès du plus grand nombre aux dispositifs sociaux, le demandeur doit produire un minimum de justificatifs lui permettant l'accès aux prestations sollicitées. L'usager est donc envisagé comme acteur de sa propre démarche. La majorité des usagers est pleinement en mesure d'occuper la place au cœur du dispositif qui leur est réservée. Cependant, d'autres peuvent se retrouver en difficulté pour le suivi des démarches administratives qui leur sont demandées, quand bien même allégées. Le temps administratif contraint de l'instruction et ses exigences normées en matière de production de documents, qui peut nécessiter des démarches supplémentaires auprès de nouvelles institutions, peuvent agir comme autant de facteurs dissuasifs à l'accès aux droits.

La définition des priorités en matière de politique sociale

La volonté de traiter le non-recours peut se révéler en contradiction avec des objectifs de maîtrise des dépenses. Si certaines économies paraissent envisageables avec l'amélioration de l'accès aux droits (comme par exemple un dépôt de dossier de surendettement le plus rapidement possible, alors qu'en moyenne il intervient deux ans après le moment d'éligibilité), le non-recours peut devenir une variable d'ajustement budgétaire. En effet, ne pas traiter les phénomènes de non-recours peut être assimilé à un choix politique et économique, prenant tout son sens dans un contexte de contraction budgétaire.

3. Le besoin de modernisation et de diversification des moyens de communication sur les dispositifs sociaux

Pendant longtemps, les institutions pourvoyeuses d'aides sociales ont tenu une approche traditionnelle de l'accès aux droits, axée sur le principe selon lequel c'était à l'usager potentiel de faire valoir ses droits. Aujourd'hui en grande partie révolue, cette position se fondait sur une conception du service public mettant en avant le traitement égal des usagers et le respect de l'autonomie de chacun. Dorénavant il s'agit d'aller au devant des bénéficiaires potentiels.

L'allocation Paris Logement a été mise en place en octobre 2009. Alors que la population cible était évaluée à 17 000 personnes avec un objectif de taux de couverture de 50 % (soit 8 500 bénéficiaires), Paris Logement comptabilisait 4 210 bénéficiaires un an après son lancement (soit 25 % du public potentiel). Depuis le début de l'existence de l'aide et jusqu'en novembre 2010, plusieurs vagues de communication, à des périodes et sur des supports différents, ont été réalisées :

- Septembre 2009: conférence de pré-conseil de Paris;
- Octobre 2009: courrier personnalisé signé par le maire de Paris (17 000), dépliants (120 000), affiches (1 000);
- Novembre 2009: rencontre du maire de Paris avec des bénéficiaires, article sur Paris.fr;
- Juillet 2010: lettre CAF (163 000);
- Août 2010: affichage panneaux Decaux (440);
- Septembre 2010: dépliants (27 000 + 200 portes dépliants), affiches (500), articles dans plusieurs journaux d'arrondissement;
- Octobre 2010: articles dans plusieurs journaux d'arrondissement et sites Internet, affichage Decaux (440);
- Novembre 2010: articles dans plusieurs journaux d'arrondissement et sites Internet.

Dans le but d'optimiser ses communications à venir, le CASVP a fait réaliser par un prestataire extérieur en janvier 2011 une étude quantitative téléphonique auprès de 400 bénéficiaires afin de connaître le canal de diffusion le plus efficace auprès des différentes cibles (déterminées en fonction de la situation familiale et de l'âge).

- Le meilleur vecteur d'information est le relais par un intervenant du secteur social (AS, CESF, sections d'arrondissement, référents RSA, associations, etc.). Une personne sur cinq se dit bénéficiaire de l'aide en premier lieu grâce aux conseils (voire aux démarches faites pour lui) d'un travailleur social.
- 16 % des personnes interrogées évoquent les sections d'arrondissement comme étant leur source d'information de l'existence de Paris Logement.
- Toutes citations comprises, 22 % des bénéficiaires contactés ont eu connaissance de l'aide par une communication d'affichage et/ou de mise à disposition de dépliants. Avec, entre autre, 6,9 % pour les panneaux Decaux et également 6,9 % pour l'affichage/les dépliants en Mairie.
- La connaissance de l'existence de l'aide Paris Logement par le biais du journal de la ville et du site internet Paris.fr représente chacune 4,3 % des premières citations.
- L'utilisation du mailing auprès de la population potentiellement bénéficiaire de Paris Logement (le courrier personnalisé signé du Maire de Paris en octobre 2009 et la lettre d'information de la CAF en juillet 2010) a été le moyen de faire connaître l'aide à un bénéficiaire sur dix environ (12 % de premières citations et 10 % au total cités).
- Le « bouche à oreille » comme moyen de diffusion de l'information a une efficacité comparable avec 10 % des premières citations.

L'analyse détaillée des résultats de l'étude démontre une efficacité variable des différents leviers de communication selon l'âge, le sexe et la situation familiale des bénéficiaires. Ainsi :

- La communication par dépliant et affichage est la plus efficace auprès des très jeunes (18-25 ans), et plus particulièrement les panneaux Decaux. À l'inverse le mailing, qui apporte l'information au domicile, semble avoir plus d'impact sur les 51 ans et plus. Internet est un moyen d'informer qui révèle une véritable fracture générationnelle (les 18-40 ans versus les 41 ans et plus).
- Les femmes sont plus réceptives que les hommes à la communication écrite, telle que le mailing et les journaux.
- Ces deux modes de communication sont également plus souvent cités par les personnes isolées que par celles vivant en couple.

B. LES FREINS RELATIFS AUX DISPOSITIFS

1. La complexité et la lisibilité des dispositifs

La complexité des dispositifs

Si la détermination de critères objectifs répond à une nécessité d'égalité de traitement des usagers, elle peut aboutir à de réels problèmes de lisibilité des dispositifs et, par voie de conséquence, contribuer au non-recours.

À titre d'exemple, l'une des rares enquêtes réalisées par la CNAF sur le non-recours aux aides au logement⁹, démontre que la complexité des dispositifs est un facteur aggravant de non-recours. La majorité des personnes interrogées s'était pourtant renseigné sur les aides au logement de la CAF, mais la complexité du mode de calcul de ces prestations les empêchait d'estimer eux-mêmes le montant de leur allocation. La difficulté à évaluer a priori son éligibilité est également un facteur prépondérant d'explication du non-recours au RSA¹⁰.

Autre exemple, la ville de Paris a créé, en 1973, l'Allocation Ville de Paris (AVP), afin d'apporter une réponse sociale adaptée aux Parisiens âgés qui n'ont que tardivement cotisé au régime obligatoire des retraites. Elle consistait initialement en une allocation différentielle, son montant résultant de la comparaison entre les ressources du demandeur et le plafond fixé par le Conseil de Paris.

Cette prestation a évolué, et, dans les décennies suivantes, s'est enrichie de finalités supplémentaires. Ainsi, de garantie mensuelle de ressources, qui est sa vocation originelle, elle est également devenue aide au logement et passeport pour une aide à la santé. Cette diversification des missions de l'AVP, pour répondre à plusieurs besoins sociaux, a entraîné une confusion de son utilité. Dès lors qu'elle n'était plus ciblée, elle en devenait moins lisible. De plus, l'AVP a été progressivement adaptée afin de répondre, de manière appropriée, à des situations différentes. Dans les faits, ce souci d'ajuster la prestation aux situations particulières de catégories ciblées d'usagers s'est traduit par la multiplication des plafonds de ressources, variant selon différents critères (situation de vie, situation domiciliaire, ancienneté dans le dispositif), et la déclinaison des multiples paramètres intervenant dans le calcul de l'allocation.

Le mode de calcul de l'aide, initialement réduit à une simple soustraction, s'étant complexifié, et dépendant de différentes variables, il est devenu impossible de l'afficher, de manière simple et lisible, aux usagers. De la même manière, dans la mesure où plusieurs plafonds de ressources coexistaient, aucun n'était diffusé. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de l'AVP est demeuré stable pendant de nombreuses années, alors que progressait le phénomène de précarisation des personnes âgées¹¹ ou en situation de handicap. Aussi la collectivité parisienne a-t-elle décidé de réformer l'AVP, à compter du 1^{er} avril 2011, dans le sens de la simplification et de l'efficacité.

⁹ Non recours aux aides personnelles au logement sur la CAF du Havre, 1999

¹⁰ Rapport comité d'évaluation du RSA, décembre 2011

Pour ce faire, une prestation sociale propre a été assignée à chacun des trois objectifs jusqu'alors couverts par l'AVP :

- Paris Solidarité assure un niveau de ressources minimum aux personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Paris Logement soutient les Parisiens âgés ou handicapés, locataires, dans leurs dépenses de logement ;
- Le Complément Santé Paris minore les frais d'adhésion à une mutuelle ou organisme complémentaire de santé supportés par les personnes âgées ou en situation de handicap.

Chacune de ces trois prestations, indépendantes les unes des autres, remplit une finalité spécifique, et peut donc, en ce sens, faire l'objet d'une publicité efficace.

La complexité des critères d'accès aux aides peut être amplifiée lorsque s'ajoutent des conditions liées au statut du demandeur. Ainsi, pour bénéficier de l'aide préventive du Fonds de Solidarité pour le Logement Energie (FSLEP), le demandeur doit avoir fait valoir ses droits au Revenu de Solidarité Active (RSA). De la même manière, la distribution de repas aux Parisiens en difficulté (RAPED) s'adresse à certaines catégories bien définies d'utilisateurs, dont les personnes qui ont effectué les démarches nécessaires à la reconnaissance de leur handicap, au taux inférieur à 80 %.

Ces aides liées à un statut peuvent, de ce fait, être considérées comme des allocations secondaires, dans la mesure où leur délivrance dépend, pour partie, de l'obtention d'une prestation qui pourrait être qualifiée de primaire, sésame vers des dispositifs annexes.

Cette relation de dépendance, voire de contingence, d'une aide sociale par rapport à une autre peut s'avérer tout autant être un obstacle dans le parcours d'accès aux droits de l'utilisateur, qu'une incitation à valoriser la totalité de ses droits. En effet, celui-ci doit accomplir plusieurs démarches successives pour que tous ses droits sociaux lui soient ouverts, chaque étape pouvant constituer un frein supplémentaire, et motiver un renoncement volontaire, par défaut d'accessibilité, de l'utilisateur.

Les aides liées au statut, en même temps qu'elles complètent un dispositif, et améliorent ainsi la situation sociale des utilisateurs, peuvent aussi, par leur nature, décourager les moins aptes à conduire leurs démarches administratives.

¹¹ Cf. le rapport d'analyse des besoins sociaux 2010

L'insuffisante lisibilité des dispositifs

Les effets d'empilement

Le principe de toute réforme des aides facultatives, repose sur l'identification d'une prestation à son objectif social, permettant ainsi de mettre facilement en avant son utilité. Toutefois, certaines prestations peuvent concourir au même objectif, et donner à l'utilisateur non habitué à l'étude des offres sociales l'impression d'une relative confusion, en raison de leur nombre. La Caisse d'Allocations Familiales propose ainsi trois prestations d'aide au logement : Aide au Logement Sociale (ALS), Aide Personnalisée au Logement (APL), et Aide au Logement Familiale (ALF). Toutes trois visent à diminuer le coût du logement des allocataires, mais ont des paramètres et des montants différents. Elles ne sont par ailleurs pas cumulables. Cette diversité des offres peut constituer un obstacle à la lisibilité des dispositifs.

Le CASVP, sur ce même exemple des aides au logement, propose aux Parisiens, afin de les aider à s'acquitter de leurs dépenses de logement, et pour maintenir de la mixité sociale dans la capitale, trois aides au logement :

- Paris Logement (PL);
- Paris Logement Familial (PLF);
- Paris Logement Familial Monoparental (PLFM).

Ces trois dispositifs d'aide sociale facultative municipale sont complétés par une aide facultative départementale, l'Aide au Logement Complémentaire de la Ville de Paris (ALCVP), à destination des seuls allocataires du RSA signataires d'un contrat d'insertion. Ces allocations sont le produit de l'histoire. Elles sont intervenues à des moments différents, qui justifient qu'elles n'aient pas les mêmes conditions d'attribution, même si elles convergent vers des règles semblables. Ainsi, à titre d'exemple, PL, à la différence de PLF et de PLFM, est soumis à un taux d'effort¹² et s'adresse aux seuls locataires.

L'observateur des dispositifs sociaux parisiens peut, à la lumière de cet exemple, avoir le sentiment d'un certain éparpillement des prestations, autour d'un thème unique, introduisant de la complexité, alors que l'objectif final est simple, et ne semble pas justifier la diversité des traitements. Ce sentiment peut par extension désorienter l'utilisateur parisien, ne sachant quel dispositif solliciter, et donc n'en sollicitant aucun. Aussi suppose-t-elle de développer des moyens de communications qui ne soient pas axés sur un dispositif en particulier, mais sur les besoins des usagers. C'est dans cet esprit que la ville de Paris a mis en place un moteur de simulation sur les aides au logement municipales qui permet aux Parisiens d'évaluer simplement leurs droits en saisissant quelques éléments sur leur situation personnelle sans avoir besoin de connaître les critères propres aux trois dispositifs.

¹² Le taux d'effort, qui est égal au rapport entre la dépense en logement des ménages et leur revenu, est utilisé pour mesurer le poids de ce poste dans la consommation des ménages. La dépense en logement peut alternativement inclure le seul loyer ou le total « loyer + charges ». Le taux d'effort est dit « net » si l'aide au logement perçue par les ménages est déduite de la dépense en logement, et « brut » dans le cas contraire.

Le cumul des dispositifs légaux et facultatifs

Pour ses aides au logement le CASVP exige que les demandeurs aient fait valoir leurs droits aux aides légales et plus particulièrement aux dispositifs servis par la CAF (Allocation Logement, Aide Personnalisée au Logement) mais il n'y a pas de corrélation entre les deux systèmes d'aides.

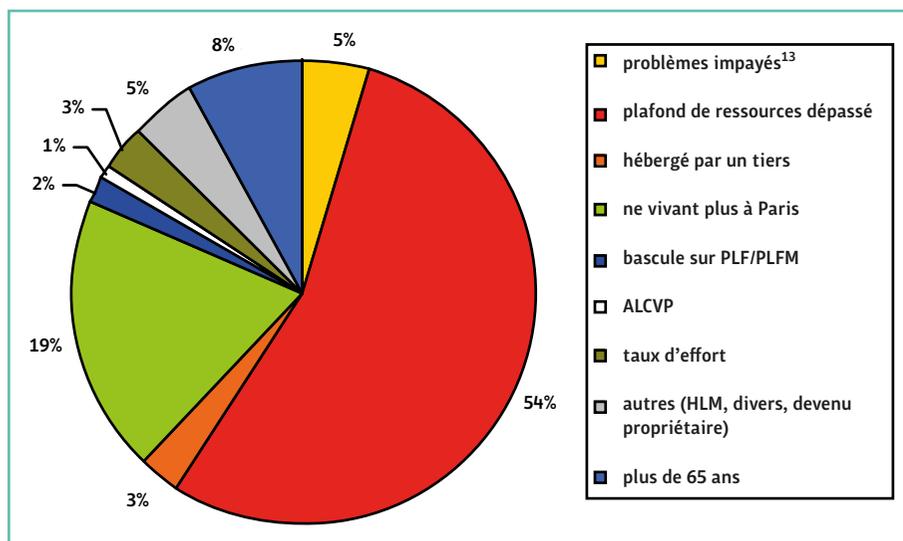
Ainsi, les pièces justificatives demandées par les deux administrations peuvent être différentes ou utilisées de manière différente (prise en compte des ressources) et aucun rapprochement informatique ne peut être effectué entre les deux administrations (par exemple le partage de fichiers sur la composition familiale, sur le logement, etc.). En outre, la procédure de renouvellement annuel de l'aide diverge de manière fondamentale. Si la CAF est à l'initiative du renouvellement, soit par un appel de pièces, soit par un renouvellement automatique après partage de fichiers avec l'administration fiscale, l'utilisateur doit être à l'initiative du renouvellement des aides municipales. Certes il en est informé lors de la notification de son aide, délivrée douze mois avant la date de renouvellement, mais il faut s'interroger sur la lisibilité et la compréhension de cette notion de renouvellement. Ainsi, il a pu être constaté une baisse du nombre de bénéficiaires de Paris Logement créé en octobre 2009 au terme de la première année d'attribution de l'aide.

Compte tenu du nombre élevé de demandeurs de Paris Logement n'ayant pas, au cours du dernier trimestre 2010 (soit un an après le lancement de l'aide), fait à nouveau valoir leur droit, il a été réalisé, à titre expérimental, une double opération d'information par courrier puis par téléphone auprès :

- des bénéficiaires de Paris logement dont les droits étaient arrivés à échéance entre le 30 septembre 2010 et le 31 janvier 2011, et qui n'en avaient pas demandé le renouvellement (retardataires);
- des bénéficiaires de Paris logement dont les droits arrivaient à échéance au cours des premiers mois de l'année 2011 (anticipés).

Sur les 1 574 usagers «retardataires» et les 840 identifiés par anticipation, 1 037 ont pu être contactés par téléphone :

- 29 % avaient déjà retournés le dossier à réception du courrier par la section ;
- 53 % avaient l'intention de le faire (avant l'appel mais attendait généralement une pièce manquante à leur dossier) ou ont déclaré avoir l'intention de le faire (après l'appel) ;
- 18 % déclaraient ne plus pouvoir percevoir l'aide ou en arrivaient à cette conclusion après analyse de la situation par l'opérateur téléphonique pour les motifs suivants :



En conclusion

- La quasi-totalité des personnes contactées a déclaré ne pas savoir que le renouvellement n'était pas automatique (une minorité n'avait pas fait de nouvelle demande à cause d'un oubli ou d'un manque d'organisation).
- Beaucoup ignoraient le principe qu'un dossier même incomplet peut être déposé en section, et que la date de dépôt du formulaire correspond à l'ouverture des droits si les pièces manquantes sont fournies dans un délai de deux mois.
- La majorité des personnes contactées a été agréablement surprise de recevoir cet appel de relance.

¹³ La crise rend prégnante la question du logement. Ainsi, dans le contexte actuel et afin de renforcer la dimension préventive de ses aides au logement, le CASVP depuis le 1^{er} mai 2012 ouvre le bénéfice des aides au logement de la Ville de Paris aux usagers en situation d'impayés de loyer s'ils :

- ont repris le paiement courant de leurs charges de logement résiduelles ;
- ont souscrit et honorent un plan d'apurement de la dette locative et/ou bénéficient de la prise en charge ou de l'effacement total ou partiel de leur dette par des instances compétentes ;
- bénéficient, lorsqu'ils sont éligibles à l'aide au logement versée par la CAF ou par tout autre organisme similaire, du maintien de ce droit, malgré leur situation d'impayés ;
- sont pour la première fois confrontés à une dette locative, dont le montant est inférieur ou égal à deux mensualités de charges brutes de logement.

2. Le besoin d'adapter les dispositifs à l'évolution des besoins sociaux

Alors même que le recours aux droits sociaux ne constitue qu'un filet de sécurité sociale imparfait, certains dispositifs existants ne répondent pas ou plus aux besoins.

Des dispositifs quelques fois obsolètes

Les dispositifs se justifient au moment de leur entrée en vigueur, en ce sens qu'ils apportent une réponse spécifique à un problème identifié.

Toutefois, les problématiques sociales ne sont pas figées. Elles peuvent évoluer rendant obsolètes, voire caduques, les dispositifs initialement prévus pour les prendre en charge. Elles peuvent également s'éteindre.

Ainsi, le Conseil de Paris a décidé de créer, en 1988, la prestation de remboursement de la taxe de raccordement au réseau téléphonique. Il s'agissait de prendre en charge les frais inhérents à l'installation du téléphone pour les personnes âgées ou handicapées, répondant à des critères objectifs, la finalité étant de diffuser le plus largement, et aux personnes modestes, l'accès au réseau téléphonique.

Vingt ans plus tard, en 2008, 40 millions de français possèdent une ligne de téléphone fixe. Elle a ainsi été retirée du règlement municipal en 2011.

**L'assouplissement de certains dispositifs :
l'exemple de la réforme de l'allocation exceptionnelle**

De par leur réglementation, certains dispositifs existants ne permettent pas de coller aux besoins des individus qui les sollicitent. C'était le cas de l'allocation exceptionnelle, une aide financière ponctuelle dont le plafond mensuel ne permettait pas d'assainir et/ou de débloquer certaines situations.

Cette prestation, intervenant en complément des dispositifs légaux de droit commun, était essentiellement mobilisée pour les Parisiens disposant de peu de ressources, leur permettant ainsi de faire face à des difficultés financières temporaires et de satisfaire à des besoins vitaux, entre autres relatifs à l'alimentation, au paiement du loyer ou des factures d'énergie. L'allocation exceptionnelle constituait alors essentiellement un garde-fou contre la très grande précarité, mais ne pouvait être attribuée au-delà d'un montant mensuel maximal¹⁴.

L'étude qualitative réalisée auprès d'usagers âgés précaires du CASVP¹⁵ révélait par exemple le cas d'une femme de 76 ans endettée par de longs séjours à l'hôtel à qui le travailleur social avait obtenu une allocation exceptionnelle d'un montant insuffisant pour régulariser sa situation. La réforme de l'allocation exceptionnelle adoptée par le Conseil de Paris en février 2010 a permis d'apporter une réponse plus efficace à de telles situations grâce au déplafonnement mensuel de l'allocation. Les trois exemples suivants illustrent le nouveau rôle de « levier » de l'allocation exceptionnelle :

<p>830 € accordés pour résorber une dette locative...</p> <p>Un homme de 48 ans ayant 754 € de ressources avec des charges locatives de 415 € ; actuellement en formation accordée par Pôle emploi, a contracté une dette locative de deux mois constituée lors de son passage à l'Allocation de Solidarité Spécifique. Le propriétaire voulait récupérer son logement et refusait de signer le maintien dans les lieux. Si la Commission Partenaires Financeurs a été sollicitée, cela n'a pas été possible pour le Fonds de Solidarité pour le Logement Urgence. L'allocation exceptionnelle aura permis de débloquer la situation.</p>	<p>800 € accordés pour couvrir des frais médicaux...</p> <p>Une femme de 37 ans, mariée, trois enfants mineurs à charge, cherchait un emploi de garde d'enfant mais un problème ophtalmologique freinait ses démarches. Une intervention chirurgicale a pu être programmée car, en complément de la CMU, le reste à charge de la famille qui s'élevait à 1 000 €, a été en grande partie assumé par l'allocation exceptionnelle.</p>	<p>900 € accordés pour une formation...</p> <p>Une femme de 36 ans, seule avec deux enfants (dont l'aînée polyhandicapée est accueillie en établissement spécialisé) et ayant 1 543 € de ressources pour un loyer de 532 € a perdu son emploi d'agent de service. Elle s'est inscrite à une formation d'auxiliaire de vie sociale (durée 9 mois pour obtenir un diplôme d'État) avec de fortes perspectives d'accès à l'emploi dans le secteur des services à la personne. Coût de la formation : 1 800 € avec accord pour un paiement en 4 fois. Pôle Emploi ne pouvant pas financer la formation (indemnisation APHP, son ancien employeur), une aide lui a été attribuée.</p>
--	---	---

¹⁴ Un montant mensuel maximal de 305 € pour une personne résidant à Paris depuis moins de trois ans et de 458 € pour les autres

¹⁵ Cf. le rapport d'analyse des besoins sociaux 2010

C. LES FREINS RELATIFS AUX POPULATIONS ÉLIGIBLES

1. Le non-recours volontaire

Le non-recours du fait de l'usager potentiel peut recouvrir différentes formes. Il peut avoir comme origine la crainte d'une stigmatisation, d'une perte d'estime de soi, ou encore la préférence d'autres modes de solidarités (comme le recours à des amis, de la famille). Mais il faut également parler d'une vision anglo-saxonne du non-recours fondée sur l'idée que les individus considèrent une prestation sociale comme une offre et qu'ils choisissent d'y souscrire si le rapport coût/avantage les satisfait.

Le manque d'intérêt pour l'offre (coût/avantage)

Les travaux précurseurs anglo-saxons analysaient le « non take-up of social benefits » uniquement en termes d'utilités individuelles. Cette forme de non-recours trouve aujourd'hui des exemples qui permettent d'affirmer que les bénéficiaires ne sont pas passifs.

Dans toutes les études réalisées auprès de non-recourants, ce motif, bien que mineur, ressort systématiquement. Par exemple, le rapport du comité national d'évaluation du RSA¹⁶ indique que 3 % des personnes interrogées donnent comme raison de non dépôt d'un dossier le fait que ce ne soit pas pour eux intéressant financièrement.

Autre exemple pouvant motiver cette forme de non-recours volontaire, l'existence pour certaines aides de régimes juridiques dissuasifs. C'est le cas de la Prestation Spécifique de Dépendance (PSD) qui en 2001 comptait 140 000 bénéficiaires alors que la population cible avait été estimée à 800 000. Son remplacement par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la suppression de toute action en récupération sur succession aura permis de voir le nombre de bénéficiaires croître de manière rapide et régulière : plus d'un million aujourd'hui.

¹⁶ Résultats publiés en décembre 2011 [http://www.rsa.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_RSA_15dec2011_vf.pdf]

¹⁷ *Quelle subvention optimale pour l'achat d'une complémentaire santé ? Questions d'économie de la santé n°153*, avril 2010, Michel Grignona et Bidénam Kambia-Chopin
Publication de l'institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES)

La non identification de l'offre comme objet social

Cette question peut être abordée au travers d'études réalisées sur l'accès à l'offre de santé. Une récente étude économique¹⁷ a ainsi cherché à expliquer le fort taux de non-recours à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS). Mise en place en 2005 par la CNAM, cette aide s'adresse aux ménages dont les revenus dépassent légèrement (jusqu'à 20 %) le seuil d'éligibilité à la CMU-C. Elle comptait 442 000 bénéficiaires fin 2008 pour une population d'éligibles estimée à environ deux millions de personnes à sa création. La principale conclusion de l'étude est que l'incitation financière fonctionne uniquement sur les individus qui sont sensibles à la subvention et qui possèdent déjà une couverture complémentaire. Les personnes qui n'en ont pas ne changent pas leur comportement même avec une forte subvention. S'il est vrai que la demande d'assurance croît avec le revenu, plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette absence de sensibilité au prix :

- ❑ Un budget faible n'autorise à utiliser des ressources que pour les biens jugés essentiels. Or, la complémentaire santé ne fait pas partie du minimum vital (comme l'alimentation, le logement, l'électricité, etc.).
- ❑ La valeur que les individus accordent au fait d'être couverts dépend de l'importance qu'ils accordent à la santé.
- ❑ Les individus acquièrent une couverture complémentaire en fonction de la consommation de soins qu'ils anticipent.

Ainsi malgré l'existence d'une aide, le choix d'acquiescer une complémentaire santé n'est pas réalisé :

Pour des soins qui ne sont pas considérés comme importants ni associés à la santé

Les études de l'IRDES donnent comme premier poste de renoncement, les soins dentaires, devant l'optique. Une étude auprès de bénéficiaires de l'AVP réalisée pour le compte du CASVP par un prestataire extérieur confirme que les soins dentaires, s'ils sont à l'évidence une question problématique pour une majorité des personnes interrogées, font l'objet d'un renoncement parfois ancien. Cependant, même en cas de renoncement important à ce type de soins, l'opinion que les usagers peuvent avoir de la façon dont ils sont soignés n'en est pas modifiée pour autant. Les dents sont considérées comme un sujet à part, qui paradoxalement n'est pas associé à la santé.

Par des personnes qui ne se projettent pas

L'étude qualitative réalisée auprès d'usagers âgés précaires du CASVP¹⁸ faisait état du fort degré de résignation des personnes interviewées. Les deux tiers des personnes interrogées sur leur vision du futur, ne se projettent absolument pas. Elles revendiquent le fait de vivre au jour le jour et de ne pas avoir d'attente particulière vis-à-vis de l'avenir. Cette façon de vivre ne permet pas aux individus d'adhérer à des systèmes assurantiels.

¹⁵ Cf. le rapport d'analyse des besoins sociaux 2010

2. Le non-recours involontaire

Le découragement devant la complexité des démarches

La problématique de la complexité d'accès aux droits est souvent dénoncée par les usagers. Au cours des entretiens réalisés auprès d'un échantillon d'usagers âgés précaires du CASVP¹⁹, cette complexité est associée à :

- la longueur et la lourdeur des démarches administratives ;
- l'absence de transparence des administrations ;
- l'incompétence supposée de certains agents qui renseigneraient et conseilleraient mal ;
- la déshumanisation des institutions illustrée par la multiplication des serveurs vocaux et des sites Internet (ce qui exclut les personnes non équipées), ou encore par le fait que lorsqu'il existe un contact avec un interlocuteur, le suivi du dossier ne relève pas d'une et même personne.

Les difficultés de maîtrise du français, pour les usagers n'ayant pas pour langue maternelle le français, renforcent la complexité des démarches à entreprendre pour faire valoir ses droits. Il doit être souligné que les administrations sociales ne procèdent que très rarement à la traduction de leurs supports d'information dans les langues étrangères.

La méconnaissance des dispositifs

La complexité des aides et la difficulté pour les usagers à évaluer leurs droits [Cf. page 14] concourent également au non-recours involontaire.

68 % des non-recourants au RSA interrogés dans le cadre des travaux du comité national d'évaluation du dispositif mentionnent des raisons renvoyant à une méconnaissance de l'aide. Nombreux sont ceux qui indiquent ne pas avoir fait de démarches car ils croient l'aide réservée aux personnes privées d'emploi.

¹⁹ Cf. le rapport d'analyse des besoins sociaux 2010

D. LES DROITS DEMANDÉS ET NON REÇUS

Il existe une troisième forme de non-recours où la responsabilité des acteurs, des dispositifs, et des populations éligibles peuvent être imbriquées. Il s'agit des droits demandés et non reçus. Pour illustrer cette forme de non-recours, nous nous appuyerons sur deux cas spécifiques au CASVP.

Les demandes refusées et accordées après un recours juridique

Comme l'indique le règlement municipal, la décision d'attribution ou de refus des prestations peut faire l'objet de recours gracieux, hiérarchique et contentieux.

Ainsi le CASVP peut ouvrir un droit, alors qu'un refus avait été décidé en première instance. Il peut s'agir d'une demande mal exprimée entraînant une mauvaise appréciation de la situation, voire d'une mauvaise instruction de la demande. L'existence au sein du CASVP de demandes accordées suite à un recours après un refus prouve la réalité de cette forme de non-recours, dite de non réception. Elle correspond ici à une demande refusée à tort du fait de l'utilisateur ou du fait de l'administration. Cette forme de non-recours est difficilement mesurable dans son intégralité puisque les demandes refusées à tort et ne faisant pas l'objet d'un recours de la part du demandeur restent inconnues.

Quelques chiffres

	2011	2010
Aides décidées (accords+refus)	455 923	412 466
Taux de recours décidés	0,8%	0,9%
Taux d'accord suite à un recours	45,8%	42,4%

Sur les deux dernières années d'activité du CASVP, plus de deux recours juridiques sur cinq aboutissent à une ouverture de droit.

Le taux de recours juridiques reste toutefois faible (environ 1 % des aides décidées) et stable.

Les demandes déposées et non abouties

Le CASVP, comme toutes les administrations pourvoyeuses d'aides sociales, est confronté à des usagers qui ne poursuivent pas leurs démarches jusqu'au bout. Ainsi, des demandes déposées n'aboutissent pas alors que les conditions d'attribution semblent remplies et que, par exemple, seul un document justificatif manque. Et ce malgré les relances effectuées.

Cette forme de non-recours est, elle aussi, difficile à quantifier et à analyser. En effet les raisons de ne pas compléter sa demande, alors que la démarche d'ouverture du droit est entamée, peuvent être multiples : découragement du bénéficiaire potentiel devant ce processus impliquant une étape supplémentaire, changement de décision ayant considéré l'offre comme inappropriée à ses besoins, incompréhension ou difficultés de réalisation des démarches restant à effectuer, etc.

III. Les actions d'amélioration de l'accès aux droits

A. LA MODERNISATION DE LA COMMUNICATION

Soucieux d'améliorer les taux de recours aux aides facultatives parisiennes, le CASVP fait évoluer sa manière de communiquer sur les droits et d'aller à la rencontre de ses usagers et de l'ensemble des Parisiens.

1. La mobilisation des relais d'information

En matière de communication, le meilleur vecteur reste le vecteur de proximité. Le CASVP a ainsi entamé un travail important de mobilisation des relais existants et d'identification de nouveaux relais.

Il s'agit principalement de mettre en place des actions de communication ciblée et de proximité sur des lieux identifiés comme étant fréquentés par des bénéficiaires potentiels, pour aller convaincre les usagers là où ils se trouvent.

L'exemple des permanences tenues par les bénévoles...

19 400 parisiens en situation de handicap ont bénéficié en 2010 d'au moins une aide du CASVP (soit 8 % des bénéficiaires). Pourtant la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), interlocuteur de proximité et incontournable de ce public, n'a de cesse de souligner les besoins non satisfaits de son public alors même que des dispositifs existent.

Cette difficulté d'accès aux droits peut partiellement s'expliquer par la multiplicité des guichets. Ainsi la MDPH et le CASVP ont décidé de mettre des moyens en commun afin de créer dans les locaux de la MDPH un relais hebdomadaire d'informations. Animé par des bénévoles du CASVP, spécialement formés à l'accueil et à l'information, et sur un rythme bihebdomadaire, ce relais (avec ou sans rendez-vous) permet aux usagers de la MDPH (en attente, ou déjà reconnus handicapés) de connaître et/ou de faire valoir leurs droits éventuels aux prestations servies par le CASVP.

Le projet MDPH a joué un rôle d'impulseur et les bénévoles du CASVP déjà formés sur ce site ont, en lien avec leur section d'arrondissement, entamé ou vont entamer de nouvelles permanences publiques. Le choix s'est porté sur les centres sociaux, structures dynamiques, professionnelles et au public diversifié. À ce jour trois conventions de partenariat ont été signées avec des centres sociaux situés sur le 14^e et le 15^e arrondissement et une convention est en cours de signature sur le 10^e arrondissement.

En parallèle l'équipe des bénévoles du centre social du 11^e arrondissement a été formée durant deux demi-journées aux prestations d'aide sociale facultative et au fonctionnement général de l'action sociale parisienne de manière à être en mesure d'aider les usagers fréquentant leurs services notamment en matière de prescription d'aides ou d'appui à la constitution de dossiers. Ce projet s'inscrit dans le temps avec une participation régulière (semestrielle) du CASVP aux temps de rencontre de l'équipe de bénévoles pour évaluer avec eux les besoins sociaux, les attentes et difficultés rencontrés par les usagers dans leurs contacts avec le CASVP.

L'exemple des partenariats...

La banque postale...

Depuis plusieurs années, différents établissements bancaires ont pris conscience de leur rôle mais aussi de leur propre intérêt à accompagner leurs clients en difficulté (ponctuelle ou de plus longue durée).

Ainsi différents projets de repérage des publics en difficulté ont été initiés par les établissements bancaires dont le projet REFLEX (Réagir Ensemble et Fédérer la Lutte contre l'EXclusion) mis en place par la banque postale.

L'objectif de REFLEX est d'identifier par plusieurs moyens, portés en centre financier et en agence, des clients dont la situation se dégrade ou s'est récemment dégradée (multiplication de prêts à la consommation, chute brutale de revenus, multiplication des découverts non autorisés, etc.). À partir de ce ciblage des entretiens pourront être proposés aux clients ainsi qu'une procédure de « sortie de crise » qui passerait par une mise en relation avec les services sociaux (CASVP ou SSDP) et, en contrepartie, des facilités de trésorerie et des solutions bancaires.

Les objectifs partagés sont d'éviter la dégradation d'une situation, de faciliter l'accès aux droits de personnes peu ou pas connaisseurs des dispositifs sociaux.

L'opération test sur Paris sera conduite à partir du deuxième trimestre 2012 sur le territoire du 19^e arrondissement avec le concours des deux principales agences postales, du centre financier et des services sociaux de l'arrondissement.

Les bailleurs sociaux...

La ville est à l'initiative depuis plusieurs années de la mobilisation de l'ensemble des bailleurs sociaux de la capitale pour développer les actions de lutte contre les expulsions.

Ces rencontres ont non seulement permis d'améliorer l'information des bailleurs sociaux, sur les aides municipales mais aussi d'envisager des actions concrètes en matière de communication. Certains envisagent un travail de proximité par le biais des gardiens, d'autres proposent, notamment pour les nouveaux locataires, un travail lors de la constitution des dossiers. Ainsi le groupe SNI, premier bailleur de France, souhaite désormais lors de la constitution des dossiers de demande de logements tester automatiquement à l'aide du moteur de simulation logement [Cf. page 33] les aides potentielles des futurs locataires et glisser à l'intérieur du dossier d'entrée dans les lieux, en sus du dossier CAF, le dossier CASVP pour les publics éligibles.

L'exemple de l'approche par quartier politique de la ville...

Le CASVP et la délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) ont entrepris un travail en partenariat en vue de faciliter l'accès à l'information des habitants en quartiers politiques de la ville sur les prestations du CASVP. Il s'agit avant tout de repérer les quartiers où la population ou une certaine catégorie de population n'aurait pas connaissance des aides municipales et de travailler ensemble à une meilleure lisibilité de la politique sociale de la ville afin que les habitants puissent être mieux informés et accéder plus facilement à leurs droits. Le point d'accès aux droits (PAD) est l'autre partenaire sollicité par la section du 13^e arrondissement dans le cadre de cette expérimentation.

Deux projets se dessinent :

- D'une part un projet plutôt classique qui consiste à aller vers l'utilisateur, avec la mise en place de permanences du CASVP au PAD afin d'informer les usagers sur les aides servies, voire les assister dans la constitution d'un dossier.
- D'autre part un projet plus novateur qui consiste à faire venir l'utilisateur vers les services du CASVP par le biais des ateliers socio-linguistiques qu'organisent plusieurs associations sur le 13^e arrondissement. Dans ce cadre, il s'agit d'accompagner des groupes d'utilisateurs potentiels vers les différents services administratifs pour une visite qui permet de repérer les lieux et de les « démythifier » et une rencontre qui permet d'informer ces personnes. Ces groupes seraient limités à dix personnes et les rencontres, autour d'un café, pourraient être animées par deux personnes. Bien évidemment la présentation sera ciblée en fonction de la catégorie de public rencontrée (familles, personnes âgées, etc.).

L'exemple de l'utilisation des vecteurs communautaires...



Le café social du 20^e arrondissement...

Sa principale mission est d'accueillir les personnes âgées, notamment des vieux migrants, dans un espace de sociabilité, convivial et chaleureux. Il s'agit de les écouter, les sortir de l'isolement, mais aussi les aider dans les démarches quotidiennes pour faciliter l'accès aux droits (retraites, prestations sociales, aides diverses) et assurer une veille sociale sur des situations susceptibles de se dégrader. L'équipe pluridisciplinaire qui y travaille est constituée de travailleurs sociaux, d'animateurs, d'intervenants culturels et artistiques, de bénévoles. Quelques illustrations du travail effectué :

- ❑ visites à domicile pour venir en aide aux personnes malades ou convalescentes ;
- ❑ assistance à la famille restée au pays, en cas de décès pour l'accomplissement de démarches administratives (pension de réversion) ;
- ❑ permanences d'écrivain public (correspondance, tri et classements de documents) ;
- ❑ accompagnement à la santé et aux soins.

Le CASVP s'est rapproché de l'équipe pour leur présenter les prestations servies en direction du public âgé. À cette occasion un partenariat a été mis en place avec les travailleurs sociaux du café social qui depuis contactent directement le CASVP sur des situations particulières d'usagers. Par la suite, le responsable du café social a intégré le comité consultatif des aides exceptionnelles.

L'expérimentation de la section du 10^e arrondissement...

La section du 10^e souhaite développer des partenariats avec des associations de l'arrondissement, ayant des ateliers socio-linguistiques et/ou des écrivains publics, afin qu'elles deviennent des relais de communication auprès de leurs publics.

Plusieurs pistes de travail sont expérimentées :

- ❑ travailler avec les usagers sur l'identification des documents administratifs clefs et la création de «maquettes» pour une meilleure visualisation des pièces justificatives requises ;
- ❑ constitution d'un «book» réunissant des exemplaires vierges de toutes les pièces jointes pouvant être demandées au public et traduction de chacune d'elle dans plusieurs langues (notamment anglais, chinois, tamoul ourdou) ;
- ❑ organiser des actions collectives sur la reconnaissance des logos des partenaires institutionnels qui délivrent des documents utilisés comme justificatifs (direction des Impôts, CAF, Préfecture, Pôle Emploi, MDPH, etc.) ;
- ❑ apprentissage du vocabulaire de base pour remplir ce type de dossiers administratifs et fournir les pièces justificatives ;
- ❑ traduction et diffusion d'un tableau de synthèse des aides existantes au CASVP.

Une communication au public cible par l'intermédiaire des partenaires du champ social

Au-delà des initiatives particulières et locales présentées précédemment, le CASVP pour assurer une diffusion large d'information auprès des bénéficiaires potentiels, mobilise les organismes sociaux.

De par leur taille et la diversité de leurs missions, les organismes de sécurité sociale telles que la CAF, la CPAM et la CNAV ont en effet une connaissance précise (ressources, composition familiale, adresse) des bénéficiaires potentiels des aides facultatives.

Ainsi, lors de la réforme de l'aide au logement pour les familles monoparentales (PLFM), dont le plafond de ressources a été revalorisé, un travail conjoint avec la CAF a permis d'adresser un mailing spécifique aux familles concernées. De fait, le taux de couverture atteint désormais 83 %, soit l'un des meilleurs taux de couverture des aides servies par le CASVP.

De la même manière mais avec une méthode différente, un rapprochement a été initié avec la CPAM. Dans un arrondissement pilote, le 20^e, la CPAM indique désormais sur les courriers adressés aux femmes enceintes l'existence du CASVP et de ses dispositifs en direction des familles (aides au logement, garde d'enfants, loisirs, etc.). De son côté le CASVP précise sur certaines notifications ciblées les dispositifs portés par la CPAM en matière d'aides complémentaires à la santé.

Enfin la CNAV a sollicité le CASVP pour la rédaction d'une partie de la brochure d'information qu'elle réalise actuellement, afin d'y présenter l'ensemble des actions de l'établissement destinées aux seniors.

Si une évolution et un décloisonnement des prescripteurs d'aides sociales est perceptible, il faut néanmoins noter que les expérimentations restent limitées, qu'il ne peut exister de partages de fichier et que certaines structures restent encore réticentes à communiquer des informations directement à leur public.

Des lieux dédiés à l'accès aux droits

Pour faciliter l'accès au service public, la ville de Paris a développé des guichets uniques en mairie consacrés aux familles (les relais information familles) ou au logement (les relais information logement), proximité et prise en compte globale des attentes des usagers se conjuguent. L'enjeu pour le CASVP, comme pour les autres institutions sociales, est d'assurer une information régulière de ces partenaires pour qu'ils soient en capacité d'orienter les usagers et de les renseigner sur leurs droits potentiels.

L'exemple des Relais Informations Familles (RIF)

Les RIF sont des lieux d'accueil et d'information spécialisés dans les domaines touchant aux familles. Ils ont comme spécificité de s'ajuster à la réalité territoriale et sociologique de chaque arrondissement. Les Parisiennes et Parisiens peuvent ainsi trouver dans leur RIF des services ou des prestations adaptés aux besoins identifiés dans leur arrondissement, et accéder plus facilement au réseau des structures associatives locales et des équipements municipaux destinés aux familles. Les principales missions d'un RIF sont de proposer :

- un accueil et une information de proximité ;
- une information à toutes les familles parisiennes, quels que soient leur situation et l'âge de leurs enfants ;
- une information sur l'ensemble des thématiques de la vie familiale (modes d'accueil des jeunes enfants, scolarité, santé, loisirs, activités sportives ou culturelles, prestations sociales, aides pour personnes âgées, facil'familles, actions entrant dans le champ de soutien à la parentalité, Lieux d'Accueil Enfants-Parents, ludothèque, etc.) ;
- une mise en relation des familles avec les associations ressources de l'arrondissement et les partenaires institutionnels (permanences, documentation, conférences, orientation, etc.).

Fin 2011, Paris comptait 10 RIF (2^e, 4^e, 6^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 14^e et 16^e arrondissements). Ils devraient à l'horizon 2012 - 2013 être au nombre de 15.

Les données disponibles sur les 5 RIF en 2010 font état de :

- 97 356 passages de familles ;
- 168 328 demandes satisfaites ;
- plus de 21 800 appels téléphoniques reçus ;
- 72 116 documents remis.

Malheureusement il n'existe pas encore de données relatives à l'ouverture de droits. Mais le RIF du 12^e arrondissement est en mesure d'indiquer qu'il comptabilise en moyenne 150 orientations trimestrielles vers le CASVP.

2. L'adaptation des supports de communication

La traduction en langues étrangères

Il existe une inégalité d'accès aux droits sociaux des populations d'origine étrangère maîtrisant peu ou pas le français, découlant d'un accès inégal à l'information. L'équité d'accès aux droits implique dans cette optique une adaptation des dispositifs, une compensation des éléments de compréhension faisant défaut aux populations d'origine étrangère. Ainsi, il a été décidé de traduire la plaquette de présentation des aides du CASVP en neuf langues (anglais, arabe, bulgare, cambodgien, chinois, espagnol, roumain, turc et vietnamien), avec une répartition dans les sections d'arrondissement effectuée en fonction des lieux de résidence des communautés.

Si la traduction de documents explicatifs dans la langue d'origine permet une meilleure diffusion de l'information, elle doit être enrichie et complétée d'autres actions que le CASVP entend mener dans les prochaines années :

- Les documents ne doivent pas être compréhensibles uniquement sur le plan linguistique, ils doivent être culturellement intelligibles, ce qui suppose un travail préalable avec des représentants des communautés ciblées sur le contenu des supports.
- La diffusion de ces supports traduits doit être ciblée vers les lieux fréquentés par les relais d'opinion propres à chacune d'entre elles. Aussi un travail d'identification de ces différents lieux et relais a été entamé en partenariat avec la DPVI, les mairies d'arrondissement et les associations.

Par ailleurs si la traduction permet de connaître les dispositifs existants, la non maîtrise du français représente toujours un frein pour s'adresser aux structures administratives. À ce titre, mérite d'être cité l'exemple du Crédit Municipal qui a choisi de recruter des agents issus des communautés sri-lankaises de manière à mettre en confiance linguistiquement et culturellement la communauté d'origine étrangère la plus représentée parmi les clients du prêt sur gages.



L'adaptation du contenu aux besoins des usagers

L'usage des mots (wording) est essentiel en matière de communication et l'est d'autant plus en matière de communication sociale. En effet les mots peuvent être stigmatisant s'ils sont mal interprétés ou non compris. Une réflexion est engagée par de nombreux professionnels (communicants et sociologues) sur cette question et ces derniers soulignent qu'il devient important de se réapproprier un « juste langage » afin de pouvoir approcher le public visé. Cela suppose de veiller au choix et au bon emploi du vocabulaire, aux messages que l'on souhaite voir passer.

En matière d'usage des mots, la question des notifications peut être évoquée (éditées à la fois dans le cas d'accord comme de refus). Concernant la décision d'accord, la notification indique l'aide accordée, son montant et sa période de validité. La procédure de renouvellement est précisée. En revanche et contrairement aux notifications de la CAF, elle ne précise pas différentes données telles que le loyer et les revenus pris en compte. Ces informations permettent pourtant une meilleure compréhension de l'attribution de l'allocation.

Ces données ne figurent pas non plus sur les notifications de refus qui mentionnent certes la référence réglementaire et le motif de refus (par exemple les ressources) mais permettent avec difficulté à l'utilisateur de comprendre, voire de contester la décision. De la même manière les mentions relatives aux recours, certes précises, sont explicitées avec des termes juridiques (notions de recours gracieux, hiérarchique) pouvant nuire à leur lisibilité.

Le CASVP a lancé une expérimentation sur le 10^e arrondissement associant usagers et associations pour procéder à une relecture critique des supports de communication de l'établissement. Sont ainsi mobilisés les ateliers d'écriture ou les cours de français des centres sociaux. Par ailleurs un comité d'usagers du CASVP vient d'être créé. L'objectif est d'associer les destinataires, sur la façon de communiquer et ainsi passer d'une logique d'une offre prédéterminée à une logique de la demande.

Un comité d'usagers à la section du 10^e

Au-delà de la concertation légale, au CASVP, il existe aussi des expérimentations de comités d'usagers. C'est le cas au sein de la section sociale du 10^e arrondissement

entrevue
avec **Odile Sadaoui**, directrice de la section du 10^e arrondissement



Comment avez-vous organisé ce comité pour que des usagers puissent être représentés ?

L'expérimentation d'un comité d'usagers des sections correspond à un souhait partagé par Mao Péninou, adjoint au maire de Paris chargé de la qualité des services publics, de l'accueil des usagers et du bureau des temps, Rémi Féraud, maire du 10^e arrondissement et la direction générale du CASVP. Cette expérimentation a été lancée sur la section du 10^e.

C'est après avoir étudié de tels projets comme par exemple le comité d'usagers mis en place à la Ville d'Angers depuis 2002, que nous avons diffusé en juillet et septembre 2011 des questionnaires à l'attention des usagers de tous les services de la section. Les questions posées devaient permettre de mesurer l'intérêt porté à la création d'un comité d'usagers et la volonté d'en faire partie en tant qu'usager.

Sur 58 questionnaires dépouillés, 38 usagers ont exprimé leur intérêt, 16 ont accepté d'être membres d'un comité d'usagers. Depuis sa création en décembre 2011, le comité d'usagers s'est réuni trois fois (décembre 2011, janvier et mars 2012), il se compose de 2 élus, de 2 représentants d'associations (Conférence Saint-Vincent et APEI75), de 6 agents de la section (gestion, services instructeurs, TS) et entre 4 et 6 usagers par séance.

Comment procédez-vous pour que les membres usagers du comité soient éventuellement renouvelés ?

Jusqu'ici seuls 6 des 16 membres se sont présentés aux réunions, je continue à faire de la publicité au sein de la section pour faire partie du comité et auprès des associations partenaires du CASVP qui vont relayer

« Passer du "travailler pour" au "travailler ensemble" »

l'info auprès de leurs membres ou connaissances.

Qui fait l'ordre du jour lorsque le comité se réunit ?

Pour le moment moi-même en tant que chef de projet, mais je souhaite laisser très vite « la main » aux membres du comité !

Les usagers ont-ils déjà souhaité aborder certains thèmes qu'ils vous ont soumis ?

Oui, par exemple améliorer l'image de la section en cassant l'image d'un « endroit pour les pauvres » entre autre, mais aussi rendre la section plus accessible, ou encore travailler la lisibilité des documents de communication présentant nos aides ou nos dispositifs pour mieux favoriser l'accès au droit. Les membres attendent de ce comité qu'il permette de développer du lien social. L'idée qui prévaut est que ce sera une réussite si l'on parvient à instaurer une vraie culture du dialogue qui permette de passer du « travailler pour » au « travailler ensemble ».

La mobilisation de Paris.fr : le moteur de simulation aides au logement

[<http://www.paris.fr/aidesaulogement>]

Les Parisiens peuvent maintenant estimer, directement sur Paris.fr, leur droit à une éventuelle aide au logement. Ce service en ligne permet en quelques clics à chaque Parisien, de vérifier, au regard notamment de sa composition familiale et de ses ressources, s'il est éligible à l'une des aides proposées par le CASVP, d'en connaître le montant potentiel, les conditions d'éligibilité et de télécharger le formulaire de demande.



PARIS ACTU - PARIS POLITIQUE - PARIS CULTUREL - PARIS LOISIRS
 Paris Tourisme - Logement - Aides au logement - Aides de la Mairie de Paris
 Vous pouvez bénéficier d'une aide au logement de la Mairie de Paris ?

Pouvez-vous bénéficier d'une aide au logement de la Mairie de Paris ?



INDICATEUR
 Pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens d'estimer leurs dépenses de logement, la ville de Paris a créé un simulateur d'aides au logement adaptées à la composition familiale. Ces aides sont accordées sous condition de ressources. Peut-être pouvez-vous en bénéficier ?

Testez ici votre situation.

Les conditions préalables à l'obtention d'une aide de la ville :

- Vous êtes majeur(e) ;
- Vous êtes français(e) ou en situation régulière, si vous êtes de nationalité étrangère ;
- Vous êtes locataire, colocataire, accédant à la propriété ou propriétaire ;
- Vous bénéficiez de l'aide au logement versée par la Caisse d'allocation familiale, ou par tout autre organisme similaire, ou pouvez y prétendre ([consulter le site de la CAF](#)) ;
- Vous ne présentez pas d'impayés de charges de logement ;
- Vous habitez Paris depuis au moins trois ans (cette situation est appréciée dans les 3 années qui précèdent la date de la demande, vous devez donc avoir habité Paris pendant 3 ans, de manière discontinue, au cours des 5 années précédant votre demande).

Votre situation personnelle

Combien d'enfants à charge avez-vous ? (En savoir plus sur le notion d'enfant à charge)
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 +

Êtes-vous propriétaire ? Oui Non

Êtes-vous en colocation ? Oui Non

Vivez-vous en couple (marié, pacsé, concubinage) ? Oui Non

Renseignements pour le calcul de votre aide

Vos ressources mensuelles, et celles de toutes les personnes présentes au foyer (en €)

Loyer hors charges ou charges de copropriété (en €)

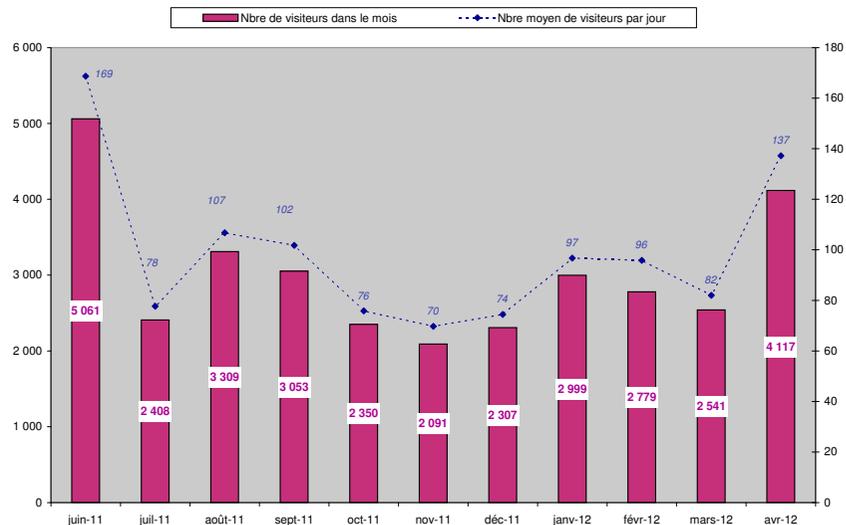
Allocation Logement (en €) (indiquez 0 si vous n'en percevez pas)

Charges locatives (en €) (indiquez 0 si vous n'en versez pas)

J'ai pris connaissance que cette simulation n'a pas de valeur légale et ne saurait faire foi pour prétendre à une aide de la ville de Paris. Elle n'est présentée qu'à titre d'information.

Calculer

Quelques statistiques de connexion...



Après onze mois d'existence (du 31/05/2011 au 30/04/2012), la page du moteur de simulation a été vue près de 34 000 fois. Chaque visite dure en moyenne deux minutes (temps nécessaire à la simulation).

3. La communication auprès des bénéficiaires pour assurer la continuité de leurs droits

Le principe général des aides du CASVP est une décision d'ouverture des droits pour douze mois. Contrairement à d'autres aides (par exemple l'allocation logement servies par la CAF) le renouvellement des droits n'est pas automatique.

De plus, le versement d'une aide, attribuée pour une période de douze mois, peut être interrompu, lorsque l'utilisateur cesse de remplir les conditions d'octroi de l'aide. Cette interruption peut être prévisible et anticipée, notamment lorsque l'utilisateur est détenteur d'un titre de handicap ou de séjour arrivant, à courte échéance, en fin de validité. Dans cette situation, l'utilisateur, pour la levée de la suspension de ses droits, doit fournir très rapidement son nouveau titre en cours de validité.

Du fait de ces complexités, les usagers du CASVP, même s'ils en ont été informés, peuvent se retrouver en situation de rupture de droits. Le CASVP a donc souhaité renforcer l'accès à la continuité du droit.

Conscient de la fragilité de ce public, les aides attribuées aux personnes âgées et les personnes handicapées, notamment la garantie de ressources (l'Allocation Ville de Paris devenue Paris Solidarité) et les aides favorisant le maintien à domicile font l'objet de relances automatiques par courrier deux mois avant leur échéance. Les constats de rupture de droits subis par de nombreux bénéficiaires de Paris Logement ont montré la nécessité de diversifier les formes d'information des usagers en fin de validité de leurs aides.

Les relances Paris Logement...

Créé en octobre 2009, Paris Logement touche un public peu habitué du CASVP (personnes isolées, couples sans enfant, couples avec un enfant). Au premier anniversaire de l'aide, il a été constaté une forte baisse du nombre de bénéficiaires. Si celui-ci pouvait s'expliquer en partie par la nature même du public de bénéficiaires (étudiants, jeunes salariés, couples sans enfants, etc.) dont la situation avait pu évoluer en un an (naissance(s), déménagements, accroissement des revenus) cela ne pouvait suffire à expliquer ce phénomène. Il a donc été décidé en janvier 2011 pour les 1 500 bénéficiaires de l'aide n'ayant pas demandé le réexamen de leurs droits au cours du dernier trimestre 2010 d'expérimenter une double campagne d'informations.

[Cf. les principaux résultats en page 18]

Chaque usager a ainsi fait l'objet dans un premier temps d'un appel téléphonique afin de connaître les raisons du non renouvellement de l'aide et de vérifier par ailleurs la situation et la possible réouverture des droits puis dans un deuxième temps d'un envoi postal du formulaire de demande et de la liste des pièces justificatives afin de faciliter la circulation de l'information.

Cette opération a ainsi pu permettre pour de nombreux usagers de bénéficier à nouveau de la prestation. Cette opération a également permis de comprendre que peu de bénéficiaires avaient conscience de la nécessité d'effectuer les démarches de renouvellement.

Les relances par SMS...

Ces opérations de relance semblent donc utiles, voire nécessaires, mais représentent des coûts de gestion d'affranchissement non négligeables. Le CASVP, après la réalisation d'un test concluant début 2012, a décidé de développer un système de relance automatisée de l'ensemble des prestations d'aides au logement²⁰ et des prestations familles par le biais d'un SMS qui avertit les usagers des démarches à entreprendre pour ne pas voir leur(s) droit(s) interrompu(s).

Une expérimentation réalisée sur le mois de février 2012 sur les 10^e et 12^e sections d'arrondissements a démontré que les SMS étaient un moyen d'alerte relativement efficace. Sur chaque section un échantillon a été constitué (respectivement 195 et 225 foyers) à relancer pour une (ou plusieurs) prestation(s) arrivant à échéance à la fin du mois. Afin de mesurer l'efficacité des types de relance, trois sous-groupes équivalents ont été composés : un sous-groupe relancé par courrier, un sous-groupe relancé par SMS, et un sous-groupe sans aucune relance effectuée. Si, au global, seulement 47 % des usagers sont venus effectuer leur demande de renouvellement (accordée ou pas), nous enregistrons 9 points de plus pour le sous-groupe relancé par SMS (56 %), 4 points au dessus de la moyenne pour le sous-groupe courrier (51 %), et 12 points de moins pour le sous-groupe non relancé (35 %).

Les relances par SMS, technique à la fois moderne et peu coûteuse, devraient ainsi permettre dans la continuité du traitement des demandes par courrier, de simplifier et de rendre plus efficiente l'attribution des aides municipales tout en créant un nouveau lien entre l'usager et son administration.



²⁰ L'exploitation du fichier des bénéficiaires de Paris Logement fait état d'un taux d'équipement de mobile de 75 % sur la totalité des personnes joignables par téléphone

B. L'AMÉLIORATION DU SERVICE RENDU

1. Le développement des formations transversales

L'accès aux droits passe également par une connaissance approfondie des dispositifs municipaux de la part de ceux qui sont au contact des bénéficiaires potentiels.

Un usager est en effet en droit d'attendre de la part de tout interlocuteur professionnel qu'il rencontre que celui-ci soit capable de lui apporter une information à minima de premier niveau sur les aides portées par le CASVP tout en lui indiquant les grands principes (parisieneté, composition familiale, etc.).

En direction des agents

Porté par une démarche de labellisation et par le développement de la polyvalence, le plan de formations métiers des agents de sections a mis en exergue l'objectif que chaque agent soit capable, au-delà du traitement de la ou des prestations dont il est chargé, de pouvoir apporter un éclairage, une information aux usagers sur les autres dispositifs dont il pourrait bénéficier. Il s'agit de passer d'une logique de prestations à une logique de public. Ce sont ainsi près de 40 séances de formations qui sont proposées aux agents, animées par un groupe de formateurs, spécialistes des prestations.

Par ailleurs, le CASVP renforce la polyvalence d'instruction de ses prestations au sein des sections d'arrondissement. Afin d'améliorer l'accès aux droits, mais également de gagner en productivité et en qualité de service, il s'agit d'assurer aux usagers un traitement complet de leurs demandes et une information exhaustive sur l'ensemble des prestations. Pour ce faire, des fusions partielles des services instructeurs, voire globales, ont été envisagées et réalisées dans les différents arrondissements en fonction de l'importance des flux.

Enfin, bien que forte d'un réseau de professionnels nombreux et qualifiés, la collectivité parisienne se caractérise néanmoins par des structures nombreuses et parfois cloisonnées sur l'ensemble du territoire. Un travail est donc conduit avec plusieurs directions de la ville et plus particulièrement avec la DASES et

la DLH afin de former régulièrement les agents aux prestations servies par le CASVP dans les secteurs de la famille et du logement. Des projets locaux d'accueil et d'information sociale déclinés au niveau de chaque arrondissement associant SSDP, section d'arrondissement et mairie sont par ailleurs en cours de préparation. Ils s'appuient notamment sur des principes de formations/informations croisées entre les différents services chargés de l'accueil du public dans l'arrondissement.

En direction des bénévoles

Même s'ils ne sont pas des professionnels du CASVP, au travers des nouvelles missions qui leurs sont confiées (relais d'informations, etc.) les bénévoles de l'établissement public sont amenés d'une part à représenter la structure et d'autre part à entrer en contact avec des bénéficiaires potentiels.

En conséquence, ceux-ci doivent être à même d'analyser les situations, d'identifier les prestations qui pourraient être servies aux usagers et à les orienter vers les services adéquats. Ainsi chaque nouvelle mission proposée aux bénévoles est précédée de formations générales et spécifiques aux politiques portées par l'établissement.

En direction des partenaires

Là encore, les attentes sont diverses et nombreuses. De fait, une programmation des acteurs prioritaires à accompagner se met en place, formations de têtes de réseaux, mise à disposition de bases d'informations, etc.

Pour 2011 – 2012, les principaux acteurs accompagnés seront les bailleurs sociaux d'une part et les acteurs de l'énergie (pôle solidarité EDF) d'autre part. Ces acteurs sont des maillons essentiels dans l'accès aux droits de par l'importance des problématiques du logement dans la capitale et le développement de la précarité énergétique et des réponses proposées par la municipalité.

2. La simplification des démarches de demandes d'aides facultatives

Le traitement des demandes courrier...

	Poids des demandes courrier dans la totalité des traitements			
	En 2007	En 2008	En 2009	En 2010
1	12,4%	10,1%	11,1%	7,0%
2	8,1%	7,5%	6,8%	7,4%
3	6,4%	5,9%	6,3%	6,9%
4	9,8%	12,2%	11,2%	9,6%
5	14,5%	13,1%	12,9%	10,9%
6	15,7%	13,7%	14,1%	11,7%
7	27,2%	25,1%	24,5%	22,3%
8	16,3%	14,3%	14,4%	12,4%
9	19,7%	16,2%	16,9%	15,3%
10	12,0%	10,4%	10,1%	8,9%
11	21,1%	21,9%	20,6%	20,1%
12	11,9%	11,3%	11,4%	10,9%
13	28,9%	29,3%	29,4%	30,1%
14	10,8%	10,2%	9,5%	8,6%
15	35,3%	35,4%	36,5%	18,2%
16	30,3%	29,6%	28,8%	26,5%
17	7,8%	7,3%	6,8%	5,9%
18	21,6%	16,6%	12,2%	8,5%
19	30,9%	22,7%	35,0%	39,3%
20	28,7%	9,7%	9,2%	8,0%
Total Paris	22,5%	18,1%	19,0%	17,1%
Nbre total de demandes	450 508	468 583	479 776	485 447
Nbre de demandes courrier	101 367	85 035	91 262	82 844

Cinq arrondissements ont des taux de traitement courrier plus élevés que la moyenne parisienne (en jaune dans le tableau), avec une demande sur cinq traitée courrier dans le 11^e et presque le double dans le 19^e.

Ayant pour but de limiter les déplacements des usagers, et donc de simplifier leurs démarches, le CASVP pratique l'ouverture et le renouvellement de droits par courrier. Si en 2007 le traitement des demandes courrier représentait 22,5 %, ce poids n'est plus que de 17,1 % en 2010. Cette baisse s'explique par l'augmentation du nombre total de demandes, de façon concomitante avec la baisse du nombre de demandes courrier traitées. Plus de quatre demandes courrier sur cinq (81,8 %) concerne une demande de renouvellement d'une aide. Cette possibilité offerte à l'utilisateur participe à l'amélioration de la continuité du droit.

À terme le dépôt des demandes par Internet...

Le CASVP travaille actuellement à la modernisation de son système d'information relatif à l'instruction et au suivi des prestations d'aide sociale dont il a la compétence. Il s'agit de la mise en place de la gestion électronique des documents (GED) prévue en 2013-2014.

Outre l'amélioration de la gestion documentaire escomptée, il s'agit d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur.

À court terme, elle permettra de réutiliser les pièces justificatives de l'utilisateur, assurant ainsi une fiabilité et une rapidité d'accès à l'information avec de plus une facilité de partage des dossiers de demande entre les agents instructeurs.

À plus long terme, elle sera un élément facilitateur de la mise en place de demandes via Internet.

Néanmoins, le CASVP reste attentif à la qualité de l'accueil physique qui reste essentiel, la dématérialisation pouvant être inadaptée à une partie du public et aboutir à une mise à distance spatiale et sociale.

La labellisation...

Le lancement de la démarche au CASVP a débuté en mars 2010. La labellisation QualiParis est basée sur l'élaboration et la validation d'un référentiel de qualité de service, en commun avec sept autres directions de la ville recevant du public. Les thèmes entrant dans le référentiel du CASVP sont :

- l'accès et la signalétique ;
- l'accueil de premier niveau au travers de l'information et de l'écoute ;
- la gestion des réclamations et des suggestions des usagers ;
- la maîtrise des délais de traitement et de paiement de prestation.

La labellisation des sections d'arrondissement recouvre trois objectifs principaux :

- garantir un niveau de service équivalent sur Paris et crédibiliser l'offre de service du CASVP en harmonisant les pratiques des sections ;
- disposer d'un outil d'amélioration continue et de pilotage en mesurant les actions (au travers du suivi de deux indicateurs de délais de traitement²¹ et d'un indicateur de satisfaction des usagers) ;
- valoriser le travail des équipes.

En 2011 - 2012, huit sections ont obtenu le label QualiParis (1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e, 9^e, 16^e et 19^e). D'ici à fin 2013 le déploiement devrait être effectif sur la totalité des sections d'arrondissement.



²¹ Un délai maximum de 15 jours :
 · entre le dépôt du dossier complet et la décision
 · entre la décision et le paiement

ENGAGEMENTS DU CASVP

TRONC COMMUN

ACCES / SIGNALÉTIQUE	
1	Les bâtiments et les équipements sont identifiés avec le logo de la ville de Paris
2	L'accès aux personnes en situation de handicap est facilité
3	L'accueil est signalé
4	Les services sont signalés à l'accueil
ACCUEIL DE 1er NIVEAU	
5	Vous êtes accueillis par des agents courtois et discrets
6	Nous veillons à votre confort et votre sécurité
7	Nous garantissons la confidentialité de nos échanges
8	Nous prenons en charge vos appels téléphoniques en moins de 5 sonneries et avec une présentation appropriée
9	Nous vous mettons en relation avec le bon interlocuteur avec un intermédiaire au maximum
INFORMATION	
10	Vous êtes informé sur les modalités d'accès à nos services
11	Vous êtes informés sur les prestations fournies par nos services
12	Vos échanges avec nos services sont facilités
ECOUTE ET GESTION DES RECLAMATIONS	
13	Nous répondons dans un délai de 15 jours à toutes réclamations écrites portant sur la qualité du service
14	A votre demande, vous pouvez rencontrer le responsable du site ou vous adresser à la direction
15	En cas d'absence de réponse, de différents persistants, vous pouvez saisir la Médiatrice de la ville de Paris
16	Nous mesurons régulièrement votre satisfaction et vous informons du résultat

ENGAGEMENT SPECIFIQUE CASVP

DELAIS DE TRAITEMENT	
17	Dès que votre dossier est complet, vous êtes informé par courrier de la décision dans un délai de 15 jours
18	Le délai maximum entre la décision et le paiement par virement est de 15 jours
19	Pour vous éviter tout retard dans le traitement de votre dossier, nous vous précisons les pièces justificatives manquantes dans les 7 jours suivant le dépôt de votre demande

DISPOSITIONS DU SYSTÈME DE MANAGEMENT QUALITE (SMQ)

20	Responsabilités
21	Organisation documentaire
22	Développement des compétences
23	Audits internes
24	Enquêtes de satisfaction
25	Indicateurs qualités
26	Revue annuelle
27	Animation de la démarche



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

[THÉMATIQUE]

Jeunes en errance

I. La place des jeunes en errance dans les dispositifs gérés par le CASVP41

A. L'ACTIVITÉ DE LA PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) DE BELLEVILLE	42
B. L'HÉBERGEMENT DES JEUNES HOMMES AU CASVP	43
1. Comparaison des profils des jeunes à l'entrée et à la sortie du CHU George-Sand et du CHRS Pixérécourt.	44
2. Les jeunes mis à l'abri dans les gymnases au cours de la période hivernale 2011 – 2012	49

II. L'étude qualitative auprès de jeunes en errance51

A. LE TERRAIN DE L'ÉTUDE	51
1. Les objectifs et les difficultés	51
2. La méthodologie	52
B. L'ANALYSE DE CONTENU	54
1. Les origines de l'errance	54
1.1. Le déni de pathologie(s).	54
1.2. Les ruptures d'hébergement	56
1.3. L'émigration	60
1.4. La fin de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	61

2. Vivre l'errance	63
2.1. Des quotidiens différents	63
2.2. L'hébergement	67
2.3. Les stratégies	74
3. Les voies de l'insertion et les freins.	84
3.1. L'insertion par le travail et ses limites	84
3.2. L'insertion par les soins et/ou par l'accompagnement	87
3.3. L'insertion par le logement	88
3.4. Les freins repérés	89
C. L'ANALYSE SÉMANTIQUE	91
1. Phase agressive ou période d'activité pour rétablir sa situation	91
2. Phase régressive ou de repli	92
3. Phase de résolution du conflit ou de rupture avec le passé	93
4. Phase de résignation	94
D. CONCLUSION	96

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris a souhaité réaliser une étude qualitative auprès de jeunes parisiens (âgés de 18 à 25 ans) sans abri ou sans domicile fréquentant ses structures, et plus généralement auprès de jeunes en situation d'errance. La part des jeunes de 18 à 24 ans pris en charge par le 115 a baissé au cours de la dernière décennie. Malgré une progression ces trois dernières années, les jeunes ne représentent que 12 % du public en 2010 contre 18 % en 1999. Dans son étude sur les sans-abris à Paris sortie en janvier 2011, l'Apur précisait toutefois que le poids des 18-24 ans parmi les personnes isolées hébergées via le 115 ne traduisait pas le poids réel des jeunes dans la population sans-abris. En effet les moins de 25 ans semblent faire moins appel aux structures d'accueil que leurs aînés, privilégiant l'hébergement chez des tiers (famille, amis) et le squat d'appartements.

Il existe peu de données chiffrées sur les personnes à la rue et les entretiens qualitatifs devaient permettre d'améliorer la connaissance de ce public concernant leur parcours mais aussi leurs besoins et, le cas échéant, l'identification de nouvelles réponses à apporter.

I. La place des jeunes en errance dans les dispositifs gérés par le CASVP

Pour les personnes en grande précarité ou sans-abris sans distinction d'âge, le CASVP est un acteur majeur sur le territoire parisien en assurant à la fois :

- ▣ l'accueil et l'accompagnement (10 200 personnes suivies dans les trois permanences sociales d'accueil du CASVP et plus de 4 000 domiciliations de personnes ou familles en PSA et en espaces solidarité insertion);
- ▣ l'hébergement (291 000 nuitées dans les neuf centres d'hébergement et de réinsertion sociale, gestion de gymnases pendant le plan hivernal);
- ▣ la restauration (539 000 repas servis aux personnes en difficulté).

Sa place est également importante dans les dispositifs réservés aux seuls jeunes avec la PSA Belleville qui accueille des jeunes de 18 à 24 ans, le CHU George-Sand et le CHRS Pixérécourt, tous deux ciblés sur les jeunes hommes de moins de 28 ans.

L'accompagnement social du public jeune en errance se caractérise par sa très forte dimension éducative. Les opérateurs et structures spécialisés pour ce public sont peu nombreux à Paris, et forment un réseau très partenarial, auquel sont pleinement intégrés les établissements du CASVP, la PSA Belleville, le CHU George-Sand et le CHRS Pixérécourt. Sur les 5 400 places d'hébergement de stabilisation et d'insertion à Paris, moins de 400 sont dédiées au public jeune. Et sur le volet urgence, seules deux structures sont entièrement vouées au public jeune, dont George-Sand pour les jeunes hommes, et Plurielles pour les jeunes femmes. Les établissements du CASVP représentent ainsi 56 % des capacités d'hébergement d'urgence pour les jeunes en errance, et 9 % des capacités d'insertion pour ce public.

A. L'ACTIVITÉ DE LA PERMANENCE SOCIALE D'ACCUEIL (PSA) DE BELLEVILLE

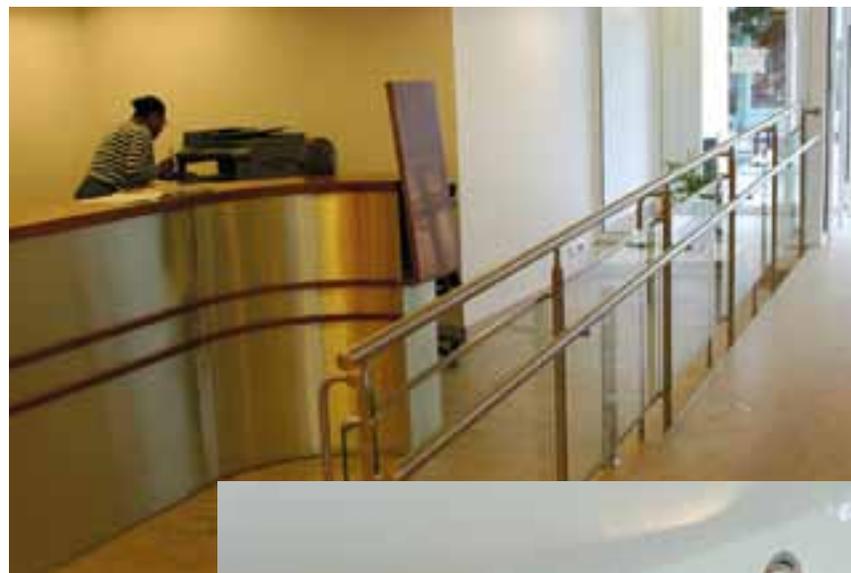
La PSA a été créée en 1982 pour l'accueil des jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans et, en 2008, lui a été rattachée la population des jeunes filles accueillies jusque là par la PSA chemin vert.

La PSA Belleville propose le premier accueil, l'évaluation sociale et un suivi social pour des jeunes sans domicile fixe ou en situation très précaire. Outre leur fonction d'orientation, elle peut aussi assurer leur domiciliation administrative, les aider dans les démarches d'ouverture des droits (CMU, AAH, le cas échéant) et leur attribue des aides en espèces principalement destinées à la subsistance, à la mise à l'abri ou l'accomplissement de démarches administratives. La PSA sollicite également pour certains jeunes le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens. Elle délivre quelques aides en nature, en particulier des titres de transport, compte tenu de l'impossibilité pour les jeunes d'accéder à la carte solidarité transport qui est liée au statut de bénéficiaire du RSA ainsi que des accès aux restaurants solidaires du CASVP.

En 2011, 1 400 jeunes âgées de 21 ans (65 % de garçons, 35 % de filles) en moyenne ont bénéficié d'un suivi social par l'un des 11 travailleurs sociaux de la PSA. La mobilisation des structures d'hébergement ou du 115 constitue une part importante du travail assuré par l'équipe sociale. En 2010, un peu moins de 2 200 demandes d'hébergement ont été réalisées par la PSA dont 45 % ont été couronnées de succès grâce aux partenariats noués par la PSA avec les structures d'accueil.

Pour les jeunes qui le souhaitent ou l'acceptent, une psychologue assure des entretiens avec ou sans rendez-vous. Les constats issus de ces entretiens corroborent l'ensemble des études réalisées sur la santé des sans domicile fixe avec le constat d'une prévalence importante de troubles mentaux et psychologiques : la psychologue de la PSA estime que 40 % de la population accueillie souffre de troubles psychotiques souvent associés à un déni de la pathologie.

Les jeunes ont également accès au sein de la PSA à divers services assurés par des intervenants extérieurs grâce à des permanences assurées par la CPAM, le relais d'accès aux droits ainsi qu'une permanence d'avocats jusqu'à la fin de l'année 2011.



B. L'HÉBERGEMENT DES JEUNES HOMMES AU CASVP

En 2010, le CASVP gérait 12 % des places parisiennes d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale (8 % des CHU et 15 % des CHRS). Parmi les 906 places d'hébergement, un peu moins de 90 sont réservées aux jeunes hommes de 18 à 27 ans avec 55 places au sein du CHU George-Sand et 31 dans le CHRS Pixérécourt. Les CHU et CHRS du CASVP pour femmes avec enfants peuvent également accueillir de jeunes mères mais ne leur sont pas spécifiquement dédiés.

Aussi, en lien avec l'étude qualitative, le choix a été fait de s'intéresser principalement au CHU George-Sand et au CHRS Pixérécourt qui accueillent des hommes isolés de 18 à 27 ans, à partir des données statistiques disponibles dans les rapports d'activité et les dossiers des jeunes sortis de Pixérécourt en 2010.

Nombre de jeunes hébergés à Pixérécourt sont passés par George-Sand (mais aussi par d'autres CHU), souvent après une orientation par la PSA Belleville. Ces deux centres d'hébergement correspondent à des étapes différentes dans le parcours d'insertion des jeunes.

George-Sand accueille une population jeune extrêmement marginalisée. Même si leurs profils sont très variés, la majeure partie des résidents est en situation de rupture et n'a pas de projet en arrivant. La prise en charge tant collective qu'individuelle vise à aider les jeunes à construire les bases d'un projet, ce qui suppose souvent la régularisation de leur situation administrative et l'ouverture de leurs droits. En effet, certains n'ont plus de papiers d'identité ni de sécurité sociale, presque aucun n'est inscrit comme demandeur de logement.

Le CHRS Pixérécourt a, pour sa part, revu ses critères d'admission au cours des dernières années. Alors que jusqu'en 2008, les jeunes accueillis bénéficiaient d'un revenu lié à l'emploi ou à la formation, ou d'un projet de formation, le centre admet depuis 2009 de nombreux jeunes assez éloignés de l'emploi. Ainsi, en 2010, plus de 21 % des résidents ont été accueillis alors qu'ils ne bénéficiaient d'aucune ressource. Les outils d'accompagnement du CHRS ne se limitent pas aux seules recherches de formation, de travail, de logement et de soins mais vise à une insertion plus globale. Ainsi, des actions sont menées pour développer l'accès à la citoyenneté, à la langue française, à la santé, à l'hygiène, aux loisirs, à la culture et aux sports.

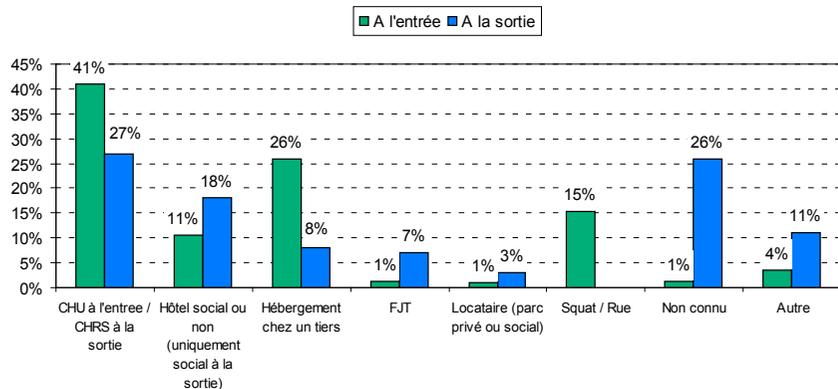
En 2011, les jeunes accueillis dans ces structures étaient âgés en moyenne de 22,6 ans pour George-Sand et 24 ans pour Pixérécourt. 65 % d'entre eux environ étaient de nationalité française. Ils ont séjourné en moyenne 3 mois au sein du CHU George-Sand et 20 mois dans le CHRS Pixérécourt. Tendanciellement, la durée de séjour progresse. Cette évolution reflète d'une part la conjoncture du marché du travail et les difficultés d'accès au logement, et d'autre part les conséquences de l'obligation légale de continuité de l'hébergement. Si cette obligation permet aux résidents de rester dans une structure aussi longtemps que celle-ci ne leur propose pas d'orientation adaptée, elle contribue à l'engorgement des dispositifs. Il révèle en effet une inadéquation de l'offre d'hébergement pour des personnes en difficultés multiples et présentant notamment des troubles psychiques. Ces jeunes hommes restent sur la structure faute d'un hébergement adapté à la sortie. Par ailleurs, ces durées moyennes ne transcrivent pas la grande dispersion des données. En effet, un tiers des hébergés de George-Sand est resté moins de 3 mois en 2010 tandis que 35 % avaient une durée de séjour de 6 mois et plus.

1. Comparaison des profils des jeunes à l'entrée et à la sortie du CHU George-Sand et du CHRS Pixérécourt

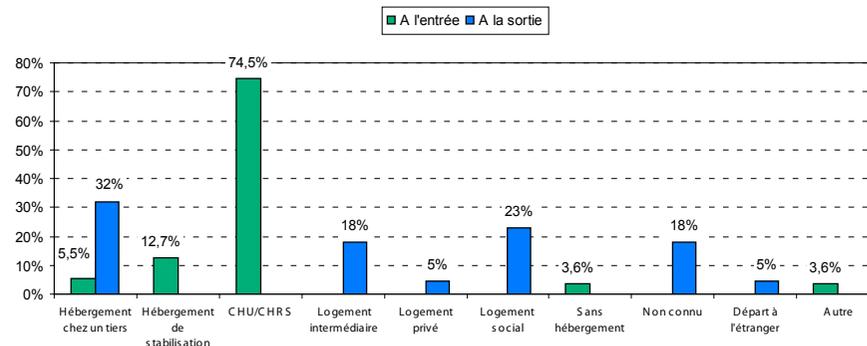
Afin d'apprécier le travail d'accompagnement social réalisé dans ces deux structures, nous allons nous intéresser aux données disponibles qualifiant les résidents à leur entrée en les comparant à celles à leur sortie. Trois thématiques seront observées : l'hébergement, l'emploi et les ressources.

L'hébergement des résidents à l'entrée vs à la sortie du centre

CHU George-Sand



CHRS Pixérécourt



En 2010, le dernier hébergement avant l'entrée à George-Sand était :

- Pour deux jeunes sur cinq un autre CHU. Un pourcentage en très forte augmentation par rapport à 2008 (+14 points); un phénomène lié, comme la hausse de la durée du séjour, à l'obligation légale de continuité de l'hébergement. Certains jeunes vivent des situations d'errance institutionnelle, par manque d'offres pérennes d'hébergement ou de places dans des structures spécialisées.
- Pour plus d'un quart des jeunes l'hébergement chez un tiers; principalement chez des amis pour 16% et pour 9% chez de la famille. La rupture de ce mode d'hébergement apparait comme le motif principal de prise en charge par le CHU. Ce mode d'hébergement ne concerne que 8% des sortants (dont 5% chez de la famille).
- 15% des jeunes ont connu le squat et/ou la rue.

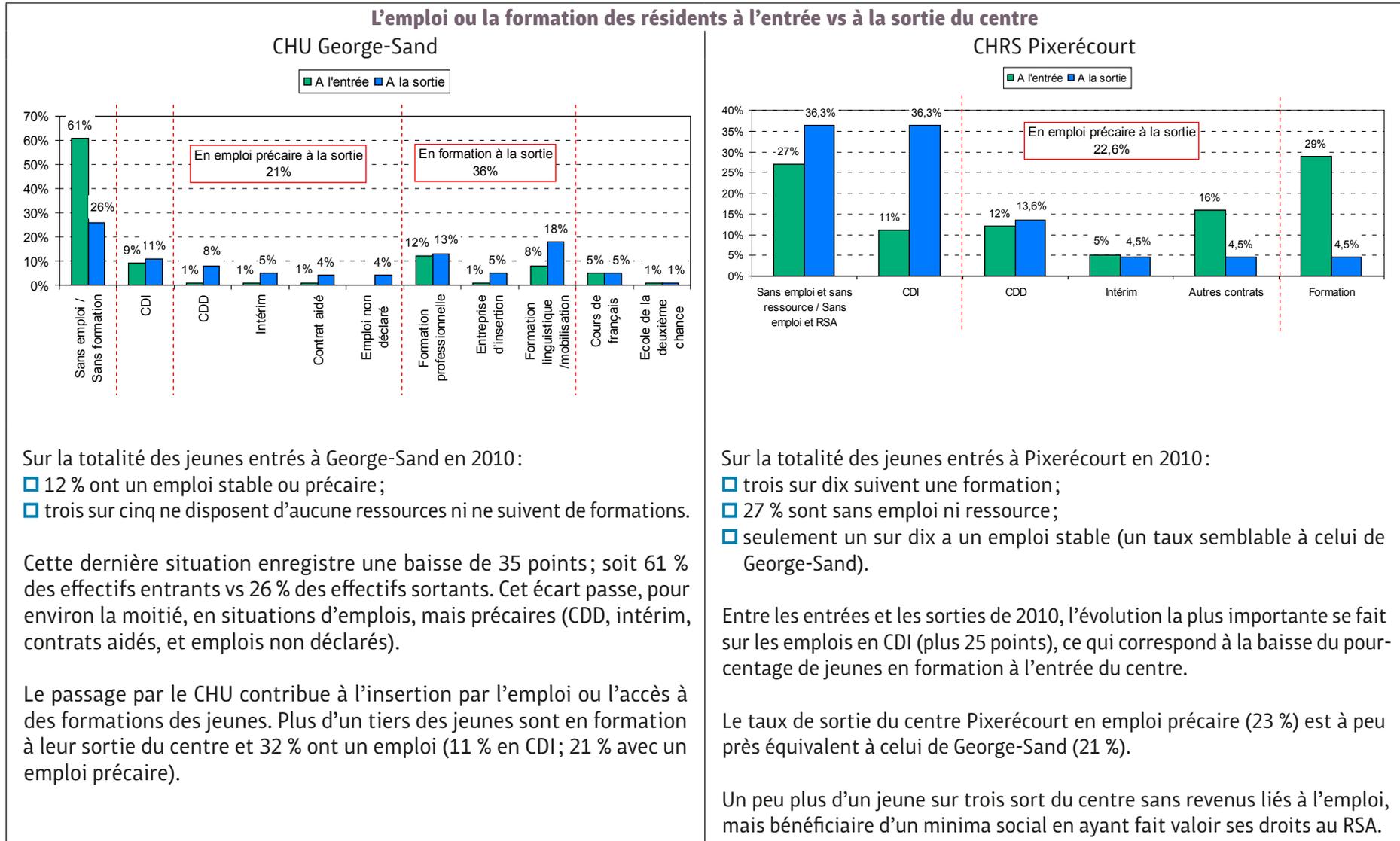
Le passage par le CHU permet à 28% des jeunes de trouver un hébergement; 18% en hôtel social, 7% en foyer jeunes travailleurs (largement encouragé car favorise le turn over des résidents) et 3% dans le parc social ou privé.

Pour un quart des jeunes, la solution d'hébergement trouvée (ou pas) n'est pas connue.

En 2010, le dernier hébergement avant l'entrée à Pixérécourt était pour les trois quarts des résidents un centre d'hébergement. Plus précisément :

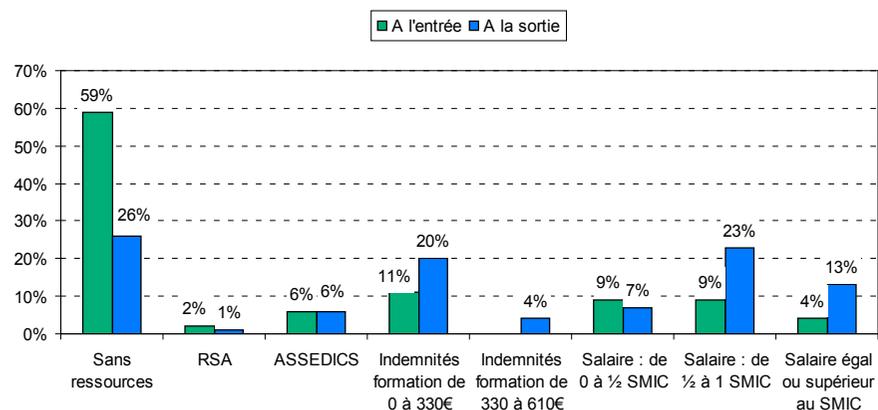
- 62% sortaient de George-Sand;
- 4% sortaient d'un autre CHU que George-Sand;
- 9% sortaient d'un autre CHRS que Pixérécourt.

En 2010, aucun sortant du CHRS n'est relogé en centre d'hébergement. 45% sortent vers un logement autonome (dont 23% social, 18% intermédiaire et 5% privé). Pour un tiers des résidents la solution reste l'hébergement amical. Notons que pour 18% des sortants la solution d'hébergement n'est pas connue.



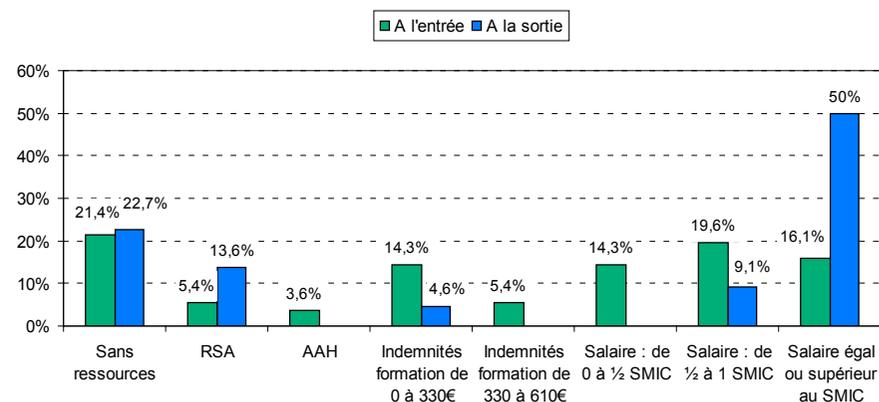
Les ressources des résidents à l'entrée vs à la sortie du centre

CHU George-Sand



À l'entrée au CHU près de trois jeunes sur cinq n'ont pas de ressources, ce pourcentage est divisé par 2,3 à la sortie (59 % vs 26 %). 43 % des jeunes bénéficient à leur sortie d'un salaire, avec un niveau supérieur ou égal au SMIC pour 13 %.

CHRS Pixérécourt



Si le taux de jeunes sans ressources à l'entrée et à la sortie du CHRS Pixérécourt est à peu près identique (respectivement 21 % et 23 %), la moitié des sortants a un salaire au moins égal au SMIC (plus 34 points par rapport aux entrants).

Quelques éléments qualitatifs sur les sortants de Pixérécourt

Afin d'éclairer les données statistiques précédentes, une étude a été réalisée sur les 22 dossiers des sortants au cours de cette même année. Cette analyse apporte des éléments plus qualitatifs sur le profil des sortants, mais aussi sur leur parcours vers l'insertion professionnelle.

La première étape de cette analyse a consisté à définir, avec le référent social de ces jeunes des critères d'insertion professionnelle. La notion d'insertion professionnelle réussie n'est en effet pas ici nécessairement synonyme d'accès à un emploi stable. Il s'agit essentiellement pour ces jeunes d'avoir intégré le travail comme étant une porte vers leur insertion, d'être autonomes dans ce domaine (démarches, prises de rendez-vous, etc.), et d'assumer leurs responsabilités dans le monde du travail (bonne gestion des relations professionnelles, respect des règles, comportement professionnel, etc.). Selon ces critères, sur les 22 dossiers étudiés :

13 sont sortis du centre en étant insérés professionnellement	9 sont sortis du centre sans être insérés professionnellement
Ce critère discriminant nous permet d'étudier en tendance les caractéristiques relatives à chaque population	
<p>Précisons que sur ces 13 jeunes, 3 étaient déjà considérés comme insérés professionnellement à l'entrée. Concernant les 10 insertions professionnelles réussies pendant le séjour des jeunes, 4 travaillaient déjà, 5 étaient en formation ou contrats pro, et 1 était allocataire du RSA. À leur sortie : 7 étaient employés en CDI, 3 en CDD, 2 en intérim, 1 était sans emploi</p>	<p>Parmi ces 9 jeunes non insérés professionnellement, 5 ont intégré le centre en n'ayant aucune ressource (2 étaient allocataires du RSA à leur sortie, les 3 autres n'ayant pas à ce moment là l'âge permettant l'accès au minima social).</p>
<p>Parmi ces 13 jeunes, aucun ne souffre d'addiction ou de troubles psychiatriques pouvant entraver l'insertion. Enfin, aucun d'entre eux n'a connu de prise en charge institutionnelle au titre de l'ASE (ce qui était le cas pour 15 % des hébergés du centre en 2010).</p>	<p>Parmi ces 9 sorties, 3 jeunes souffrent d'addiction, 4 de troubles psychiatriques, 2 ont eu un parcours ASE (1 cumule les 3 difficultés, 2 en ont au moins 2). 2 jeunes ont été au cours de leur séjour rattrapés par un passé judiciaire. Enfin les 2 derniers jeunes sortis sans insertion professionnelle étaient dans le refus d'exercer un emploi non qualifié et souhaitaient aller vers des secteurs d'activité exigeant des compétences qu'ils ne possédaient pas (informatique, sport, etc.).</p>
<p>Ils ont effectué un séjour d'une durée moyenne de 23,7 mois. Le travail social des centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale nécessite un temps long.</p>	<p>Ils ont effectué un séjour d'une durée moyenne de 14,2 mois. 6 de ces sorties du centre l'ont été pour exclusion.</p>
<p>Sur les 22 dossiers étudiés, 5 jeunes ayant réussi leur insertion professionnelle sont parvenus à constituer une épargne durant leur séjour. Sur les 6 jeunes sortis en 2010 et ayant construit une relation affective pendant leur séjour, 4 sont insérés professionnellement.</p>	

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX [JEUNES EN ERRANCE]

Certains profils de jeunes semblent moins facilement insérables professionnellement que d'autres. Si leur séjour ne se termine pas par une exclusion suite à des problèmes de comportement, certains jeunes peuvent rester de très longues années en centre. Les deux profils types d'hébergés les plus loin de l'insertion sont, selon les professionnels de terrain, les jeunes avec des troubles psychiatriques sévères et les jeunes migrants désocialisés, analphabètes dans leur langue maternelle. Les hébergés souffrant de troubles psychiatriques sévères cumulent les difficultés, qui sont souvent liées. Par exemple, ces pathologies peuvent être une cause d'addiction et/ou une conséquence d'une forte carence affective dans l'enfance.

Outre le travail sur l'insertion professionnelle, pouvant combiner plusieurs problématiques (à savoir que le traitement des addictions ne peut se faire que sur du long terme), les CHRS ont également vocation à améliorer l'accès aux droits des hébergés (couverture sociale et maladie, prestations d'aides sociales légales et facultatives, ouverture de compte bancaire, etc.). Autre facette de leur action, ils peuvent être amenés à encourager le rapprochement avec la famille (ascendante ou descendante). Concernant ce dernier axe, il s'avère parfois nécessaire de travailler sur la prise de conscience de relations familiales pathogènes pour le bon développement des jeunes.

Fresque réalisée par les résidents à l'occasion de leur transfert du CHU George-Sand vers celui de l'Observatoire



« On fait quoi demain ? »

Le projet d'humanisation des centres d'hébergement gérés par le CASVP : l'exemple de George-Sand

Le CHU George-Sand propose un accueil inconditionnel à 55 jeunes hommes de 18 à 27 ans. Il occupe aujourd'hui un site tiroir à l'Observatoire, dans le 14^e arrondissement, dans l'attente de la démolition et de la reconstruction des locaux qu'il occupait auparavant rue Stendhal dans le 20^e. Le nouveau projet, conformément aux objectifs de la politique d'humanisation des centres d'hébergement, offrira des conditions d'accueil respectueuses de l'intimité des résidents, à l'opposé de l'ancien centre, dont les dortoirs boxés et les sanitaires collectifs donnaient une image de vétusté et d'insécurité. L'accueil se fera vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'hébergement plus individualisé permettra de mieux répondre à la demande en accueillant des femmes et des couples. Le nouvel établissement permettra la mise en œuvre d'un projet social centré sur l'accompagnement social et éducatif du jeune dans son parcours d'insertion.

2. Les jeunes mis à l'abri dans les gymnases au cours de la période hivernale 2011 – 2012

Tous les ans depuis 2003, dans le cadre du dispositif hivernal établi par l'État, la Ville de Paris met en œuvre un plan « grand froid » afin de renforcer les moyens mobilisables pour mettre à l'abri les Parisiens les plus fragiles. La campagne hivernale est opérationnelle du 1er novembre au 31 mars et requiert notamment l'ouverture de structures d'accueil et d'hébergements supplémentaires sur Paris. Le CASVP est chargé de la coordination du dispositif de mise à l'abri en gymnase, et du renforcement des maraudes en collaboration avec le Samu social.

Pour le CASVP la campagne a débuté cette année le 15 décembre 2011 pour se clore le 22 mars 2012. Plus de 750 personnes ont été accueillies dans les huit gymnases mis à leur disposition au cours de cette période. En plus des données recueillies par l'Observatoire du Samusocial, une enquête auprès de 154 usagers a été réalisée afin d'apporter des éléments de connaissance et d'analyse des publics accueillis dans les gymnases durant la période hivernale. Nous présentons ici le profil des 38 jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant répondu au questionnaire.

Le profil des jeunes accueillis

Sur les 38 jeunes interrogés, deux sont d'origine française (un issu de la province et un de la banlieue), tous deux présents dans la capitale depuis moins d'un an. La quasi-totalité de ce public jeune est donc constitué de migrants, récemment arrivés à Paris. C'est ce qu'illustre le tableau ci-contre présentant la nationalité des jeunes en fonction de leur durée de présence à Paris.

La moitié des jeunes est présent à Paris depuis moins de 6 mois (les valeurs extrêmes de la durée de présence vont d'un mois et demi à 7 ans).

De fait, la quasi-totalité des jeunes est hébergée en gymnase pour la première fois. Seulement quatre déclarent y avoir déjà eu recours l'hiver précédent.

Sur les 38 jeunes interrogés, six sont étudiants ou en formation (respectivement deux et quatre) et trois déclarent travailler de temps en temps.

Depuis moins d'un an	24
Tibet	4
Afghanistan	3
Cameroun	3
Congo démocratique	2
Italie	2
Tunisie	2
Côte d'Ivoire	1
Guinée	1
Irak	1
Lituanie	1
Libye	1
Maroc	1
Pakistan	1
Roumanie	1

Depuis plus d'un an	8
Libye	2
Tunisie	2
Slovaquie	1
Guinée	1
Mauritanie	1
Afghanistan	1

Durée de présence non renseignée	4
Égypte	2
Maroc	1
Roumanie	1

Les raisons de présence à Paris

Aucune raison précise	1
Une raison	29
Deux raisons	8

Économiques	15
Politiques	13
Professionnelles	11
Guerre	4
Médicales	1
Études - formation	1

Les trois grandes raisons de la présence de ces personnes sur Paris sont économiques, politiques et professionnelles.

Le parcours des jeunes usagers vers le dispositif

Le Samu social est à l'origine d'un tiers des orientations de ces jeunes. Mais, les prescripteurs de cet échantillon sont répartis de façon plus homogène que sur l'ensemble des personnes interrogées. En effet, soulignons le rôle important de la DPP dans l'orientation des jeunes en errance vers les gymnases, mais également celui de la Permanence Sociale d'Accueil Belleville.

		La dernière nuit passée avant l'entrée au gymnase								Total	
		Dans la rue	Dans un CHU - CHRS	Dans un parc - dans un jardin	Dans le métro	Chez quelqu'un	Dans un hôtel	Dans un immeuble	Dans un parking		Non renseigné
L'orientation vers les gymnases	Le 115 - Le Samu social	3	4	2	2	-	-	-	-	2	13
	Une équipe de la ville de Paris - DPP	3	1	2	-	-	-	1	1	-	8
	Une PSA	2	-	2	-	2	-	-	-	-	6
	Un ami - une connaissance	1	-	1	1	-	-	-	-	1	4
	Une association	1	-	-	2	-	1	-	-	-	4
	Un ESI	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2
	Les pompiers - la police	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
	Total	10	7	7	6	2	1	1	1	3	38

Pour 25 d'entre eux la dernière nuit avant leur accueil en gymnase s'est passée dans un lieu impropre à l'habitation : pour 17 dans des parcs, rues, et bois ; et pour 8 dans le métro, un parking, et un hall d'immeuble. 7 d'entre eux déclarent avoir passé leur dernière nuit avant l'entrée en gymnase dans un centre d'hébergement. Les renseignements recueillis par les bénévoles administrant le questionnaire indiquent qu'il s'agit majoritairement de la Mie de Pain ou de la Boulangerie.



Les aides perçues

Aucune aide	27
Une aide	7
Deux aides	3
Trois aides	1

Restauration solidaire	6
Autre restauration	2

Suivi social	3
--------------	---

CMU	2
AME	1

Vêtements	2
-----------	---

La majorité de ce jeune public ne bénéficie d'aucune aide. L'aide la plus citée par les jeunes interrogés étant alimentaire (dont six en restaurant solidaire). Seulement trois d'entre eux bénéficient d'un accompagnement social et d'une couverture maladie.

II. L'étude qualitative auprès de jeunes en errance

A. LE TERRAIN DE L'ÉTUDE

1. Les objectifs et les difficultés

Les objectifs de cette étude étaient multiples, mais les difficultés de réalisation des entretiens dues aux particularités de ce public, n'ont pas permis d'apporter toutes les réponses aux questions soulevées par les travailleurs sociaux rencontrés lors de la phase préparatoire.

Ces difficultés étaient de plusieurs ordres. Les entretiens étaient réalisés en français ce qui a écarté de fait une partie de la population migrante. Même si la plupart des jeunes étaient approchés dans le cadre d'une institution [Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Permanence Sociale d'accueil (PSA)], beaucoup ont refusé de participer à l'étude ou bien ont accepté dans un premier temps, mais ne se sont finalement pas présentés lorsqu'un rendez-vous était fixé.

Les entretiens réalisés dans le bois de Vincennes, qui devaient permettre de varier notre échantillon en y intégrant des jeunes en dehors des circuits institutionnels, ne nous ont pas permis de rencontrer les populations de passage (traveler) et/ou toxicomanes, toujours pour les mêmes raisons. Si dans le cadre de l'ABS 2010 les personnes âgées interrogées se livraient facilement, car elles évoquaient un passé souvent digéré, les jeunes étaient plus réticents à raconter des événements récents ou présents. Soulignons également la difficulté pour l'intervieweur de distinguer le vrai du faux dans les témoignages recueillis, quelquefois confus, voire incohérents. Enfin, nous avons rencontré presque autant de cas de figure que de personnes interviewées, ce qui ne permet pas de dresser un profil type du jeune en errance, mais sont apparues certaines similitudes de parcours (en termes d'événements et d'étapes chronologiques).

2. La méthodologie

Malgré toutes les difficultés pour trouver des participants ; vingt entretiens semi directifs d'une heure en moyenne ont été réalisés, enregistrés puis retranscrits intégralement dans le but de pratiquer une analyse de contenu.

Le tableau ci-contre récapitule le profil des jeunes interrogés (sexe, âge), le lieu dans lequel s'est déroulé l'interview¹, la durée de l'errance au moment de l'étude, et l'existence ou non d'une prise en charge passée par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Sexe	Age	Lieu de rencontre	Durée d'errance	ASE
Fille	18	CHU Plurielles	Moins de 6 mois	Non
Fille	20	PSA Belleville	Moins de 6 mois	Non
Fille	21	CHU Plurielles	Entre 6 et 18 mois	Non
Fille	21	CHU Plurielles	Entre 6 et 18 mois	Non
Fille	21	CHU Plurielles	Moins de 6 mois	Non
Fille	21	Bois de Vincennes	Plus de 2 ans	Non
Fille	22	PSA Belleville	Moins de 6 mois	Non
Fille	22	CHU Plurielles	Entre 6 et 18 mois	Non
Fille	23	PSA Belleville	Plus de 2 ans	Oui + Contrat jeune majeur
Fille	24	PSA Belleville	Plus de 5 ans	Oui
Garçon	19	CHRS Pixérécourt	Moins de 6 mois	Non
Garçon	19	ESI Halle Saint-Didier	Moins de 6 mois	Non
Garçon	22	CHU George Sand	Entre 6 et 18 mois	Oui + Contrat jeune majeur
Garçon	22	CHU George Sand	Moins de 6 mois	Non
Garçon	22	CHRS Pixérécourt	Entre 6 et 18 mois	Oui + Contrat jeune majeur
Garçon	23	Bois de Vincennes	Plus de 5 ans	Non
Garçon	25	CHU George Sand	Moins de 6 mois	Non
Garçon	25	ESI Halle Saint-Didier	Plus de 5 ans	Oui
Garçon	25	CHRS Pixérécourt	Plus de 2 ans	Non
Garçon	25	Bois de Vincennes	Plus de 5 ans	Oui

¹ Notons que les quotas fille décidés lors de la phase préparatoire n'ont pu être respectés que grâce au report des interviews sur le centre d'hébergement Plurielles

La grille d'entretien permettait au cours de la rencontre d'aborder avec chaque participant les thèmes suivants :

- **Le mode de connaissance de la structure (CHU, CHRS ou PSA) et la question de l'accès aux droits :** la connaissance des structures et des dispositifs existants, les démarches effectuées, les aides déjà perçues, etc.
- **La localisation géographique et les stratégies d'adaptation quotidienne :** le territoire choisi, les déplacements effectués (lieux de couchage – lieux de vie économique – lieux alimentaires), l'appropriation de l'espace, le couchage, les ressources, l'alimentation, l'habillement, l'hygiène, etc.
- **La santé et les soins :** la perception de leur état (physique et moral), les addictions, le comportement vis à vis des soins (si phénomène de renonciation pour quels types de soins), etc.
- **Les cheminements ayant conduit à l'errance :** parcours personnel (familial, scolaire, géographique avec ou sans période de vie à la rue, etc.), les ruptures et traumatismes, etc.
- **Les relations humaines et sociales :** la famille, les amis, les relations amoureuses (la question de la sexualité et de la contraception), les résidents et commerçants du lieu de vie et du lieu de couchage, les administrations sociales (mission locale, CAF, CASVP, etc.), les administrations judiciaires, etc.
- **La considération de soi :** leurs propres qualificatifs pour définir leur situation, le regard des autres et l'image qu'ils leur renvoient, leur place dans la société, etc.
- **La projection dans le futur :** la vision de l'avenir, les besoins et les attentes, etc.

B. L'ANALYSE DE CONTENU

1. Les origines de l'errance

Des entretiens réalisés ressortent quatre déterminants ayant conduit les jeunes à vivre une situation d'errance: le déni de pathologie(s), les ruptures d'hébergement, l'émigration et la fin de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. L'errance résulte généralement de ruptures subies même si certains jeunes choisissent de les revendiquer comme choisies. D'autres encore, dont le discours révèle une instabilité psychologique, ne semblent pas vraiment pouvoir définir l'origine précise de leur parcours d'errance.

1.1. Le déni de pathologie(s)

Dans le cadre du travail préparatoire à cette étude, des professionnels de terrain ont fait état de problèmes d'ordre psychologique survenant une fois que la personne bénéficie d'un logement stable. Ceux-ci limitent alors les possibilités d'insertion dites classiques et posent la question des soins, voire de l'insertion par les soins. Parmi les jeunes rencontrés, quelques uns semblent souffrir de troubles psychologiques, pas toujours diagnostiqués. Être alors dans le déni de leur(s) pathologie(s) les pousserait à l'errance et favoriserait leur balotage de structures en structures (souvent pour cause d'exclusions). Le terme d'errance pathologique a d'ailleurs été utilisé par un des professionnels.

« Fallait que je sois suivi dans je sais plus dans quelle structure. Ils m'ont dit que j'irai voir un psychiatre. J'ai pas besoin d'aller voir un psychiatre. J'ai été à la DDASS, j'ai jamais vu un psychiatre. C'est une culture un peu de forcer les gens à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. »

Garçon, 22 ans

Ces troubles psychologiques peuvent être à l'origine d'une rupture familiale, empêchant de plus l'insertion professionnelle. Dans leur récit, les jeunes concernés racontent leur échec scolaire et leurs difficultés à se tisser un réseau amical, des difficultés pouvant conduire à des tentatives de suicide répétées.

« La seule personne que j'aime c'est ma mère. Après, je me suis faite un peu avoir par le reste de ma famille, ils sont très méchants. Des manipulateurs, ils ont joué avec mes sentiments. »

« À l'école, c'était une catastrophe, j'étais toujours toute seule dans mon coin. J'ai fait une tentative de suicide pour plus aller à l'école. Je ne voulais plus aller à l'école. J'étais traumatisée par les autres de mon âge. Enfin, ils m'ont pas torturée mais pour moi intérieurement j'avais peur d'eux. J'avais très peur d'eux en fait. J'ai arrêté en quatrième l'école et après j'ai fait trois années scolaires avec le CNED. »

« J'ai pris une demi boîte de lexioms et quand je suis allée à l'hôpital, je suis restée 15 jours, on m'a dit pendant que je dormais, on m'a dit il faudra plus jamais prendre de Lexomil sinon ça vous atteint le cerveau et j'en ai repris mais je pense pas que ça m'ait atteint le cerveau. Puis je me suis aussi ouvert les veines avec un couteau. »

Fille, 20 ans

Il semblerait aussi que les situations à l'origine de l'errance (telles que les violences conjugales), mais également les situations liées à l'errance vécues par ces jeunes (prises en charge hypothétiques et de très courtes durée par le 115, nuits dans la rue, etc.) ne fassent qu'aggraver leurs symptômes.

« Parce que le monsieur il m'a fait des violences, j'ai subi des violences, j'ai passé la nuit dehors, dans le métro. Et puis on dit tu es là aujourd'hui et demain tu es dehors. J'ai dit ma vie c'est compliqué, j'ai dit vaut mieux de quitter là la vie. J'ai dit je sais pas qu'est-ce que je suis venue foutre dans la vie. Alors il vaut mieux de me suicider avant de rester dans la vie comme ça. Je pensais j'ai des problèmes là-bas et chez le monsieur j'ai des problèmes aussi. Je sais pas où je vais dormir, c'est pour cela que j'ai pris des mauvaises idées. Comme j'étais stressée, je dors pas la nuit, je fais que pleurer, j'ai pris des décisions n'importe quoi. Maintenant j'ai des suivis au CMP. Je suis suivie, je prends le traitement. »

Fille, 18 ans

1.2. Les ruptures d'hébergement

La quasi-totalité des situations d'errance peut être reliée à une rupture d'hébergement : celles que les participants décrivent comme étant voulues et celles qu'ils disent avoir subies.

Les ruptures d'hébergement choisies

Une des ruptures d'hébergement choisies repérées lors des entretiens concernent les filles victimes de violences conjugales. Ces séparations se révèlent souvent difficiles avec de nombreux allers et retours entre hébergement de secours et domicile conjugal. L'affirmation de leur identité passe bien souvent par le mariage, pour beaucoup avec des hommes qu'elles n'ont pas choisis. Celles-ci se retrouvent alors isolées lorsqu'elles subissent des violences conjugales et décident de rompre.

« Je me suis mariée et ça fait deux ans que je suis en France, et j'ai subi des violences conjugales de la part de mon mari. Et c'est là où je suis partie et j'ai porté plainte. Et j'ai resté au Samu social et après c'est eux qui m'ont orientée vers une autre association qui s'appelle le FIT : une fille un toit. Après je suis retournée avec lui et après on est resté deux mois à peu près et tout. Après, en octobre j'ai reporté plainte. Je suis partie à un hébergement d'urgence qui s'appelle Flora Tristan. C'est à Montrouge, je suis restée là-bas quinze jours même pas, et après, c'est là que je suis partie à l'association Corot et j'ai resté dans un hôtel là-bas, dans le 92 à Clichy. »

« Au début, j'ai jamais pensé à venir et tout et donc, là où j'ai rencontré mon ex-mari et tout, c'est là où on s'est marié et tout, je suis venue ici et donc quand je suis venue ici donc c'était pour vraiment m'installer avec lui. En fait depuis mon arrivée ici, c'est là où il y a eu des problèmes et tout mais moi je pense que c'est à cause de sa famille et tout. Peut-être qu'ils m'ont pas appréciée ou je sais pas. Eux s'ils voulaient sortir entre eux, ils m'appellent pas. Mais s'il y a un truc, un anniversaire, pour taper la vaisselle, le ménage, enfin des choses comme ça, oui. [...] J'ai tout laissé derrière moi. Donc comme si j'ai fait une nouvelle page et après d'un côté, la famille là-bas, si je retourne et tout. [...] Pour eux, il faut que je reste avec lui. Normalement c'est ça, t'as un mari, c'est pas grave. »

Fille, 22 ans

« Je suis allée à l'école. Et à quatorze ans, en 2006, ma grand-mère elle était décédée. Je suis revenue dans la famille, c'était compliqué. Comment faire pour aller à l'école ? Je me suis inscrite, mais même ma maman elle m'a empêchée. C'était des souffrances. Le problème c'est que ça a de plus en plus augmenté. Non seulement j'avais des problèmes avec ma maman, elle m'empêchait de partir, non seulement j'avais des problèmes avec mes frères, mes sœurs parce que personne n'a été scolarisé. Ils étaient jaloux, mais pourquoi elle va à l'école ? Le rôle d'une femme c'est de s'occuper dans le foyer, c'est de rester dans la maison, laver les habits, faire le ménage, tout. C'était compliqué. »

« Ma maman elle m'a fait du mariage forcé. C'était de la part du Monsieur. Comme il m'obligeait de faire ce que je voulais pas, il m'a frappée comme je voulais pas ce qu'il veut. Donc j'ai quitté chez lui. Je préfère ça plus qu'enfermée dans la maison tout le temps, on dirait une prisonnière. Je suis rentrée chez lui le 15 février, le 15 mars dehors. Un mois juste. Je connaissais personne, je commençais à pleurer. J'étais dans la rue, j'ai dormi dans le métro. Tu vois, j'étais dans la rue, j'ai dormi dans le métro. Le lendemain, maintenant je pleurais. J'ai demandé à une dame, c'est elle qui m'a montré à le commissariat. Je suis allée là-bas maintenant. Depuis ce jour j'étais au 115. Tu dors ici. Demain on te dit il y a pas de place. »

Fille, 18 ans

Une recomposition familiale (suite à une séparation ou un décès) peut donner lieu à des violences et des carences affectives. Dans leur récit, certains jeunes déclarent avoir choisi de quitter un nouvel environnement familial qu'ils n'acceptaient pas.

« Mon père est décédé. C'est pour ça que j'évite d'en parler trop aussi parce que je préfère pas. Vu ce qu'il a fait, je préfère pas. Je vous en dis pas plus. [...] Je suis le seul à pas m'entendre avec mon beau père, mon frère il s'entend super bien, mais moi ça passe pas. J'allais faire une bêtise et j'ai préféré partir et c'était bien mieux. C'était deux semaines avant le CAP, je pouvais plus. Au mois de juin, j'avais les examens, j'ai pas pu les passer. »

Garçon, 19 ans

Un regroupement familial peut également être à l'origine de tensions intra familiales aggravées par l'expérience du déracinement. Certains jeunes interrogés sur leur parcours racontent les difficultés de rejoindre des parents qu'ils ne connaissent pas.

« Avec ma mère, en fait je me suis jamais entendue avec ma mère parce que vu que j'ai pas du tout grandi avec elle. J'ai grandi en Afrique avec ma grand-mère. J'ai pas décidé de venir, elle a fait un regroupement familial parce qu'elle voulait que je vienne ici suivre mes études et voilà. J'avais 17 ans. [...] Déjà je vois pas pourquoi si tu dis vraiment c'est ton enfant, pourquoi abandonner son enfant ? Personne a demandé à être là, ça c'est sur, je l'ai dit carrément. Dis peut-être quand tu étais enceinte t'aurais dû avorter franchement. J'ai demandé, j'ai dit je suis pas un enfant désiré, je sais pas moi. [...] Depuis que je suis dehors elle m'a pas appelée, elle a même pas essayé de savoir si je suis vivante ou pas. »

Fille, 22 ans

« J'ai vu mon père pour la première fois, en 2001, quand il est venu en vacances. C'est là où j'ai commencé à le connaître parce que je le connaissais pas. Et après suite à ça, il a accéléré les démarches et tout pour que je vienne ici. [...] C'est mon père qui est assez violent et, comment dire, et sévère aussi, et j'avais l'impression qu'il voulait que je m'enferme sur moi-même parce que j'étais une fille, et aussi je suis musulmane, bon je veux pas trop caricaturer, mais pour lui, c'est voilà, c'est rester à la maison jusqu'à ce que... Il suffisait que je fasse un faux pas, je me prenais une claque et j'en avais marre quoi. Et la veille du jour où je suis partie, c'est parce qu'il m'avait tapée. [...] J'étais sa dernière cible. Les autres, mes frères et sœurs, ils sont partis. Comment dire, ils l'ont dénoncé un peu à l'école. Ils ont appelé les assistantes sociales. Il y avait un suivi. Mon frère, lui, il est parti directement au commissariat. Moi, j'ai pas eu cette force-là, j'ai préféré partir. »

« J'ai eu des moments de dépression aussi parce qu'en fait, à un moment donné, je cachais en fait. Je disais pas. Je voulais pas qu'on m'aide. Je gardais tout pour moi. Et je me disais c'est quoi cette situation-là ? »

Fille, 22 ans

Certaines filles rencontrées en CHRS évoquent leur rupture familiale choisie comme une source de bienfaits, avec l'idée même que la période de « galère » sans hébergement stable qu'elles ont connue les aura aidées à grandir, à devenir autonomes. Ces filles voient également les études, en général non acceptées par leur famille, comme un moyen de se soustraire à l'emprise parentale.

« Y'a eu le décès à mon père et par la suite, tout le monde est rentré dans ma vie à moi, parce que j'étais la seule fille, mon père a deux garçons, deux petits frères, et donc, tout le monde a voulu se mêler, parce que ma mère a fait une dépression, enfin voilà, ça a été un peu n'importe quoi. Et tout le monde a voulu en fait dire d'être le père, enfin de moi. Voilà. Et ça c'était la coupure. [...] C'est moi qui suis partie. J'ai plus donné de signes de vie. J'ai changé de numéro. J'ai vraiment coupé contact court, tout court, vraiment rien, rien. »

« Je suis plus en confiance d'un côté et ça me permet vraiment d'être ce que je suis. Oui. Et ça m'a beaucoup aidée, moi. Au jour d'aujourd'hui, ça m'a aidée. Cette galère a été bénéfique un peu pour moi. »

Fille, 21 ans

« A un moment donné, je me disais il y a que les études qui peuvent me sortir de là, c'est ce que je me disais. Donc je faisais tout pour arriver loin dans les études. Je bossais comme une malade. Les études pour moi, c'était... moi je me disais toujours que ma réussite sera toujours par les études. »

Fille, 22 ans

La frontière peut en réalité être ténue entre rupture d'hébergement choisie ou subie, s'agissant parfois de ruptures choisies en réponse à des situations de souffrance. De plus, certains jeunes revendiquent leur rupture comme émanant d'une décision personnelle, mais il peut parfois s'agir d'une réécriture de leur histoire.

Les ruptures d'hébergement subies

Lorsque les jeunes racontent qu'ils ont connu une rupture d'hébergement parental ou familial (au sens élargi, par exemple oncle/tante, cousin/cousines), rares sont ceux qui parlent d'un fait précis, d'une raison bien définie ayant pu déclencher cette mise à la porte. Bien souvent une première rupture d'hébergement parental ou familial enclenche un engrenage d'hébergements de secours successifs dans la famille, avec des allers et retours vers le premier foyer.

« J'ai vécu avec mon père et ma mère jusqu'au divorce. Au divorce je devais avoir 10 ans, à peu près. Ça a mis deux ans pour que j'aie pu vivre chez mon père. De 12 ans à 18 ans, j'étais chez lui. Ma belle-mère m'a virée de chez eux. En fait, quand j'ai eu mes 18 ans, je suis partie, je suis restée à peu près cinq, six mois, chez ma mère. En six mois, j'ai dû rester deux semaines en tout jour pour jour chez moi. Parce que j'allais tout le temps chez des amis parce que je ne voulais pas rester à la maison. Je ne m'entendais pas du tout avec, donc après je suis partie au bois. Vu comment ça se passait chez ma mère, j'ai dit que, du coup, finalement, je restais là-bas. Je préfère être dans le bois plutôt que d'être chez elle en train de m'embrouiller tout le temps avec elle. »

Fille, 21 ans

Ces hébergements de secours chez des parents proches, surtout pour les filles, ne peuvent représenter une solution durable quand le/la jeune se retrouve dehors, puisque, au final, la famille élargie suit en général la décision parentale. De plus, le fait d'héberger une jeune fille n'est parfois pas accepté culturellement. Même si ces jeunes arrivent à trouver des hébergements par leur réseau (famille et amis), ces solutions ne peuvent être que transitoires et reviennent à une sorte d'errance chez tiers.

Bien souvent ces périodes chaotiques, avec des hébergements instables successifs, sont incompatibles avec un suivi normal de la scolarité. Elles peuvent être à l'origine d'un décrochage scolaire et entraîner une perte de repères plus large (école et quartier).

« C'est parce que là mes parents m'ont mis dehors, plus précisément ma mère, donc voilà j'avais vraiment besoin d'aide et donc voilà, et j'ai été orientée à la PSA Belleville. En fait j'ai eu des difficultés avec ma mère mais je dormais chez ma tante et tout, vu qu'elle s'entend peu avec tous ces gens et donc ils veulent pas que je vienne chez eux. Elles s'entendent pas donc... et ma tante elle s'est dit pourquoi garder l'enfant de ma sœur, on s'entend pas donc ça sert à rien. Je la comprends mais bon. »

« La plupart de mes amis ou des gens que je connais vivent avec leurs parents donc en plus vu que nous nous sommes des Africains c'est pas trop accepté qu'une fille vienne chez toi comme ça débarquer parce que voilà ses parents l'ont mis dehors. Il y a des parents qui n'acceptent pas d'ailleurs. »

Fille, 22 ans

« Sur un an, j'ai fait cinq endroits. Le dernier, j'étais pratiquement à la rue puisque là où j'étais hébergée, moi la personne chez qui j'allais, franchement j'essayais d'être le moins possible à la maison pour pas créer de conflits, pour pas qu'il y ait de problèmes. Donc je me levais le matin, je sortais jusqu'au soir. Je rentrais pas. Je mangeais pas. Mais je sais que je commençais à être lourde pour tout le monde. C'était trop. Ma cousine m'a dit : voilà, il (son mari) peut plus assumer, c'est trop. Moi je disais que je sais, c'était pas évident. Je savais, je comprenais la situation. [...] Moi je me sentais mal. Même vos affaires, vous savez plus où les mettre. Vous devez juste mettre ça de côté et puis je prenais tous mes papiers sur moi. »

Fille, 21 ans

Malgré les actions menées en leur faveur, certains jeunes s'installent dans une problématique d'errance institutionnelle en enchaînant les expulsions des différents lieux d'accueil. Ces jeunes, ayant connu une enfance difficile, sont une population fragile et susceptible de rechuter facilement. Néanmoins ils arborent parfois une certaine désinvolture concernant ces épisodes à répétition et revendiquent même quelques exigences, de confort par exemple.

« Ce qui s'est passé après, c'est que je me suis fait virer d'Urgence Jeunes. [...] Là en ce moment, j'ai été viré de la PSA. En fait... Quand j'allais à la PSA, j'ai... Les rendez-vous, en fait, ne menaient à rien. Ils m'ont dit que voilà, ils voulaient plus me prendre parce que je n'allais pas assez aux rendez-vous. C'est à nous de demander des rendez-vous. Et je donnais plus signe de vie, en fait. Et moi, j'ai pas non plus donné suite, parce que c'est vrai que... à part Baudricourt ou La Mie de Pain... »

Garçon, 22 ans

1.3. L'émigration

À l'opposé du stéréotype d'une population migrante assistée et exigeante vis-à-vis de l'État providence français, un jeune Algérien rencontré paraissait déterminé et débrouillard. Des qualités combattives produisant un impact assez immédiat sur son parcours, puisqu'en quelques mois il avait connu de nettes améliorations dans sa vie, par étapes (émigration, rue, CHU, CDI, puis l'obtention d'un logement personnel autonome²). Si ce cas n'est bien sûr pas généralisable, il illustre la vitalité de certains jeunes immigrés qui considèrent que leur insertion et leur réussite passent par le travail.

« J'ai pas trouvé ma chance, comme on dit en Algérie. C'est trop dur de vivre en Algérie. [...] Je veux pas venir ici en France et je vais trouver tout, par exemple un appartement, je vais trouver directement un travail. C'est par étape. Non, je suis démarré de zéro, du bas, du sol et je monte. En plus, j'ai trouvé le travail seul. J'ai trouvé le travail seul. Et cette chose-là, j'ai pas pu le faire en Algérie. Dans mon pays natal. J'ai pas pu le faire dans mon pays natal, et je l'ai fait ici, en France ! [...] Dans une journée de travail, ils ont réalisé une journée de travail à la mairie du 10e. J'ai déposé mon CV, ils m'ont rappelé, et j'ai eu mon... J'ai eu de la chance ! J'ai eu de la chance ! [...] C'est un peu fatigant, puisque je travaille très tôt. Je me réveille à 4 h 30 chaque jour, à 4 h 30. »

Garçon, 25 ans

² Participant interviewé au CHU George-Sand et revu quelques temps après alors qu'il rendait visite à des amis dans ce même centre

Lors de cette étude, nous avons également rencontré une jeune fille (par ailleurs déjà mère de trois enfants) venue en France pour accéder à des soins afin de traiter de graves problèmes de santé, qui auraient pu lui être fatals, survenus suite à une fausse couche médicalement mal suivie dans son pays d'origine.

« J'étais à l'école et je disais à mon papa, j'étais avec un ami, un copain, qu'on a dit on va étudier, après l'étude, on se marie. Tout le monde nous connaît, on marchait ensemble, on faisait tout ensemble. Mais quand tu es une femme, si tu as vu tes règles, tu dois être chez ton mari. Mon papa a dit non, je vais te donner le monsieur-là. J'ai dit au monsieur le jour que mon papa va mourir, je vais quitter chez toi, je t'aime pas, je ne t'aimerai jamais même si je te fais beaucoup d'enfants. Mon papa m'a donné ce monsieur au mariage. Donc avec ce monsieur-là, chaque fois qu'on fait l'amour, il me frappait. Un jour, j'étais enceinte, je ne savais pas. On discutait et il m'a donné un coup de pied au bas ventre, je suis tombée et ça me faisait mal. C'est là qu'on m'a dit que j'étais enceinte mais c'est avorté. J'ai pleuré, je me suis retournée, j'ai dit à ma maman ça ne va pas. Elle-même elle a pleuré, dans 3 jours, je ne peux plus marcher et je vois mon corps me fait mal si je me couche comme ça, mon ventre commence à gonfler, je ne peux pas me coucher sur le ventre. J'ai beaucoup, beaucoup souffert. Donc mes parents ils ont fait tout pour que je puisse venir ici. Je suis venue ici avec un monsieur. Lui, il me dit je vais t'envoyer en France te traiter. »

Fille, 21 ans

1.4. La fin de la prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Dans notre échantillon, 6 des 20 jeunes interrogés ont connu une prise en charge par l'ASE (4 garçons et 2 filles). Si le phénomène de surreprésentation des enfants issus de l'ASE parmi les jeunes errants est bien connu, il est difficilement quantifiable. Il peut éventuellement être approché par structure. Ainsi, la PSA Belleville estime qu'un tiers de ses usagers est concerné, tandis que 40% des jeunes hébergés au CHU George-Sand et au CHRS Pixérécourt ont eu un placement familial ou institutionnel.

Beaucoup des jeunes issus de l'ASE que nous avons rencontrés semblent avoir été ballotés d'institutions en familles d'accueil, avec parfois, pour certains, des situations de maltraitance y compris dans ce cadre. Nous avons recueilli des récits d'enfances très difficiles, entre violences domestiques, fortes carences affectives, séparations des fratries, et placements, quelquefois dans des familles d'accueil jugées par les jeunes comme aussi néfastes que leur famille biologique. Ces jeunes gardent en général un mauvais souvenir de leurs rapports passés avec l'administration sociale. Quelques-uns développent en plus un sentiment d'injustice, par exemple quand seuls certains enfants d'une famille sont placés.

Malgré la prise en charge, certains évoquent en creux un manque de suivi et d'accompagnement, qui se traduirait au final par une perte de temps. D'autres dénoncent les effets des seuils d'âge. Ainsi, le passage aux 18 ans implique la fin du placement familial (même si l'enfant est satisfait de son environnement). Ce placement est éventuellement suivi par la mise en place d'un contrat jeune majeur qui prend fin aux 21 ans, et ce quelle que soit la situation du jeune majeur.

« Moi, je suis née en banlieue parisienne, et puis, voilà, j'étais chez mes parents, à cause des problèmes familiaux, j'ai été obligée d'être placée à la DDASS. Parce que c'est comme c'est, c'est moi la seule fille, à la maison, et puis, mon père il m'avait violée, et puis c'est moi qui me faisais tabasser par ma mère, je me faisais taper par ma mère et mon grand frère, alors voilà. Parce que ma mère, elle avait dit, de toute façon, dès la naissance, elle aurait su que c'était une fille, elle l'aurait tuée, elle m'aurait tuée dès la naissance. [...] J'allais avoir mes 7 ans 3 mois après. J'ai été placée en famille d'accueil, et comme en famille d'accueil, ils ont eu des problèmes déjà, avec une autre, une autre fille qui était hébergée, qui était placée chez eux, plus avec moi, qu'ils m'ont fait encore des problèmes, comme le mari qui faisait des attouchements sexuels et tout et tout, ils m'ont remis dans une autre famille d'accueil. L'autre famille d'accueil, c'est pareil, sauf que eux, ils me frappaient parce que j'arrêtais pas de vomir, quand, vous voyez quand on fait chauffer le lait, il y a une peau ou je sais pas quoi. Et ça, j'aimais pas, alors j'arrêtais pas de vomir. Elle me frappait avec la ceinture. [...] J'étais placée à l'aide sociale à l'enfance par l'ASE de 6 ans à 8 ans dans une famille, l'autre de 8 ans à 10 ans et le reste au foyer, puisque j'avais pas le choix. Et puis, à la majorité, à 18 ans, ça fait que ils pouvaient plus me prendre en charge, parce que j'ai la majorité, alors, voilà, c'est pour ça que je suis atterrie au 115, et c'est le 115 qui m'ont proposé comme j'étais très très jeune, pour être dans une structure comme ça, de venir ici à la PSA Belleville. »

Fille, 24 ans

« Mes parents se sont séparés, après je suis allé à la DDASS. C'est ma mère qui a souhaité. Je suis enfant de la DDASS. J'ai pas tout le temps été avec mes parents. J'étais en foyer, j'étais en familles d'accueil. J'ai eu un contrat jeune majeur aussi. [...] Après, j'ai un peu renoué contact avec ma mère. Et c'est là que je suis parti voir ma mère et que... c'est une femme avec qui je suis... indifférent... Dans les faits, c'est elle qui m'a mis au monde, mais... voilà, y a pas de... Y a rien. Ça n'a pas marché. »

Garçon, 22 ans

« J'ai une famille bizarre. Décomposée, enfin pas décomposée, mais... Mon père est mort. Il s'est pendu. Après, ma mère, je connais pas sa famille, pourtant je sais qu'elle en a. J'ai un autre frère que ma mère elle a gardé je sais pas pourquoi. Je connais pas ma mère mais elle est bien douteuse. Je connais pas son passé. Elle habite dans le Loiret, et... de toute façon, elle m'aime pas et je l'aime pas. Ouais, j'étais la cinquième roue du carrosse. Moi, je suis parti à 14 ans. En fait, moi j'ai fait l'ASE pour l'aide à l'enfance... Je suis passé par l'ASE, foyers, familles d'accueil... »

Garçon, 25 ans

« C'est compliqué. Mais en gros, j'ai un petit frère, j'ai une petite sœur de mon nom, et sinon, ma mère a fait 17 enfants. Donc, j'ai plein de demi-frères et de demi-sœurs. J'ai été placé en famille d'accueil à 5 ans, et encore avant, à l'âge de 3 ans, j'ai quitté ma mère. Parce que ma mère n'était pas apte, elle avait plein d'enfants, elle travaillait pas, donc elle était pas apte... Une assistante sociale a vu sa situation, et elle était pas apte à élever ses enfants. Donc on a tous été placés dans des foyers, des familles d'accueil... Tous, ouais. Chacun de leur côté... Donc on a toujours été séparé. [...] Moi, j'ai toujours eu la même famille d'accueil. Ma sœur a changé une fois, mon frère a changé une fois. Moi j'ai eu la chance de rester dans la même famille d'accueil. Ils m'ont super bien élevé. Pour moi, c'est comme mes parents. Je dis maman, papa. Donc, là-dessus je suis très fier de ça. [...] À ma majorité, quand je suis parti de ma famille d'accueil, ça m'a fait mal au cœur de partir et de les laisser. C'est malgré moi, c'est le placement familial. C'est mon éducateur de l'époque qui m'a dit qu'il a vraiment tout fait pour que je parte de ma famille d'accueil. Voilà, tu as 18 ans, tu es majeur, tu vas devenir autonome... mais d'un côté, c'est pas si mal, parce que ça m'a fait grandir, ça m'a fait découvrir la vie, entre guillemets. »

« On est retourné à l'ASE. Ils nous ont mis à l'hôtel pendant... moi ils m'ont mis à l'hôtel pendant presque un an à la gare de Lyon. Ils me donnaient de l'argent pour manger et je passais mes journées avec mon frère à l'hôtel, on regardait la télé. On foutait rien. À 21 ans c'est fini, l'ASE, c'est fini. Après l'hôtel, voilà, le Fleuron... »

Garçon, 22 ans

« Une éducatrice m'avait dit on t'aide jusqu'à tes vingt-et-un ans et puis le jour de tes vingt-et-un ans, c'est plus de notre ressort. Si tu as trouvé un travail tant mieux, si t'en as pas trouvé... Voilà. [...] Quand on est en contrat jeune majeur, on s'en soucie pas de ça. Tous les mois on vous donne un peu d'argent pour aller vous vêtir, on vous donne un ticket cinéma, dans les structures y a toujours des sorties, des trucs comme ça. [...] Donc voilà, j'étais à la rue, souvent. Souvent sans m'y attendre, sans m'y préparer avec d'autres problèmes, d'autres déceptions derrière donc voilà quoi. Donc depuis mes vingt-et-un ans c'est horrible. »

Fille, 23 ans

2. Vivre l'errance

2.1. Des quotidiens différents

Au fil des entretiens réalisés, un clivage de population déterminé par la durée de l'errance est clairement apparu. Nous avons fixé la période courte à moins d'un an et demi et la longue à plus de deux ans d'errance (bien que la majorité de ce groupe soit à plus de cinq ans d'errance). Les différences entre ces deux groupes de jeunes transparaissent dans leurs pratiques, leurs préoccupations, mais également au travers des sentiments dont ils nous ont fait part et de leur façon d'envisager l'avenir (principalement en termes d'attentes et de besoins). Nous avons pu identifier chez ces jeunes en situation d'errance deux manières bien distinctes d'aborder et de vivre le quotidien.

Le quotidien des jeunes en situation d'errance depuis moins d'un an et demi

Dans ce groupe en situation d'errance depuis moins d'un an et demi, la majorité des jeunes (8 sur 13) le sont depuis moins de six mois. Quelques filles rencontrées à la PSA Belleville venaient tout juste de vivre leur(s) première(s) nuit(s) dehors. Tous, y compris ceux chez qui l'expérience est plus lointaine, décrivent les mêmes sentiments d'insécurité et de peur. Lors des premières nuits dehors, on ne dort pas, mais on marche. Être immobile, voire endormi, la nuit c'est se mettre en danger. C'est seulement une fois le jour levé et l'activité de la cité revenue que l'on peut enfin se reposer. On peut alors somnoler dans les transports en commun où l'on passe inaperçu en journée, contrairement à un bus de nuit dont le conducteur peut vous demander de descendre.

Les premières nuits passées en structure d'hébergement d'urgence représentent une mise à l'abri, mais toute relative. En effet, outre le fait que de dormir en dortoirs n'est pas un gage de sécurité absolue et peut être un choc pour ces nouveaux jeunes à la rue, ils sont confrontés à la difficulté d'obtention d'une place. La seule solution, celle à laquelle les travailleurs sociaux les encouragent, c'est d'appeler le 115 le plus tôt possible dans la journée. Tous les matins, l'accueil de la PSA Belleville compte au moins toujours un jeune posté au comptoir. Il est en ligne avec le 115, un message d'attente tourne en boucle pendant de longues minutes avant de pouvoir joindre quelqu'un. Être pris en ligne ne signifie pas être hébergé pour la nuit à venir, bien souvent il arrive qu'aucune place ne soit disponible. La confrontation brutale à cette réalité d'une prise en charge hypothétique peut être ressentie par ces jeunes comme une véritable violence de la société à leur égard.

« J'ai dormi dans des hôtels deux fois et dans les bus mais alors c'était la catastrophe parce qu'ils appréciaient pas que je sois dans le bus. C'était horrible, franchement je veux plus jamais vivre ça de toute ma vie. Ça aurait pu être pire, j'aurais pu être dehors complètement, heureusement je restais dans les bus. »

Fille, 20 ans

« En fait avant-hier, j'ai dormi à l'hôtel, il y a une copine qui a payé pour moi. Après je suis partie chez un ami, j'ai dormi là-bas et hier j'ai trainé dans la rue jusqu'à ce matin. Parce que j'avais peur de rester quelque part toute seule. Encore ça va quand on bouge, mais rester immobile non. »

« C'est l'assistante sociale qui m'a dit d'appeler le 115 pour pouvoir... J'ai fait 30 minutes d'attente, j'ai attendu, j'ai attendu, finalement je me suis découragée. [...] Je me dis j'ai passé la nuit dehors aujourd'hui, pourquoi pas demain ? Et ça va être continuel. »

Fille, 22 ans

« Tu sors, tu vas aller t'asseoir il fait froid, tu vas t'asseoir comme ça dans le métro, tu vas dans les associations. Des fois, ça ouvre à neuf heures, des fois à dix heures, tu es obligée d'attendre dans le métro comme une statue. »

Fille, 18 ans

Le quotidien des jeunes en situation d'errance depuis plus de deux ans

Dans ce groupe en situation d'errance depuis plus de deux ans, plus de la moitié des jeunes (4 sur 7) sont des enfants ayant connu l'ASE. Au moment de leur participation à l'étude, cinq d'entre eux vivaient dehors, sans solution stable (rue, campement au bois, 115 ou nuits chez des inconnus au hasard des rencontres). Dans le récit de leur journée prédomine la question de la satisfaction des besoins primaires : où et quoi manger, comment se laver, voire où dormir le soir venu. Même si une tente plantée dans le bois ou un porche habituel constituent des lieux impropres à l'habitat, certains des jeunes en errance longue qui en disposent ne sont pas dans la journée à la recherche d'un abri pour la nuit.

Des associations offrant des réponses à ces besoins (nourriture, douches) existent à Paris. Elles sont d'ailleurs recensées dans le guide solidarité édité par la Ville de Paris dont certains jeunes se servent régulièrement. Mais cette multitude d'associations, si elle permet d'assouvir certains de ces besoins primaires (un participant précisera même qu'il est impossible de mourir de faim), implique aussi de nombreux déplacements et nécessite beaucoup de temps. Cette forme de gestion du quotidien limite le temps consacré aux démarches administratives et d'insertion.

Comme nous le précisons précédemment, il faut, pour parvenir à dormir dehors, avoir l'expérience et l'habitude de la rue, c'est-à-dire avoir déjà vécu une période d'errance significative. L'usage de drogues peut éventuellement contribuer à l'adaptation. Les jeunes confrontés à ce quotidien parlent d'une omniprésente sensation de fatigue. Avec, pour ceux qui ont connu les plus longues périodes de rue, une diminution des capacités physiques et parfois parallèlement une augmentation des addictions.

« Au début on dort pas, parce que... On prend le premier train le matin, et on dort dans le train. Tu comprends, RER, tu poses tes pieds sur la banquette, tu t'allonges, tu dors comme tu veux... Tu fais des allers-retours, tu t'en fous du moment que tu dors. [...] Le plus important le matin quand tu te réveilles, c'est de savoir où tu vas dormir le soir. Là, au moins, tu passes une bonne journée. »

« Je n'ai pas la possibilité de faire les démarches. Je l'envisage pas parce que c'est.... Comment vous expliquer ? Vous dormez dehors. Moi, dehors, demain je peux les faire les démarches, y a aucun souci, y a aucun problème. Le fait de savoir le matin tu sais pas à quelle heure tu vas te réveiller, où tu vas aller prendre ta douche. Comment tu vas faire pour manger ce midi, comment... C'est pas envisageable parce que... Je vis au jour le jour. Aujourd'hui c'est comme ça, demain ce sera comme ça. »

« Ouais, physiquement, c'est dur. En fait, tu te défonces la gueule tous les jours. Depuis que tu es debout. Voilà, c'est physique, tout le temps à droite, tout le temps à gauche... Faut que tu marches tout le temps. Faut gaspiller de la semelle. [...] J'avais 20, 21 ans, ça allait au début. C'était marrant. J'allais bosser au Mac Do, je dormais dehors, je m'en foutais. J'étais en pleine forme. Mais à la longue... Ça use. Vraiment ça use. »

Garçon, 25 ans

«*Maintenant si tu veux vraiment savoir ce qu'on fait dans la rue, comment on vit, comment on survit et puis comment est-ce qu'on fait, faut faire l'expérience avec moi, y a pas de souci, tu nous suis pendant une semaine et tout et puis je te fais connaître mon adresse postale. La domiciliation qui est à rue Malin dans le 19^e ou 20^e, je sais plus, c'est à côté de Laumière. Donc les galères de transports, parce qu'à chaque fois qu'on fait un truc il y a quatre, cinq changements.»*

«*Moi en fait, pendant des périodes, quand j'étais trop défoncé, parce qu'à cette époque-là je me droguais, j'étais trop défoncé, j'étais trop à l'ouest et puis je dormais un peu où je me défonçais quoi. Donc des fois, je me retrouvais sous le Pont Neuf, à côté de Châtelet.»*

«*À la rue, tu peux pas mourir de faim, tu peux pas, faut vraiment être stupide ou con de naissance pour pas se nourrir à la rue. La rue c'est dix fois plus facile de se nourrir, t'as 50 000 assoc sur Paris pour manger. T'as 50 millions d'assoc sur Paris pour manger. T'as les Restos du cœur, t'as l'Armée du Salut, t'as la maraude, t'as ceci, t'as cela. T'as plein d'associations, t'as des trucs phénoménaux. Tu peux pas mourir de faim. Tu peux pas mourir de faim à la rue. Tu peux pas mourir de faim, c'est pas possible.»*

Garçon, 25 ans

«*J'ai le guide solidarité avec moi. Et j'avais trouvé une association le 16-25 à Bercy. Donc, je mangeais matin, midi, après-midi. Et le soir, je faisais les Restos du Cœur, les camions du Resto du Cœur, là où c'était. Il y a cinq camions dans tout Paris qui se posent tous les jours du lundi au dimanche. Selon les jours, ça change. Mais il y en a cinq, donc selon là où on est... Moi, la plupart du temps, j'étais à Châtelet, donc je faisais République, Bréguet Sabin. [...] Pas le choix, faut se déplacer. Ça, pour manger, pour prendre la douche. Pas le choix.»*

Garçon, 23 ans

«*Il y a le guide solidarité. On regarde dedans. Pour les associations, en général, celles qu'on fréquente, c'est le 16-25, la Clairière, les bains-douches, mais ce ne sont pas des associations. Sinon, à part ça, il n'y a rien d'autre. Ah, les Restos du Cœur aussi le soir, les camions seulement. Moi, je pense que des fois heureusement qu'ils sont là, malgré tout. On pourrait vivre sans associations, mais largement plus difficile qu'aujourd'hui.»*

Fille, 21 ans

Les jeunes en situation d'errance depuis plus de deux ans se distinguent aussi par les relations amoureuses. Si les jeunes en errance depuis peu réfutent cette possibilité du fait de leur situation, les autres, probablement parce qu'ils ont passé un stade d'acceptation de leur quotidien, se projettent très naturellement dans une relation.

Certains jeunes étaient en couple au moment où nous les avons rencontrés. Leur témoignage nous a permis de constater que ce statut était parfois source de risques, plus particulièrement pour les filles qui peuvent être victimes de violences ou encore d'exploitations financières. Par ailleurs, ces jeunes filles semblent mal maîtriser leur contraception et la protection vis-à-vis des maladies sexuellement transmissibles (les enjeux financiers sont également parfois évoqués).

«*Moi, j'étais obligée de faire la manche parce que mon ex, il avait dit ouais, il avait besoin d'argent pour acheter un paquet de cigarettes ou des vêtements, je sais plus quoi, alors, et à un moment quand je me suis dit, ouais, je vais arrêter de faire la manche parce que il y a un truc bizarre, quand je faisais plus, il m'insultait de tous les noms, il me frappait et tout et tout et voilà. [...] Quand il a pris ma carte de retrait, et mon numéro, et, et l'argent, ça c'est quand il a fait bien son jeu. Parce que surtout, lui, avec sa drogue, il devait beaucoup de, de crédits, de dettes, alors, lui, il en profitait que je dormais, parce que je voulais pas lui payer ses dettes. [...] Après il est parti, j'ai porté plainte, ils l'ont pas retrouvé, et voilà, lui, il m'a fait aussi la misère. Maintenant, là, je suis avec un nouveau copain, mais lui, il sait que j'ai pas d'argent, c'est lui qui m'aide quand il a.*»

«*On se connaissait pas trop bien, mais après, de plus en plus, quand on a fait, on s'est bien connu, on se connaissait bien. On a fait des tests si on, si lui il a pas le sida et moi, j'ai pas le sida. Nous deux, on a pas le sida, c'est là, où après on a fait sans protection. Mais j'ai dit, au cas où, je préfère quand même mettre les préservatifs ou prendre la pilule. [...] Là je dois aller chez le médecin pour mon dos, pour voir aussi, pour faire un test de grossesse pour voir si je suis pas enceinte, parce que en ce moment, j'ai mal au ventre.*»

Fille, 24 ans

«*Mais pour la pilule, là, par exemple, ça fait trois mois que je ne la prends pas parce que je ne peux pas, parce que je n'ai pas les moyens.*»

Fille, 21 ans

2.2. L'hébergement

Les structures

Tous nous ont parlé des structures d'hébergement d'urgence proposées pour quelques nuits, structures mélangeant des individus de tous âges. Chez les garçons interviewés, la Mie de Pain³ cristallise toutes les représentations du clochard. Cette solution leur a été proposée à tous. Elle est parfois refusée dans un premier temps, mais beaucoup d'entre eux y ont déjà dormi.

«*Moi, je leur ai fait comprendre que La Mie de Pain pouvait pas mettre des personnes qui ont 20 ans, 22 ans, avec des personnes qui ont 20 ans de rue. C'est improbable, c'est... ils nous confient à La Mie de Pain, je pense qu'ils réalisent pas comment c'est en fait La Mie de Pain pour nous envoyer là-bas, parce que franchement, y a des gars, ils terrifient. Quand je vous dis que c'est terrifiant, c'est que... On vous met... Vous savez, vous êtes sur la terre, et on vous met plus bas que terre. À La Mie de Pain, c'est les enfers, vous voyez.*»

Garçon, 22 ans

³ Programme d'humanisation de la Mie de Pain en cours (livraison en 2014).

Les travaux sont réalisés en site occupé avec un passage de 430 à 355 places, dont une partie prévue en 24h/24h. Le coût total de la réhabilitation s'élève à 34,5 millions d'euros (participations: État 10 millions d'euros / Ville 6 millions d'euros / Région 6 millions d'euros).

« En fait, j'y suis allé et quand je suis rentré, c'était vraiment, c'était un boum parce que... que ce soit au niveau des odeurs... Je me sentais pas vraiment à ma place, en fait. Et en fait, j'ai dit à l'agent d'accueil que... j'y allais pas. Après, c'est un ami qui m'a prêté sa voiture, et j'ai dormi dedans, en fait. [...] Et en fait, vu qu'après moi j'avais pas non plus envie de redemander aux copains, je suis resté pendant deux semaines à La Mie de Pain. »

Garçon, 22 ans

« À La Mie de Pain, tout le monde est alcoolique, tout le monde est plus âgé, vous pouvez pas dormir. Vraiment, c'est une galère. C'était une galère. »

Garçon, 25 ans

« Je suis pas resté longtemps à La Mie de Pain. C'était vraiment catastrophique. Tout était catastrophique. C'était pas vraiment un endroit pour rester là-bas. En plus, c'était la première fois que... je venais d'arriver, je connaissais pas la PSA. C'était à peine si je connaissais la PSA, ces trucs-là, les foyers, tout ça, j'avais jamais connu ça. C'est vrai que ça m'a fait bizarre. J'avais pas vraiment envie de rester dans ce genre de monde. C'était pas, voilà... C'est pas mon but, moi... C'est pour ça j'ai fait... J'ai fait en sorte de faire vite fait mes démarches, comme ça, plus vite je sors de ce monde-là, et voilà. »

Garçon, 19 ans

Les filles sont plus éloquentes sur le sujet. Elles parlent des dortoirs sales et sans intimité, des conditions d'hébergement pouvant aggraver leur pathologie chronique quand elles en ont, et des repas servis qui ne tiennent pas compte des pratiques alimentaires religieuses ou culturelles. Elles vivent parfois comme un choc de se retrouver au contact de personnes fortement alcoolisées. De plus, cette logique d'hébergement à la nuit ne leur permet pas d'avoir l'esprit tranquille : bien qu'à l'abri, elles restent préoccupées du lieu où elles passeront la nuit suivante. À propos du 115 plus particulièrement, qu'elles qualifient souvent comme un lieu (« j'étais au 115 »), voire comme un engrenage (« je suis sortie du 115 »), elles racontent les attentes interminables – parfois décourageantes – avant d'avoir un interlocuteur, l'incertitude du nombre de nuits attribuées, mais aussi les mauvaises nuits, parfois même le viol.

« On dit que c'est mieux d'avoir un toit sur la tête que d'être dans la rue, mais c'est laisse tomber leurs logements. C'est les dortoirs mais 100 % parce qu'on est 11 ou 12 dedans. C'est crade, ça pue surtout les clochards, c'est laisse tomber, t'attrapes des punaises, t'attrapes des boutons, c'est pas tellement intime. »

« Si le 115 nous donne une place, par exemple, une semaine, bon là, après, on est tranquille pour une semaine. Mais, quand c'est une nuit, ouais après tu, déjà même quand ils disent une nuit, même si tu as une place, tu cogites déjà dans ta tête quand même, parce qu'après tu te dis, là je suis à l'abri mais demain, où je vais être, et après demain ? Et c'est pour ça, qu'après, voilà il y en a plein qui pètent les plombs aussi. Non, c'est pour ça je suis contente, c'est d'être sortie du 115 parce que c'est laisse tomber. »

Fille, 24 ans

« On te donne 115 une nuit ici, deux jours par là, trois jours par là, quatre jours... Des fois même, tu es couchée au lit, tu as peur, tu sais pas là où tu vas dormir demain. Est-ce que tu vas dormir où tu vas pas dormir. Aujourd'hui tu vas dormir ici mais demain si tu les appelles et ils te disent il y a pas de place? »

Fille, 18 ans

« Le 115, j'avais jamais vraiment appelé et donc depuis un an c'est vrai que j'ai vu que cette solution. S'il y avait pas eu ça, je sais pas. Il y a eu des fois, c'était très agréable la première semaine et tout. Rassurant, pas agréable, on va dire rassurant. Mais le style, on vous héberge à onze heures du soir, vous dormez d'un œil parce que vous surveillez vos affaires, vous dormez mal parce que c'est la vie en ce moment. Le truc, à huit heures du matin il faut reporter son sac et aller faire je sais pas quoi et rappeler, pas pouvoir poser le pied à terre quelques jours. [...] Une fois j'ai pas eu de place et donc je suis restée devant un foyer de jeunes filles. Et là, des filles du foyer m'ont agressée. À chaque fois il y avait des violences, etc. Dans le sud ça a été au sein même des structures, (une relation sexuelle forcée) par des travailleurs sociaux donc voilà. »

Fille, 23 ans

« Depuis que je suis venue ici en France je suis dans la main du 115. J'ai fait 3 mois ici, on me prend et après on m'envoie dans un autre coin. Vous êtes là-bas avec les gens, les vieilles, les vieux, les gens qui boivent l'alcool, les gens qui fument. Ça me dérangeait mais je peux rien faire. J'ai pas des parents ici. »

« La journée, les gens sont dehors. J'ai fait une journée dehors. Quand je suis rentrée à 19 heures, parce que quand vous dormez, c'est à 9 heures ou 10 heures la sortie, vous restez dehors jusqu'à 19 heures. J'étais fatiguée, ça m'a trop, trop fatiguée. C'était l'hiver aussi et je suis rentrée à 19 heures, le coordinateur qui était là-bas, il a vu que j'étais trop, trop fatiguée. Il me demande, j'ai dit ça ne va pas, j'ai mal partout. J'ai marché, j'ai pas l'habitude, j'ai mal, je suis avec mes 2 béquilles, je peux pas tenir. »

« Là-bas aussi le problème, quand tu venais de l'Afrique, le manger de là-bas et ici sont différents. C'est pas facile à adopter. Quand j'ai quitté là-bas, il y a certaines nourritures, si on me donne, je pourrai pas manger. Je préfère juste prendre le goûter et le pain, je mange ça. »

Fille, 21 ans

« Moi j'étais traumatisée par l'idée de me retrouver vraiment dans la rue parce que moi, j'aurais pas pu dormir dans la rue parce que j'ai un problème. Voilà, mon handicap (une spondylarthrite ankylosante) ne me permet vraiment pas. C'est pas que je veux pas, c'est que je pourrais pas en fait. [...] J'ai passé une nuit au centre Montesquieu. Je ne sais pas si on vous a déjà parlé du centre Montesquieu, mais c'est sale. Moi je suis tombée malade juste en sortant de là-bas. J'avais une infection urinaire, enfin j'étais vraiment malade parce que c'était sale. »

Fille, 21 ans

Concernant les CHU, mode d'hébergement plus durable que ceux proposés par le 115, les jeunes déplorent l'obligation de sortie (entre 8h30 et 17h à George-Sand par exemple). D'autant plus qu'il existe un décalage entre les horaires d'ouverture des associations (type missions locales et autres accueils de jour) et ceux de sorties des CHU. Cette règle n'encouragerait pas spécialement à effectuer des démarches. Pire, elle obligerait à «zoner». Beaucoup nous ont parlé des bibliothèques comme d'une sorte de refuge en journée.

« On est obligé de sortir à 8 h 30. On peut rentrer qu'à partir de 17 h. Quand on n'a pas d'argent, qu'on travaille pas, on zone. Soit on va dans des associations, soit on traîne à droite à gauche avec des potes... On foutait rien ! Quand je faisais deux, trois démarches, quand on nous demandait de faire des démarches, mais... Y avait pas trop la motivation. Quand on va à George-Sand, l'état des lieux, tout ça, ça joue sur le moral, quand même. »

Garçon, 22 ans

« La journée des fois il y a les jeunes filles elles vont aller se promener. Elles vont aller faire du n'importe quoi, tu vois dans la rue. Elles vont aller faire des problèmes de jeunes filles. Ça arrive des fois. Si tu n'es pas consciente comme moi. Des fois je partais à la Bibliothèque François Mitterrand pour ne pas rester dans la rue. Je partais là-bas à chaque fois, je restais là-bas jusqu'à le soir. »

Fille, 18 ans

Les garçons nous ont parlé des conditions d'accueil de George-Sand comme étant propices au stress, par exemple dans la gestion des nouveaux arrivants. Entre eux, ils utilisent une sémantique carcérale : ils s'appellent les «codétenus de GS». Tous les jeunes rencontrés au CHRS Pixierécourt étaient d'abord passés par le CHU George-Sand. Ils notent une grande différence entre ces deux structures, qui reflète le passage d'une problématique d'urgence à celle de réinsertion sociale. Pour eux, les principaux changements résident dans les conditions d'hébergement (même s'il ne s'agit pas toujours d'hébergement individuel), la possibilité de cuisiner ses propres repas, mais surtout la possibilité d'être présent en journée. À l'inverse des hébergements d'urgence, le CHRS leur permet de «se poser» et de retrouver une tranquillité d'esprit, influant notamment sur leur moral.

« Et puis aussi, y a un certain stress, parce que... quand par exemple y a une personne qui part, y a une nouvelle personne qui vient et comment dire ? En fait, le foyer où on est, c'est que... on est, la plupart des gens qui sont ici sont pas là par hasard. Beaucoup de gens ont eu tellement de problèmes qu'y en a en fait s'ils restent pas forts mentalement, ils pètent un plomb, ils deviennent fous, et automatiquement ils se retrouvent en hôpital psychiatrique. Y en a beaucoup qui pètent un plomb et y a des gens qui sont un peu dangereux. Donc, c'est vrai que souvent, quand y avait de nouvelles personnes qui venaient, j'étais pas tranquille. »

Garçon, 22 ans

« Moi, je vous dis, y a trois de mes amis qui ont fait de la prison et ils ont dit ouais, c'est qu'une cellule en fait. Après, moi, je dis c'est toujours mieux que rien, franchement. Mais bon, après voilà, on s'appelle les codétenus. C'est pas pour rien. »

Garçon, 22 ans

« Oui, ça change énormément ! À George-Sand c'est un dortoir. On entend tout le monde ronfler. T'as des gens qui fument, qui boivent, qui sont dans des états pas possibles. Quand je suis arrivé à Pixérécourt, ça m'a fait du bien. La première nuit, je me rappelle, j'ai super bien dormi, ça m'a fait du bien. J'étais fatigué. À force, on est fatigué... le moral baisse. C'est une grosse différence entre Pixérécourt et George-Sand. Tu sors et tu rentres quand tu veux. Confort, hygiène... la vie en communauté, tout ça, là on est pas obligé de vivre avec... de rester avec les gens que tu as pas envie de rester comme à George-Sand. Là, tu peux être chez toi tranquille, tu peux regarder la télé, écouter la radio. Si tu veux sortir, tu sors. Tranquille. C'est plus paisible, on va dire. [...] Quand j'étais à George-Sand, je me considérais comme un SDF. Depuis que je suis à Pixé... j'y pense pas, en fait. Je me dis pas je suis un SDF. Je me dis que voilà, je suis dans un foyer. C'est comme un foyer de jeunes travailleurs. À George-Sand, c'est différent, ouais, franchement. J'avais vraiment honte d'être là où j'en étais à ce moment-là. George-Sand, c'est un CHU, un centre d'hébergement d'urgence. C'était vraiment... voilà, c'est l'urgence. Je me considérais vraiment comme un SDF, sans domicile fixe. Malgré que je sois tous les jours à George-Sand, c'était pas un logement stable. Enfin, ici, c'est pas que c'est stable à Pixérécourt, mais c'est mieux on va dire. Je suis pas mal du tout. »

Garçon, 22 ans

« Quand j'ai quitté là-bas, il y a certaines nourritures, si on me donne, je pourrais pas manger. Pour manger bien, bien, c'est ici parce que c'est moi-même qui prépare ce que j'ai l'habitude de manger dans mon pays. »

Fille, 21 ans

Chez un tiers inconnu

Quelques filles ont connu dans leur parcours d'errance un hébergement chez un tiers inconnu, à un moment où elles n'avaient aucune autre solution. Celles qui nous en parlent relatent une expérience très négative où, en contrepartie d'un hébergement ponctuel, il a pu être question d'exploitation (tâches domestiques par exemple) ou encore de relations sexuelles forcées.

« On m'a forcée. Ou alors c'est plutôt les circonstances en fait. Le fait que je sois dehors. »

Fille, 20 ans

« Les garçons disent pour vous, c'est facile, vous trouvez un copain plus facilement, vous êtes chez lui. Ouais, mais au bout d'un moment, des fois on n'a pas envie. Des fois on peut pas. »

« Parce que là, ça va faire trois ans voire quatre que je n'ai pas de lit. Voilà. Je dors sur des canapés, sur des duvets, dans des hôtels, vite fait d'urgence j'ai été hébergée dans un foyer de jeunes travailleurs. Depuis mes dix-neuf ans, puisqu'à dix-neuf ans j'ai eu un lit d'hôpital, j'ai eu un lit de foyer, j'ai eu un lit de formation, j'ai eu un lit chez des gens... Voilà et ça rend dingue. Faut pas se leurrer quand on est une jeune femme, qu'on n'a pas de travail et qu'on n'est pas dans son lit, on sait plus trop ce qu'on est, donc voilà. »

Fille, 23 ans

« En fait, c'est dur de se retrouver à la rue et tout parce qu'après forcément, quand quelqu'un il te propose quelque chose, il a quelque chose derrière la tête, mais il y a des gens qui ne comprennent pas ça. Il y a des gens naïfs et tout et ils disent peut-être que c'est quelqu'un de bien mais finalement... Comme je restais dehors et il y a des gens qui proposent de venir et tout mais il y avait toujours des arrières pensées. Il y avait des choses derrière. Soit je pars avec une dame et elle veut que je lui fais le ménage, soit une qui veut que je lui garde son enfant, soit qu'elle veut m'emmener avec elle pour les boîtes de nuit et tout ça pour que les gens, les garçons ils lui payent. »

Fille, 22 ans

« On dort dans le métro. C'est pour cela, il y a beaucoup de jeunes filles qui sont enceintes, elles savent pas quoi faire, elles vont se donner aux hommes, elles vont accepter, maintenant elles savent pas quoi faire. Ils vont leur gâcher l'avenir parce que dans la nuit ils vont te dire de coucher avec eux. Tu refuses pas ou ils te disent dehors, t'es dans ma chambre. »

Fille, 18 ans

Le bois

Avec l'aide de la DPP (Direction de la Prévention et de la Protection – Département des actions préventives) et de l'association Emmaüs solidarité, nous avons pu rencontrer des jeunes résidant dans des tentes dans le bois de Vincennes. Les professionnels œuvrant sur ce territoire, ainsi que les jeunes interviewés, nous ont parlé de campements temporaires installés durant la période estivale. Alors qu'à la fin des beaux jours, la plupart des jeunes quitte les lieux et trouve des solutions d'hébergement, certains restent, devenant des sédentaires. Les jeunes rencontrés dans le bois et ayant participé à l'étude font partie de cette catégorie.

Ces campements sont régulièrement visités par les équipes de maraudes, leur travail consistant à recenser et surveiller les sites occupés, tout en établissant un contact avec les résidents.

Même si les jeunes, parlant de leur « emplacement », développent un sentiment d'avoir un chez soi, ils reconnaissent que le bois n'est pas un lieu sécurisé et restent préoccupés de la cohabitation avec certaines populations, notamment toxicomanes.

Les conditions de vie observées sont rudimentaires, principalement du fait de l'absence de sanitaires et de l'éloignement de ce lieu par rapport aux différentes associations proposant nourriture et services (laverie, domiciliation, etc.).

« C'est un ami qui m'a emmené au bois là où il était. Il y avait plein de gens, donc c'est devenu tout de suite très convivial et tout le monde est resté ensemble. Après, tout le monde a trouvé des solutions. Donc ils sont tous partis, je me suis retrouvé tout seul. Et après, il y a mon amie actuelle qui est arrivée avec, à cette époque-là, son copain. Et elle a quitté son copain et elle est restée avec moi. »

« Si un jour il y a quelqu'un qui est mal luné ou qui est en manque de drogue, ou quelque chose comme ça, et vu que dans le bois, il y a beaucoup de gens qui le font, vous avez une chance sur deux de vous faire taper sur la gueule. [...] Dans le bois c'est très fréquent que les gens viennent te voir en te disant excuse-moi tu n'as pas une seringue ? La plupart du temps, ceux qui se droguent ou tout ça, qui savent que les autres se droguent aussi, ils viennent vous voir en vous disant excuse-moi, tu n'aurais pas un petit peu de... ? Moi, j'ai un pote qui fait ça, qui fait tout le tour des camps pour aller chercher une barrette de shit, une seringue. Même le subutex, à la base, ça se prescrit par médical, mais ça se trouve partout. Même les petits vendeurs dans la rue à Barbès, ils en ont. [...] On risque un peu. On a un peu peur pour nos vies. Surtout pour la vie du chien. Parce que le chien, lui aussi, il s'est pris des coups. Ça fait deux, trois jours qu'on y réfléchit déjà. Après, on ne sait pas où aller. »

Garçon, 23 ans

« Il y a quelqu'un qui a brûlé nos tentes et nos affaires. C'est pour ça qu'on est parti et qu'on a été chez ma mère quelque temps. Mis à part ça, le fait qu'on ne se sente pas en sécurité, mis à part ça, on se sent un peu chez nous. Parce que c'est un peu nos affaires, c'est nos tentes, voilà. [...] Les deux, trois premières semaines, ça allait très bien et après, il y a eu des embrouilles, tout ça. Ça devenait de moins en moins calme, il y avait beaucoup plus de passage qu'avant. Des fois, on part, mais on s'attend à ce qu'on nous pique des trucs. On n'est jamais tranquille en fait. »

Fille, 21 ans

2.3. Les stratégies

L'entraide entre jeunes en errance

Comme nous l'avons vu précédemment, le fait de se retrouver à la rue implique pour ces jeunes un éloignement vis-à-vis de leur cercle relationnel. Si un réseau social de rue peut être reconstitué au cours de l'errance, bien souvent il reste fragile, quand il ne devient pas violent. Mais, même s'il peut se régénérer, le réseau social des jeunes en errance semble diminuer proportionnellement aux années passées à la rue (principalement pour cause de décès ou d'emprisonnement).

« Avec la plupart, j'ai coupé les ponts avec eux. Et y en a d'autres... on n'a pas vraiment le temps. C'est plutôt eux qui ont coupé les ponts avec moi. C'est plutôt, ils m'ont zappé quand j'étais à la rue. Du jour au lendemain, y a plus eu de nouvelles, plus rien. »

Garçon, 19 ans

« Des fois y a de la violence, des fois y a... Enfin, c'est dur. [...] On vient de banlieue, on est un petit peu... on fait un peu les mecs je sais tout... après la rue, c'est pire que la cité. C'est pire que la cité la rue, je vous le dis. Les autres avec qui je traîne, c'est de la merde. Je sais, je connais la rue... Je sais comment ça fonctionne. Je le sens pas. »

Garçon, 25 ans

« Y en a qui sont mal finis. Là, y avait un pote, que je squattais dans les bois avec lui de 2004 jusqu'à 2006 je crois, un truc comme ça. Lui, il a terminé en psychiatrie et il est pas prêt de sortir. Y a deux potes qui sont en prison, j'en ai d'autres qui sont en semi-hôpital de jour, y en a d'autres qui sont décédés. Overdose et puis ouais, pas mal de trucs. »

Garçon, 25 ans

« Non, je dors plus au métro Trocadéro, c'est fini. Il commençait à y avoir des problèmes à droite, à gauche. J'ai préféré rechanger avant de faire une connerie. La dernière fois, il y en a un, il a pris le coup de couteau sur la joue, alors j'ai fait : C'est bon, j'y vais plus. »

Garçon, 19 ans

Pourtant, dans des structures d'accueil comme la PSA Belleville, nous avons été plusieurs fois témoins d'échanges d'adresses. En racontant leur parcours d'errance, ils évoquent souvent les informations et les «bons plans» qui circulent. Certaines filles nous parleront même d'anecdotes d'hébergement clandestin en centre d'hébergement. Il existe donc bien une forme d'entraide entre jeunes. Plus largement, certains jeunes parlent également d'une entraide intergénérationnelle, lorsqu'au début de leur situation d'errance ils ont bénéficié de conseils, voire d'un apprentissage, de la part de personnes aguerries à la rue.

« En fait, parce que normalement cette amie [résidente en CHU], elle est interdit d'héberger des gens. Donc elle m'a laissée en cachette. J'ai passé vendredi et samedi et dimanche. Je suis pas sortie jusqu'à six heures du matin de lundi. »

Fille, 22 ans

« Il y a des accueils de jour et y avait des gens qui étaient à George-Sand, et qui m'ont dit que... qui m'ont conseillé, qui m'ont dit tu devrais aller là-bas. »

Garçon, 22 ans

« Je connais des gens, j'ai rencontré mes amis, et ils m'ont donné où je vais dormir, ils m'ont aidé, ils m'ont montré plusieurs trucs, plusieurs administrations pour faire les démarches administratives, tout. Il y a des gens que je ne connais pas qui m'ont montré plusieurs choses, dans la rue, avec d'autres amis, vous connaissez les gens. Ça marche comme ça. »

Garçon, 25 ans

« En fait, c'est en parlant avec des gars qui m'ont dit qu'ils étaient à George-Sand et que là c'était vraiment le mieux qu'on pouvait trouver sur Paris. »

« Donc je savais qu'y avait quelqu'un qui était parti, qui s'était fait virer de George-Sand. Donc, j'ai dit vas-y, dépêche-toi, vas, tu demandes la place parce que je sais qu'y a une place. Donc, ils lui ont donné la place, et il est venu. »

Garçon, 22 ans

« C'est quelqu'un qui m'a emmenée à la PSA Belleville, c'est des jeunes de mon âge qui m'ont amenée ici. Des jeunes qui m'ont.... pas ramassée, enfin oui j'étais perdue, j'étais toute seule, abandonnée et ils m'ont aidée. Parce que je connaissais pas Paris et j'avais pas d'amis, j'ai pas d'amis. Ils sont venus et ils m'ont dit il faut que tu viennes là, et voilà. »

Fille, 20 ans

« C'est pour ça, moi, comme vous avez vu, c'est que à la fille là, qui était là, et puis à la fille là, qui était là, à qui je parlais, et puis, il y a un autre garçon aussi, qui est monté, qui est aussi dans la galère, je leur ai passé une adresse où je suis actuellement, c'est eux qui m'ont aidée à sortir du 115, je leur ai donné l'adresse, le numéro et puis voilà, pour que, qu'ils se déplacent, mais sans rendez-vous, et c'est que les après-midi. »

Fille, 24 ans

Il semble à ces jeunes plus facile de fréquenter des personnes ayant connu un parcours similaire au leur. Le partage d'une histoire commune, en certains points du moins, permettrait une meilleure compréhension de l'autre, avec au final le sentiment d'être accepté. Le fait de partager en plus une même culture, et parfois des racines géographiques ainsi qu'une même langue participerait également à tisser des liens, voire construire de réelles amitiés.

«*Même ici en centre, j'ai rencontré plusieurs amis. Oui. Ils sont vraiment gentils. On peut dire une autre famille. Puisqu'on n'a pas de famille ici. On est tout seul. Il faut qu'on soit solidaire, qu'on soit ensemble, pour y aller, mais sinon, on est foutu. On peut pas vivre. Il y a des Tunisiens, des Marocains. Y a pas mal de nationalités. Nous, on parle rebeu entre nous. Ça marche bien. Même ici en France, on lit toujours le journal, on va toujours sur internet qu'est-ce qu'y se passe au bled, il se passe ça, ça, ça...*»

Garçon, 25 ans

«*J'attends mes deux amis. Ensuite, il est 8 h 30, donc soit on va à la PSA directement pour voir si on a du courrier ou autre, soit... La veille on se demande ce qu'il y a à faire pour l'un ou pour l'autre, comme ça chacun on s'accompagne mutuellement. Donc, comme ça, on reste toujours à trois, tranquilles.*»

Garçon, 22 ans

«*Quand je viens ici... ce qui est bien, c'est que tu te sens comme tout le monde. Ici, tu es entre SDF, et y a pas quelqu'un qui te regarde de travers, y a pas... Y a rien qui fait que... voilà, tu vas te différencier des autres. Ici, c'est la même pour tout le monde.*»

Garçon, 25 ans

«*À la PSA. En bas, juste en bas, il y a deux ans. On était dehors. Je lui ai dépanné d'une cigarette et un joint, à l'époque. À l'époque, je fumais un petit peu. Et voilà. On a parlé. J'ai tout de suite senti que c'était quelqu'un de bien, qui avait un bon fond. Un mec qui galère un peu. Je sais reconnaître les gens bien des gens moins bien, entre guillemets. On a super bien accroché, et puis voilà. On s'est retrouvé au Fleuron, on s'est retrouvé à George-Sand.*»

Garçon, 22 ans

«*Partout où je serai, je vais avoir des copines. Je me connais avec les gens partout parce que dès que vous parlez la même langue. Je parle avec les gens, on peut communiquer.*»

Fille, 21 ans

«*Ils ne vont pas faire les clichés comme n'importe qui, nos amis, non. Non, parce qu'on a quasiment que des amis qui ont déjà connu ça, qui ont soit déjà été à la rue, soit qui ont connu pas mal de trucs. Et du coup, ils comprennent tout à fait.*»

Fille, 21 ans

Se tourner vers l'institution

Les professionnels de terrain décrivent les jeunes auprès desquels ils interviennent comme une population revendiquant une envie de stabilisation, ayant fait le choix de se tourner vers l'institution pour pouvoir accéder à l'emploi et au logement (qu'ils n'ont encore jamais eu). Les jeunes participants rencontrés dans les structures font, de fait, tous partie de cette population en capacité d'être en demande et de faire des démarches : une population ayant également connaissance des dispositifs lui étant destinés (les aides et les lieux), ce qui n'est pas le cas de tous les jeunes en errance. En effet, certains, pour diverses raisons, peuvent rester en marge des circuits existants, et sont donc difficilement appréhendables, en particulier les jeunes toxicomanes.

Au cours des entretiens, nous avons effectivement pu constater chez la plupart des jeunes une bonne connaissance des structures et des droits. Par structures, nous entendons par exemple les missions locales, les lieux de restauration, etc. Par droits, nous entendons les règlements des structures, mais également les aides existantes comme l'aide au transport et le Fond d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP⁴). Les jeunes issus de l'ASE témoignent –logiquement– d'un niveau de maîtrise important des dispositifs sociaux.

«*[Mais quand vous êtes arrivé d'Algérie, vous n'êtes pas arrivé directement à la PSA Belleville?] «Oui, bien sûr. Après un mois. Puisque c'est des règlements. Ils ont des règlements. Ils peuvent pas me recevoir avant un mois, ici, de présence ici, en France.»*

Garçon, 25 ans

⁴ Issu de la fusion en 2010 du Fonds d'Aide aux Jeunes et de l'Allocation Paris Jeunes Solidarité, le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens permet de financer tout ou partie d'une formation (aide plafonnée à 2 000 € entre 18 et 25 ans) et apporter un filet de sécurité financière (2 700 € mobilisables sur 3 ans renouvelable) pour améliorer le quotidien du jeune lors de son insertion sociale et financière.

«*Vu que j'ai moins de 25 ans, j'ai pas d'enfant non plus, donc je peux pas avoir le RSA.»*

«*Mon quotidien, quand j'étais dehors, c'est que j'allais à chaque département de la région parisienne, et j'appelais le 115. Le 115, c'est pas les mêmes services. Ça dépend des départements. J'allais en fait à chaque département pour augmenter mes chances de trouver quelque chose.»*

Garçon, 22 ans

« On est resté trois, quatre mois dans la rue, même si c'était un squat, on va dire quand même qu'on était dans la rue. Après, à un moment donné, j'en ai eu marre. J'ai dit à mon frère : on n'a pas encore 21 ans, l'ASE peut s'occuper de nous. Donc on retourne à Paris malgré les problèmes. Parce qu'il voulait pas retourner sur Paris. Il avait peur qu'on le retrouve tout ça. T'inquiète pas, on va aller à Paris, on va retourner à l'ASE, ils vont s'occuper de nous. [...] Moi, l'ASE ils se sont occupés de moi jusqu'au bout, jusqu'à mes 21 ans. Mon frère, ils ont arrêté à 20 ans, parce que lui... mon frère il est moins débrouillard que moi, on va dire. Il foutait vraiment rien... À chaque fois il abandonnait son internat, sa formation. Donc à un moment donné, l'ASE, ils ont dit stop. »

« Je connais le monde social. Heureusement que ça existe. Je suis bien content d'être en France, il y a beaucoup d'aides. Les gens se plaignent de la France, mais je trouve que c'est un pays très... comment dire ça ? Y a beaucoup d'aides. On peut s'en sortir en France. On peut trouver un hébergement, on peut manger à sa faim, on peut se laver. Y a plein d'associations. Je vois pas pourquoi les gens se plaignent de la France. Je suis très content. Malheureusement, j'ai dû compter sur l'ASE et les assistantes sociales malgré moi, mais ce n'est pas une fierté non plus, mais... grâce à eux, je suis là aujourd'hui. Je les remercie. »

« Même par rapport à ça, je connais mes droits, je sais qu'il y a des centres gratuits où je peux voir les médecins gratuitement. »

Garçon, 22 ans

« Au 115 à l'âge de 18 ans, c'est eux qui m'ont orientée ici, à la PSA de Belleville, puisque sinon les autres PSA, c'est soit femmes enceintes, ou soit couples, mais qui ont plus de 25 ans et la PSA de Bastille, c'est juste pour hommes, alors ils m'ont orientée ici, et puis, voilà, c'est comme ça que j'ai connu le PSA de Belleville. »

« De 18 à 24 ans j'étais dans le 115, ou dans la rue, après ça dépend, parce que le 115, comme ils ont pas beaucoup de places, surtout en période, en été, quand c'est pas l'hiver, ils ferment beaucoup de zones. Déjà, c'est pour ça qu'il y a la crise. »

Fille, 24 ans

Par delà leur connaissance des dispositifs et des lieux d'accueil, certains fréquentent assidûment les réseaux d'aides (associatifs et institutionnels) pour attester de leur volonté d'insertion. De la même manière, certains jeunes se sont appropriés le langage spécifique des administrations sociales (ils se disent « en situation d'errance » parce qu'ils étaient « en rupture familiale » et affirment vouloir « se stabiliser »).

« Pour le moment, j'ai besoin d'être stable. Dans mon travail, je suis stable puisque j'ai un CDI, je suis tranquille, mais, ici [en CHU], je suis pas stable. »

Garçon, 25 ans

« Ce que j'ai remarqué, c'est qu'on est en rupture familiale. Souvent c'est nos parents qui nous ont foutus dehors. »

Garçon, 22 ans

« Parce que j'arrive moins en sale état, c'est ça être plus courageuse. Non, plus maline, du fait que j'arrive pas bourrée par exemple. Y en a des mecs – on les voit – ils ont bu dans la journée, ils vont voir l'assistante sociale, ils laissent tarder plus longtemps. Enfin, vous voyez ce que je veux dire, vous voyez le style ? Ils s'assoient dans un coin, ils bougent plus de la journée, ils demandent de l'argent et puis voilà, ils vont s'acheter un sandwich. Ils vont dans leur centre d'hébergement simple et puis voilà. »

« C'est pour ça que jamais ça colle avec les missions locales. Ça a pas collé avec cette fille, ces femmes, enfin ou ces hommes que j'ai vu et que je comprends pas qu'aujourd'hui, trois, quatre mois après, j'ai pas de suivi régulier financier. [...] Je comprends pas qu'en France, je n'ai pas de quoi me racheter des chaussures quand j'ai fait les choses comme il faut. Si on les fait pas comme il faut, faut pas se plaindre. Mais si on les fait ? La journée, je vais m'occuper en allant à la mission locale. Donc je vais à la mission locale pour ça aussi et donc c'est vrai que ça fait cinq mois que voilà. »

« C'était devenu l'urgence, c'était de s'insérer le plus rapidement possible. »

Fille, 23 ans

« J'étais à la PSA Belleville et en même temps, j'étais à la mission locale, c'est vrai moi j'étais inscrite et tout ça, et Antenne jeunes aussi. J'avais trop de choses. [...] J'ai tout fait. Je me suis inscrite à Pôle Emploi toute seule, enfin j'ai fait toutes les démarches c'était moi-même qui faisais ça. Au contraire, j'en faisais même trop. J'allais tout le temps. J'étais suivie. »

Fille, 21 ans

Au cours des entretiens préparatoires à l'étude, certains des professionnels rencontrés nous ont parlé de comportements qu'ils pensaient spécifiques à cette population marquée par ses envies de transgression, tout en étant tournée vers l'institution. Ils observent un fort désir d'immédiateté pouvant provoquer chez ces jeunes des phénomènes de frustration. Ils évoquent même des problèmes de communication, voire de langage violent.

Pendant des interviews ces comportements ont pu ressortir. Quelques garçons nous ont par exemple raconté qu'il leur était arrivé de « forcer la main » aux travailleurs sociaux pour accéder à des structures ou à des aides qu'ils connaissaient. Nous avons également pu noter dans leur discours une certaine impatience. Le temps des institutions étant inévitablement plus long que celui des jeunes confrontés à des situations d'urgence.

« Moi, franchement, quand je suis arrivé ici, je lui ai mis la pression au travailleur social où j'étais, je lui ai dit écoutez, moi... je suis en formation. J'ai de l'argent tous les mois. Je suis pas habitué à ce genre d'endroit, faut que vous me trouviez un truc le plus vite possible. Donc, moi, j'ai demandé, j'ai insisté, et c'est comme ça qu'ils m'ont... mais sinon, je pense que je serais resté à La Mie de Pain. C'est ça le truc. Et voilà. George Sand, c'est moi qui leur en ai parlé. Sinon, jamais ils m'en auraient parlé. »

Garçon, 22 ans

« Si on leur force pas un peu la main, c'est sûr on tombe pas dans ça (CHU George-Sand). Ils vont nous mettre au Fleuron, c'est une espèce de péniche... »

Garçon, 22 ans

« Mon frère s'est fait renvoyer il y a à peu près trois semaines. C'est moi qui l'ai emmené à George-Sand. C'est grâce à moi qu'il a été admis à George-Sand. Il s'est fait renvoyer une fois, j'ai mis un petit mot à la directrice. Elle a accepté de le reprendre, mais il s'est fait renvoyer à nouveau. La première fois qu'il s'est fait renvoyer, c'était par rapport aux absences. Il prenait trop de nuits. Et la deuxième fois, il s'est foutu de la gueule de son référent. »

Garçon, 22 ans

« C'est pas facile du tout d'ailleurs, pour les avoir, et on a beau discuter c'est pas tout de suite ils vont t'aider quoi. Moi je trouve que pour moi c'est vraiment urgent parce que franchement rester dehors dans la rue c'est pas du tout agréable. »

Fille, 22 ans

« C'est fatiguant quand même. Si tu as rendez-vous par exemple parce que toi tu as besoin, on te dit de venir dans un délai de deux mois. Tu es obligée de faire ça sinon, mais toi ça t'arrange pas. Imagine que toi tu veux faire tes démarches administratives et on te dit de venir dans deux mois et toi tu rencontres les policiers maintenant, et s'ils t'attrapent qu'est-ce que tu vas leur dire ? »

Fille, 18 ans

De plus pour certains, être dans une logique de demande perpétuelle peut aussi être source de frustration. D'autres développent ce sentiment quand naissent leurs désillusions, dues à l'écart entre leurs attentes (parfois fantasques et irréalistes) et leur réalité quotidienne. Ces derniers, affichant clairement un niveau d'exigence, se remettent alors rarement en question quant à leur comportement dans le détournement ou le refus des règles. Au contraire ils peuvent revendiquer ce comportement comme nécessaire pour survivre dans l'errance.

« La PAJ⁵, ils nous prennent trop pour des enfants. Ils croient qu'on a tous 14 ans, et qu'ils peuvent nous mettre des barrières, comme ça, y a des barrières inutiles, alors qu'y a pas besoin. »

« Ensuite, on m'a proposé le Fleuron. Le Fleuron, le premier soir, je suis arrivé en retard de 10 minutes ou un quart d'heure, je me souviens plus. On m'a dit que les retards, là-bas, étaient pas acceptés. J'ai dit, bon, OK. Donc, j'ai fait demi-tour et je suis parti. »

Garçon, 22 ans

⁵ Permanence Accueil Jeunes, accueil de jour

« C'est vrai que c'est pas facile notre situation, parce que quand on a entre 18 et 25 ans, c'est vrai qu'y a pas vraiment de choses pour aider les jeunes. Moi, une fois, je me suis énervé contre mon travailleur social. Quand je me suis retrouvé à la rue. Je lui ai dit je trouve que c'est pas normal. »

« Donc, un jour, je me suis disputé avec mon collègue de chambre. Je lui ai donné un coup de pied. Donc, au lieu de me mettre un avertissement ou de régler le problème à savoir ce qui va pas, ils en ont profité pour me foutre dehors. Et en plus de ça, de m'avoir foutu dehors, c'est que... quand on fout dehors quelqu'un au moins on lui donne un délai pour pouvoir faire ses bagages. C'est dès le lendemain qu'ils m'ont foutu dehors. »

« J'ai eu beaucoup de problèmes. Parce que, moi, je suis quelqu'un... c'est un point commun que j'ai avec ma mère, c'est un fort caractère. Je me laisse pas faire. Je me laisse pas marcher sur les pieds. Donc, c'est vrai que... j'aime pas l'injustice aussi, alors ça me crée beaucoup de problèmes. »

Garçon, 22 ans

« Déjà, même là, l'assistante sociale m'a passé 23 euros, normalement, c'est pour aller voir le médecin, je vais faire, je vais faire ouais ouais je suis partie chez le médecin, j'ai perdu la facture, en fin de compte, faut que je m'achète au moins des vêtements. »

« Les administrations sociales, c'est laisse tomber. Toujours la même galère, ils te font toujours tourner en rond. Toujours les mêmes questionnements, toujours tourner en rond, c'est trop. Ouais, c'est pour ça, j'ai dit ça sert à rien. Des fois, ça sert comme ça sert à rien. Ça sert pour, si t'as vraiment besoin de quelque chose important ou de plus de renseignements, mais sinon ça sert à rien, c'est quand ils te font, ils donnent un rendez-vous comme elle là, déjà, celle-là, qui m'a énervée dès le matin, elle te donne un rendez-vous à 10 heures, et en fin de compte, elle te prend à 10 heures et demi, 11 heures moins le quart. Alors voilà c'est pour ça, c'est toujours le même problème et après des fois, ils se plaignent pourquoi il y en a qui viennent pas aux rendez-vous. »

Fille, 24 ans

« Parce que j'ai eu des soucis de déplacements, donc j'ai raté deux, trois jours et je me suis fait virer. Et puis en fait, je suis arrivée malade, j'ai été malade un jour, deux jours... enfin bref, il y a eu un absentéisme et voilà. [...] Y a aussi les violences verbales que j'en fais déjà pas mal, j'ai un gros casier à mon actif. »

« Je vais pas aller prendre le matelas de Emmaüs si j'emménage, je vais prendre un matelas neuf, adapté à mon type de sommeil et tout ça. Ce que je veux dire c'est qu'on est en France, c'est pas normal de pas avoir un matelas. Donc c'est pas normal. Encore on serait en 1950, je comprendrais, mais on n'y est pas. On se demande, qu'est-ce qu'on a fait. Voilà. Et moi, je sais que je suis restée six mois sans retirer. Là, je vais à la banque à midi et je vais encore pas pouvoir retirer donc. Mais toujours est-il que c'est pas normal qu'on n'ait pas un minimum. »

« Et puis avoir de l'argent que vous aurez récupéré en faisant un job vite fait, parce que moi, c'est comme ça que je suis. Le job vite fait, ne serait-ce que quoi ? Trois, quatre jours. »

Fille, 23 ans

Les ressources

Au moment où nous les avons rencontrés, aucun de nos participants n'était, ou n'avait été, bénéficiaire du RSA jeunes⁶. Deux des garçons en situation d'errance longue venaient d'avoir 25 ans et de faire une demande de RSA normal. En dehors du RSA jeunes, quasiment inaccessible⁷, et du FAJP, il n'existe pas d'aide financière en direction de cette population.

Certains ont donc mis en place des stratégies afin de subvenir à leurs besoins. La quasi-totalité des jeunes en errance longue nous confie faire la manche de temps en temps, plus rarement les poubelles ou avoir eu recours à la prostitution occasionnelle. Faire la manche (ou les poubelles) sans ressentir de gêne ou de honte serait, pour ceux qui s'y adonnent, une question d'habitude, de fait à relier à la durée de l'errance. La pratique de la prostitution semble plus fréquente chez les jeunes ayant des comportements addictifs.

« Mais il y a des choses qui font que voilà, qui font qu'on n'est pas tout le temps accro. Par exemple des fois le manque d'argent, pas avoir envie de se prostituer, pas avoir envie de se faire plus de mal, enfin voilà, envie d'arrêter. »

Fille, 23 ans

⁶ Pour cela il faut avoir travaillé pendant au moins deux ans à temps plein (soit 3 214 heures) au cours des trois dernières années – ou bien au cours des trois dernières années plus six mois pour ceux qui ont connu des périodes de chômage indemnisé

⁷ Fin 2011, les jeunes parisiens allocataires du RSA socle + activité représentent 2,3 % de l'ensemble des bénéficiaires

« On va généralement au Monoprix de Saint-Mandé. Soit chacun se pose à une porte et après on rassemble tout. Soit j'y vais tout seul ou elle y va toute seule. Ce n'est pas tout le temps, ce n'est pas tous les jours. Nous, généralement, on reste une heure ou deux. On fait genre dans les 10, 20 euros par personne. Les gens, s'ils ne veulent pas vous donner de l'argent, ils vous donnent à manger parce qu'ils n'ont pas envie que vous picoliez. Généralement, on vous achète de quoi manger pour tout de suite, donc des sandwiches, du jambon ou du fromage. Sinon, c'est des pâtes, c'est de la nourriture pour le chien, des trucs comme ça. Il faut aller vers les gens. Sinon, si vous vous posez comme ça, vous ne faites rien... Au début, moi, je m'asseyais comme ça et j'attendais avec le chien. Je me faisais une pancarte, mais je me faisais généralement 50 centimes, 1 euro en quatre heures. Il faut interpeller la personne dans la rue pour lui dire excusez-moi, une petite pièce, ce serait sympa. »

Garçon, 23 ans

« Ça ne doit même pas faire un mois qu'on s'est mis à faire la manche. C'était la première fois qu'on la faisait. Ce n'est pas une question de honte ou quoi. Non, mais c'est vrai que ça fait bizarre sur le coup pour la première fois de faire ça. C'est un peu gênant. Mais après, quand on a besoin, on a besoin. On n'a pas le choix. [...] Ça nous est déjà arrivé par exemple une ou deux fois de faire les poubelles. Ça, par exemple, c'est ultra gênant. Les gens vous regardent, qu'est-ce qu'elle fait dans la poubelle, mais elle cherche à manger ? Mon ami a moins de mal à le faire parce qu'il a pris l'habitude de le faire. Mais moi, je ne l'avais jamais fait et je l'ai fait récemment. La semaine dernière, je l'ai fait une fois et franchement, c'est gênant. Mais sinon, à part ça, la manche... La manche, non, je ne trouve pas ça gênant. »

Fille, 21 ans

Si ces stratégies de ressources ne sont évoquées que par des jeunes en situation d'errance longue, la fraude dans les transports est pratiquée de façon quasi unanime par les jeunes rencontrés, exception faite peut être des jeunes en situation irrégulière, redoutant plus un contrôle de police qu'une simple amende. Tout comme les déplacements sans titres de transport, les menus larcins alimentaires sont fréquents. Les jeunes livrent aisément des anecdotes pour illustrer un flagrant délit à la fin heureuse grâce à la compréhension des intervenants ou encore les astuces trouvées pour survivre.

« Y avait un centre qui nous donnait des repas. C'était des sandwiches, mais qui dataient d'un jour avant, mais c'était mangeable. Après, je vous cache pas qu'on volait dans les supermarchés. Un sandwich, c'était pas suffisant. À l'époque, un gamin de 16, 17, 18, 19 ans, ça mange. On volait dans les supermarchés, et puis c'est tout. »

Garçon, 22 ans

« Si je faisais pas d'argent, j'allais dans les magasins et je piquais, mais bon. Mais après je leur expliquais, voilà c'est, je suis en galère. Je suis dans la rue, j'ai pas d'argent pour payer. Après, ils me font, bon, on fait comme si de rien n'était. C'est moi qui, c'est le vigile qui a dit ça, c'est moi qui vais le payer. C'est lui qui m'a payé les trucs que j'avais pris. Des boîtes de thon à la catalane. Après, comme j'avais pas de baguette, il m'a acheté une baguette et une petite boisson, et puis voilà. »

Fille, 24 ans

« Moi, à l'époque, je faisais un business avec la viande que je rapportais, on va dire ça comme ça, un business, un petit business qui rapportait. Je suis allé voir des gens, ils me donnaient six euros pour acheter mon paquet de tabac, je donnais trois, quatre kilos de viande. Déjà, rien qu'un poulet de six cent grammes, ça fait déjà entre neuf et douze euros. Et puis on me dépannait en tabac en échange de la bouffe, on m'arrangeait toujours. Après, y avait un business de bombonnes de gaz, y avait, ouais, pas mal de trucs. »

Garçon, 25 ans

« C'est pour ça, que même moi, je suis trop maline, parce que dès que je vois, si par exemple, je travaille comme là, si je dépose, par exemple, un chèque, dès que je sais quand est-ce que ça va rentrer, ça va être déposé, je pourrai retirer, moi, je suis maline, le jour même, à minuit, je retire. Oui, comme ça, ça fait la banque dans ma poche, au moins, ça sera pas pour l'État. »

Fille, 24 ans

3. Les voies de l'insertion et les freins

3.1. L'insertion par le travail et ses limites

L'insertion par le travail se heurte à la précarité des emplois accessibles qui sont très souvent à temps très partiel.

« L'année dernière j'ai passé mon BEP carrière sanitaire et sociale, j'ai obtenu mon diplôme. Je travaille mais une heure par jour. Comme agent de service. C'est pour nettoyer, c'est des bureaux enfin c'est comme ici, c'est des bureaux que je dois nettoyer, passer l'aspirateur et nettoyer les toilettes. »

Fille, 22 ans

« Si par exemple, je travaille qu'une journée, ça fait 16 euros à la fin du mois. C'est l'intérim qui nous appelle quand il y a des missions à faire. S'il y en a pas, ils nous appellent pas. C'est pour ça que des fois, tu te demandes, vaut mieux braquer ou voler ou cambrioler. Ouais, parce que 16 euros par mois, ça fait pas grand chose ça. »

Fille, 24 ans

Les professionnels interrogés soulignaient chez les jeunes, la fin de l'idée de l'insertion par le travail. Ceux que nous avons rencontrés ont bien souvent eu des parcours scolaires chaotiques, généralement rapidement orientés vers des filières professionnelles, plutôt imposées que choisies (typiquement cuisine et carrosserie pour les garçons), et rarement menées à leur terme. Au vu des faibles qualifications de beaucoup d'entre eux et des possibilités d'emplois qui leur sont effectivement réservées, l'idée d'insertion par le travail auprès de cette population s'amenuise inévitablement.

« J'ai travaillé pendant un moment à l'école de la deuxième chance, une formation, mais j'ai pas fini mon temps. Ça ne me convenait pas, on va dire. En fait, j'ai fait la restauration, j'ai fait la vente. Vu que je suis très curieux, j'ai voulu toucher un peu à tout. Quand j'ai fait l'école de la deuxième chance, j'ai fait un stage pratique en hôtellerie. Ça m'a plu, franchement. Ça s'est très bien passé. J'ai bien accroché aussi, mais je me suis dit que c'était pas fait pour moi, en fait. »

Garçon, 22 ans

« Des fois ça peut être un contrat d'une journée comme ça peut être un contrat d'une semaine ou d'un mois. C'est rare d'un mois. En principe c'est sur une journée. »

« J'avais fait un apprentissage en cuisine, et j'ai dû arrêter parce que du fait qu'on m'ait mis à la rue. C'est pour ça que j'ai arrêté. J'ai fait une rupture de contrat. Avant, j'ai fait deux ans de carrosserie. J'ai un BP carrosserie. J'ai obtenu un diplôme, mais je veux pas continuer dans la carrosserie. »

Garçon, 19 ans

Même si les entretiens ne duraient en moyenne qu'une heure environ, le manque d'investissement de certains apparaissait parfois clairement. Un manque d'investissement à relier à leur instabilité chronique (absentéisme répété par exemple), comme une reproduction de leur enfance et de leur parcours chaotiques. La vie à la rue (nous entendons sans toit en dur au-dessus de la tête) est par ailleurs difficilement compatible avec le maintien d'une activité professionnelle, notamment à cause du manque de sommeil, mais aussi de l'importante logistique du quotidien impliquant souvent de nombreux déplacements.

« L'école de la deuxième chance⁸ c'est un centre de formation qui se charge justement soit de vous trouver une formation qualifiante, soit de vous trouver un travail directement. Moi, ils ne m'ont rien trouvé. »

« Je devais aller me faire domicilier ce matin et je n'ai pas pu, donc j'irai demain matin. J'ai ma carte de sécurité sociale à refaire aussi. »

« C'est limite impossible de s'en sortir quand on est dehors. C'est limite impossible de s'en sortir tout court parce que comme j'ai dit, il faut le travail pour avoir l'appartement, il faut l'appartement pour avoir le travail. Parce qu'on peut avoir le travail sans avoir l'appartement, mais pas longtemps. Ça ne peut pas durer longtemps, parce qu'il y a des fois on ne pourra pas aller se doucher la journée, donc du coup forcément, ça va sentir mauvais, on va voir qu'on n'est pas propre. Dans le sens où on est énormément fatigué, mais c'est parce qu'on ne dort pas forcément sur nos deux oreilles la nuit. Déjà, ça, pour tenir un travail dans ces conditions, c'est super galère. On a déjà essayé et c'est super galère. Mon ami a essayé, il a eu un mois de travail en restaurant. Au bout d'un mois, le patron l'a laissé parce qu'il était trop fatigué, il commençait à 17h00 l'après-midi, il finissait à 3h00 du matin. Le temps de rentrer en plus en noctilien, il était 4h00 ou 5h00 du matin. Il ne dormait même pas trois heures parce qu'après, il fallait se réveiller, il fallait se préparer et y aller. Donc, du coup, c'est un peu la galère. »

Fille, 21 ans

⁸ L'école de la deuxième chance de Paris, créée en 2007, accueille des jeunes sortis prématurément du système scolaire sans qualifications. Elle propose un cursus de remise à niveau dans les apprentissages de base et des stages en entreprise. Au terme du cursus, l'objectif est l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante ou diplômante. L'école dispose de deux sites rue Boucry et rue d'Aubervilliers dans le 18^e et peut accueillir jusqu'à 400 élèves en même temps.

Notons par ailleurs le contraste entre des projets d'accès à l'emploi chimériques et des parcours scolaires chaotiques (avec bien souvent des orientations non véritablement choisies), mais également l'indécision, voire l'éparpillement, dont ces jeunes peuvent faire preuve.

« Il faut que je réussisse dans la vie, c'est important. Moi, je... j'ai des objectifs. Y en a qui attendent 25 ans pour toucher le RSA ou je sais pas quoi. Moi, j'ai envie de... J'ai des trucs en tête, et je vais tout faire pour y arriver, et je vais y arriver. [...] Après, avoir de l'argent de côté, avoir un magasin. J'ai envie d'être mon propre patron. C'est la liberté les marchés, même si c'est très dur, c'est la liberté. Les marchés, même à son compte ça paie pas non plus trop... mais si je peux avoir un magasin dans le prêt-à-porter... Y a un truc aussi, j'aimerais bien me renseigner pour voir si je peux pas faire des cours du soir en antiquaire. C'est un bon business. Ça rapporte beaucoup d'argent. C'est de l'argent rapide. Donc là, dès que j'aurai... que je serai un peu stabilisé, je vais me renseigner pour faire les cours du soir. Si jamais c'est payant, je vais devoir, je vais me renseigner s'il peut pas y avoir une aide pour moi. Faire ce genre de choses. »

Garçon, 22 ans

« Donc moi, comme je suis entre deux trucs en fait c'est soit je vais travailler dans la sécurité comme maître-chien donc je vais avoir une formation qu'ils m'ont payée. Mais je suis pas tout à fait sûr parce que moi, ce qui m'intéresserait c'est de repasser tous mes permis pour avoir le permis super poids-lourd pour faire du transport international. Parce que moi, j'adore la route, j'adore voir les paysages et tout ça. Et puis à la fois c'est un truc où je pourrais toujours avoir mon chien avec moi et ma femme avec moi et en plus c'est un truc qui paye super bien. »

Garçon, 25 ans

« Au collège on avait deux pôles : on avait le pôle cuisine, tout ce qui était cuisine, couture et tout ça. Nous, on rassemblait tout ça dans la cuisine. Et on avait le pôle bâtiment qui était mécanique, plomberie et tous les métiers du bâtiment en général. Donc, moi, je voulais faire mécanique et la directrice trouvait que physiquement je n'étais pas apte à faire de la mécanique, donc elle m'a foutu en cuisine. Donc un jour, j'ai reçu un papier chez moi disant que j'étais inscrit au lycée cuisine pour faire mon CAP pendant deux ans. Donc, je n'ai pas eu vraiment le choix. »

« Sinon, j'ai un pote. Je suis en train de mettre un projet en place avec un pote, on est en train de monter une affaire, on est en train d'essayer de monter une entreprise. On va essayer de construire un bar à notre thème à nous. C'est le seul bar qu'il y aura à Paris où il y aura ça, où c'est ce thème-là. On veut vraiment monter un vrai bar goth. »

Garçon, 23 ans

Signalons toutefois que, chez quelques filles, le fait d'avoir vécu «la galère» semble faire naître des vocations sociales. Elles se disent plus à même d'aider des jeunes parce qu'elles ont elles-mêmes connu les problèmes et les difficultés, ajoutant qu'elles auraient aimé rencontrer ce genre de travailleur social.

«Après je travaille, je vais aider les gens dont moi je suis passée. Je veux quand même aider les filles qui vont être, je sais pas comment je vais t'expliquer ça... Je veux les aider, comme moi, surtout les jeunes filles de dix-huit ans parce que c'est très dangereux.»

Fille, 18 ans

«J'avais toujours voulu faire, je me suis dit, soit infirmière, soit assistante sociale. Mais depuis que je suis en galère comme ça, ça m'a encore plus poussée à faire assistante sociale. Ça m'a encore plus encouragée en fait. Ça m'a plus ouvert les yeux, ça m'a appris pas mal de choses, et je connais pas mal d'associations. J'ai connu pas mal de structures, d'infrastructures qui sont adaptées ou pas, de lois, voilà... Parce que moi, si demain je suis assistante sociale, une personne de mon âge, enfin à 20 ans elle vient me voir, je sais tout de suite où la guider, où l'orienter, comment lui faire, quoi lui dire aussi, même limite comment parler avec la personne.»

Fille, 21 ans

3.2. L'insertion par les soins et/ou par l'accompagnement

Certaines pathologies (troubles psychologiques et/ou addictions) tiennent les jeunes très éloignés du monde du travail. Pour eux, il ne peut alors être question d'insertion par l'emploi sans insertion, voire réinsertion, par les soins. Par exemple, pour certains jeunes une cure de désintoxication constituera une première étape nécessaire. Les soins peuvent donc, et doivent être, une des approches du travail social, ce qui implique la prise en compte d'un temps long et parcouru d'échecs (rechutes récurrentes dans le cas des addictions).

«J'arrive pas à m'insérer dans la société. J'arriverai pas à travailler c'est sûr. Parce que j'ai déjà essayé et les gens ils paniquent quoi. Je sais pas. Je leur fais peur. Enfin, je les angoisse. Ils sentent que j'ai peut-être des problèmes, je sais pas. Je peux parler vite fait, on peut me parler mais au bout d'un moment les gens me trouvent bizarre et ils lâchent prise.»

Fille, 20 ans

«Qu'est-ce que je fais la journée? Je suis là. Franchement, la journée je suis là, je suis comme ça... Je bois des bières et je fume des joints. [...] Ouais. C'est la vie, c'est comme ça. J'ai mes habitudes. C'est vrai que j'ai des addictions. J'ai essayé d'arrêter. J'ai fait des post cures, et tout. [...] Je me sens tout... Je ne peux plus. Je consomme même de la coke de temps en temps. Je peux plus. Le matin, je me lève je suis comme ça. En ce moment, je me lève, je prends deux Valiums. Tous les matins, il me faut deux Valiums. Ouais, à cause de l'alcool. Sinon, je tremble.»

Garçon, 25 ans

L'insertion peut également passer par la régularisation de problèmes administratifs (démarche de séparation, obtention de papiers, etc.) voire financiers pour les jeunes ayant accumulé des dettes importantes. Plus généralement, l'insertion par l'emploi ne peut être envisagée et entreprise que lorsque le jeune est stabilisé (c'est-à-dire plutôt en CHRS qu'en CHU). Comme pour les soins, cette forme de reconstruction peut prendre du temps. D'ailleurs ces jeunes sont souvent en demande et ont besoin de temps pour «souffler» et soigner leurs blessures, ce qui peut nécessiter un accompagnement psychologique.

«*Oui j'ai des rêves mais pour le moment en fait, je veux juste souffler. J'ai besoin de temps pour rétablir tout ce que j'ai vécu, pas oublier mais au moins soulager ma douleur et tout. Mais après, ça va. Je veux bien travailler et tout.*»

Fille, 22 ans

3.3. L'insertion par le logement

Comme nous l'avons déjà évoqué, la vie à la rue ou l'accès au seul hébergement d'urgence s'avèrent souvent incompatibles avec une insertion par le travail. Ainsi l'accès au logement ou à des formes d'hébergement stable peut constituer pour certains jeunes un véritable levier d'insertion/de réinsertion.

«*En fait je voulais faire mes démarches pour le divorce et aussi pour mes papiers et pour la santé et tout donc en fait quand j'étais à la rue et tout j'ai laissé tout tomber donc je pensais juste où je vais dormir cette nuit et tout ça. Donc je n'ai pas pu penser aux démarches et tout, mais là maintenant, au jour d'aujourd'hui, j'ai commencé à faire mes démarches et tout.*»

Fille, 22 ans

«*Une fois installée, tout s'est enchaîné en fait. J'ai trouvé du travail. J'ai eu mon inscription au lycée. Je suis restée quoi, une semaine ici. Tout s'est débloqué. Mais c'était vraiment on dirait que tout était posé comme ça, au bout d'une table et dès que j'étais bien, tout est retombé.*»

Fille, 21 ans

Si certains des jeunes interrogés posent l'acquisition d'un logement à soi comme un préalable à l'insertion, ceux qui vivent depuis longtemps une situation d'errance n'évoquent pas le logement. Essentiellement préoccupés à subvenir à leurs besoins quotidiens (nourriture, hygiène, argent), mais aussi fatalistes, ils n'envisagent pas d'avoir un logement. Ils semblent même simplement ne pas se projeter dans l'avenir, en tout cas dans un avenir plus lointain que le lendemain.

«*Le logement ? Je l'envisage même pas. Je saurais pas comment on fait. Je vous ai dit, je suis un mec de la rue. Je suis un SDF de luxe. Je vous ai dit tout à l'heure. J'ai grandi dedans. En foyer, quand tu vis dans une famille d'accueil c'est pareil. T'es pas chez toi. T'es pas chez toi. C'est comme ça.*»

Garçon, 25 ans

«*Le stress de se retrouver entre quatre murs quoi. Ouais, ça fait bizarre parce que quand t'as l'habitude de la liberté, quand tu as l'habitude – tu vois ? – d'ouvrir ta tente et tu fais ouais, je suis dans le bois, tout va bien. T'es là, t'as le chien, c'est facile à sortir que là, il faut descendre les escaliers, remonter. Non, c'était un peu chiant quoi. T'as les côtés chiants quoi. Non, c'est pas évident quoi. Pour quelqu'un qui a vécu toute sa vie à la rue, c'est pas évident de se retrouver entre quatre murs quoi.*»

Garçon, 25 ans

« Je ne sais pas. Je ne suis pas très vision, avenir et tout ça parce que je n'aime pas me bercer un peu d'illusions. Je veux dire, on peut se voir marié, deux enfants, toucher 3 000 euros par mois. Mais dans l'avenir, après, si on n'a pas ça, on peut se sentir aussi frustré. C'est pour ça que je n'ai pas de rêve pour l'avenir, je n'ai pas de projets, enfin je n'ai pas de vision pour l'avenir. C'est pour ça que je préfère prendre les choses au jour le jour parce qu'après il y aurait trop de déception si ça ne se passait pas comme ça. »

Garçon, 23 ans

« L'appartement, ça peut attendre, mais ce qu'il nous faut surtout c'est une ressource. Du fait qu'au moins, par exemple, si on a envie de temps en temps de manger ce qu'on a envie de manger, par exemple, au moins, on peut manger ce qu'on a envie. Si on a envie une fois de temps en temps de se payer une nuit d'hôtel parce qu'on a marre d'être au bois, qu'on puisse s'acheter des habits, parce que moi, je vais vous dire franchement, j'ai trois pantalons et deux hauts. »

Fille, 21 ans

3.4. Les freins repérés...

Lors des entretiens, certains jeunes nous ont spontanément parlé des freins auxquels ils avaient pu être confrontés dans leur parcours d'insertion. Ainsi, ils nous expliquent qu'arborer une adresse de CHU, de CHRS ou de domiciliation administrative connue de tous nuirait à leurs démarches d'insertion. Ou encore, avoir effectué un séjour en hôpital psychiatrique vous étiquetterait «HP» à vie. Alors que ces jeunes, avant toute idée d'insertion, n'ont parfois qu'un désir de normalisation, ils s'estiment stigmatisés.

« Et généralement, en plus, c'est que tout ce qui est formation, tout ce qui est administration, dès qu'ils voient qu'on vient de structures comme ça, de foyers d'urgence ou des trucs comme ça, ils se disent automatiquement que vous êtes pas en capacité de suivre un stage. »

Garçon, 22 ans

« Donc, une fois que vous êtes en hôpital psychiatrique, c'est classé pour vous. Vous pouvez plus rien faire de votre vie, c'est clair. Moi, personnellement, je pense que quand on va en HP, que vous ressortez après vous êtes clean, vous faites tout pour rester clean, dès qu'on verra sur vous hôpital psychiatrique, il y aura toujours un ressenti derrière, en disant fais attention, celui-là, il peut partir en mode fou. C'est pour ça. »

Garçon, 22 ans

« Les gens, quand t'es dans la rue, ils vous ratent pas. Dès qu'y a un problème, t'en prends plein la gueule. Tu risques de t'en prendre plein la gueule en restant dans la rue. C'est vrai. C'est décourageant. La dernière fois, je voulais faire le truc des Assedic. Il me dit ton adresse, c'est... Discrimination. »

Garçon, 25 ans

Comme nous l'avons vu dans les trois précédents points, vivre à la rue est en soi un frein à l'insertion. Cette situation est bien souvent incompatible avec la réalisation de démarches. Nous évoquerons la perte de papiers quasiment inévitable, mais aussi une temporalité spécifique inadaptée à celle pratiquée par les administrations, compromettant largement les chances de respect des rendez-vous fixés. Le maintien d'une activité professionnelle semble également difficile puisque la vie à la rue n'offre pas la possibilité d'un sommeil réparateur. L'exercice d'un travail est encore moins envisageable lorsque le jeune a un comportement addictif.

«*Là, j'attends de recevoir mon extrait de naissance pour faire une carte d'identité. Je l'ai égarée ou on me l'a piquée, je ne sais pas trop.*»

Garçon, 23 ans

«*11 amendes quand même ! Ça fait mal, plus les majorations qu'ils mettent dessus et tout, là je suis sûr, là les amendes, j'en ai au moins pour 6 000 € à les payer, au moins ! Il faut que je leur envoie un courrier comme quoi je ne suis pas solvable, que je suis SDF et tout ça. Il va falloir que je fasse ça un samedi ou un dimanche, quand j'ai le temps. [...] Je suis sur la Sécu de mes parents de toute façon déjà, mais ça il faut que je me mette un truc à moi, d'ailleurs il faut que je redemande une carte Vitale parce que j'en ai plus non plus. J'en ai des trucs à faire !*»

«*Une journée type à la gare de l'Est, assis sur le côté à boire des bières et fumer et puis voilà ! Gare de l'Est c'est ça de toute façon, y a personne. On gratte des cigarettes et puis c'est tout.*»

Garçon, 19 ans

Les critères de prise en charge fixés par les établissements peuvent par ailleurs constituer des freins spécifiques pour certaines catégories de jeunes exclus des dispositifs, en particulier les jeunes en situation irrégulière ou encore le public lycéen qui n'est pas assimilé au public étudiant.

«*PSA, je suis allée là-bas. Ta carte de séjour ? J'ai dit je n'en ai pas. Elle me dit c'est pas possible, tu peux pas voir les assistantes sociales. Je lui ai dit pardon, laisse-moi aller les voir quand même si elle peut m'aider à me donner les tickets du restaurant-là, pour aller au marché prendre certains condiments, venir préparer moi-même. Elle me dit non, c'est pas possible. J'ai dit d'accord. Elle dit, le jour où t'auras ta carte de séjour, là tu pourras venir ici, on peut te prendre en charge. J'ai dit d'accord. Donc j'étais déçue et je sais pas comment faire.*»

Fille, 21 ans

«*Au mois de septembre, je reprends les cours parce que j'ai l'inscription qui est faite et tout ça ; malheureusement à ce niveau-là je suis lycéenne, j'ai aucune aide. Le fait que je sois scolarisée finalement ça me bloque d'un côté à la mission locale, à la PSA Belleville. On me dit qu'il faut que je fasse une formation. C'est bien beau de faire des formations et tout ça, c'est très bien, mais il faut avoir envie de faire la formation. Moi personnellement j'ai une année, je passe mon bac. Je vais passer mon bac. Et par la suite, je rentrerai dans une école. Je veux faire assistante sociale donc, franchement c'est pas... je sais pas moi, au contraire c'est me décourager parce que c'est pas long, trois ans d'études. C'est rien du tout. Je veux dire une année, c'est encore moins. Et franchement de me lâcher à ce niveau-là de reprendre mes études, c'est limite de me dire : arrête l'école. [...] Parce que là, j'étais en difficulté, où je travaillais pas où j'avais pas d'école où rien du tout, on m'a aidée. Pourquoi maintenant que je vais reprendre l'école, on m'aide plus ? [...] Non vraiment, là je suis déçue parce qu'il y a des trucs : ça c'est pour les étudiants, mais vous êtes lycéenne, vous n'êtes pas encore étudiante. Ça, c'est réservé que pour les étudiants ; ça, c'est réservé pour les gens qui font des formations ; ça, c'est réservé pour les gens qui n'ont rien ; et nous, on est quoi en fait ? Lycéens.*»

Fille, 21 ans

C. L'ANALYSE SÉMANTIQUE

Nous avons décidé de pratiquer une rapide étude de la sémantique utilisée par les jeunes en l'axant autour du processus de désocialisation théorisé par Alexandre Vexliard dans *Le clochard - Étude de psychologie sociale*⁹. Bien que l'essentiel de ses travaux date des années quarante, les quatre phases du mécanisme de désocialisation qu'il décrit sont encore d'actualité aujourd'hui, et dans notre cas, parfaitement transposables aux entretiens réalisés auprès de jeunes en situation d'errance.

1. Phase agressive ou période d'activité pour rétablir sa situation

La première phase est déclenchée par un événement brutal. Une rupture d'hébergement, une émigration ou une fin de prise en charge ASE, marquent le début de l'errance. Durant cette phase, l'individu ne se reconnaît pas dans cette nouvelle position et repousse ceux qui y sont déjà installés. Ainsi les jeunes interrogés, refusant d'être assimilés à l'image du clochard, rejettent l'acronyme SDF pour qualifier leur situation, bien que ce terme définisse parfaitement l'état dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire sans domicile fixe. Ils préféreront parler, les concernant, de « période noire » et « difficile », de « précarité », de « galère » ou encore de « situation merdique ».

« Je déteste qu'on puisse me dire que je suis SDF puisque le jour de mes dix-neuf ans, j'ai pas eu mon appartement. Donc je suis pas SDF. Être SDF pour moi, c'est avoir eu des enfants, c'est avoir un travail, c'est l'avoir perdu et c'est être un barbu qui fait la manche. Mais là, franchement, pour mon amour propre, je crois que je suis déjà très malheureuse et SDF c'est difficile. SDF pour moi, c'est la meilleure abréviation pour dire que quelqu'un il est vraiment clochard quoi. »

Fille, 23 ans

« Ouais, j'ai pas de domicile. Clochard, non. Pour moi, clochard, c'est un peu un mec... qui est vraiment plus bas que terre... Soit c'est quelqu'un qui se sent bien dans cette vie-là, parce qu'y en a qui se sentent bien aussi dehors, soit c'est quelqu'un qui est un SDF de trop longue durée, au bout d'un moment, il s'estime plus soi-même. Et moi, je m'estime beaucoup. J'ai une grande fierté, et je m'aime beaucoup. Ce qui fait que comme il s'estime plus, voilà... il veut pas se laver, faire la manche dehors, être sale, être complètement... avoir un... étaler son duvet sur les quais de métro... Pour moi, clochard, c'est ça. Et moi, je suis pas comme ça. »

Garçon, 22 ans

« Ça fait à peu près un an que je suis en situation irrégulière. Je sais pas comment on peut appeler ça. Situation... je sais pas... où ça galère un petit peu, mais bon, on fait avec. Il faut avancer. Il faut avancer même si, voilà, on chute de temps en temps, faut savoir se relever et avancer. »

Garçon, 22 ans

« Enfin difficile, ça va. J'exagère, ça va, non c'est bon c'est bien. C'est un peu difficile. [...] Une fois je me suis disputée avec un serveur et il a dit que j'étais une clocharde. [...] Mais pour moi l'auberge de jeunesse c'est fixe. Je suis pas sans domicile fixe. Je suis quand même dans une auberge de jeunesse, ça va c'est bien, c'est des touristes qui y vont, ça va. Je pourrais être dans un foyer. »

Fille, 20 ans

⁹ Ouvrage publié en 1957. 400 entretiens réalisés entre 1948 et 1953 à Clermont-Ferrand, Marseille, Montpellier et Paris, dont 61 études de cas avec batterie de tests.

2. Phase régressive ou de repli

Dans cette phase, la situation anormale commence à devenir familière. L'individu admet peu à peu sa condition tout en se dépréciant. Un des jeunes hébergé en CHU et bénéficiant d'indemnités chômage se qualifiera par exemple de «gratteur». Cependant l'espoir de rétablir leur situation demeure. Et pointe alors, dans le discours des jeunes, une envie de changement parce que «c'est pas une vie». Lors de cette phase naissent les frustrations liées à la réprobation de l'entourage et au cloisonnement social. Le regard des autres est difficile à assumer, les jeunes tentent de cacher leur situation.

« Je suis aux Assedic, j'ai pas de maison, je paie pas d'impôts, je suis en mode gratteur. Tous ceux qui sont ici, c'est la même. Complètement sur le dos de la société. C'est sûr. Et qu'on me dise le contraire, c'est faux. C'est gratteur. Parce que toutes les personnes qui sont là ont déjà eu un FAJ. Chaque personne qui ont eu ça, forcément c'est des gratteurs. Il faut pas se voiler la face. Si vous allez demander de l'argent à un organisme, vous êtes un gratteur. »

Garçon, 22 ans

« Des vêtements, j'en laisse là. J'en laisse ici. Et puis je me vois pas marcher avec un sac à dos. Parce que si c'est pour te faire remarquer avec un sac au dos, le duvet sur le dos... [...] Ça rabaisse quand on te prend pour un SDF. »

Garçon, 25 ans

« J'avais toutes mes affaires, mais après, mes affaires, j'en avais marre de me trimbaler avec, j'ai tout jeté, et puis c'est tout. À un moment après, ils m'ont fait un bon de vestiaire, où c'est gratuit et puis, j'allais chercher des vêtements dont j'avais besoin mais je prenais pas beaucoup, je prenais quelques trucs. De toute façon, on n'a plus le choix, ou alors sinon, d'avoir un gros chariot comme les clochards, mais bon. »

Fille, 24 ans

« Dans la rue je m'arrête pas, j'essaye de la cacher en plus que je suis dans cette situation, donc je m'arrête pas quoi. Je m'arrête vraiment si j'ai besoin d'une cigarette, demander l'heure, ma direction... »

Fille, 23 ans

3. Phase de résolution du conflit ou de rupture avec le passé

Il s'agit d'une phase de prise de conscience d'une vie vécue en marge de la société. Alexandre Vexliard précise que c'est à ce stade que le clochard commence à mendier, apprenant ainsi à recevoir sans rien donner. Cette phase peut être très mal vécue, voire aboutir au suicide. «Qu'est-ce qu'on a fait ?» s'interroge une des jeunes filles rencontrées, assumant difficilement le fait de dépendre de la collectivité tout en étant dans une logique de droits, puisqu'elle déclarait ne pas comprendre pourquoi elle n'avait pas de «suivi régulier financier», elle manifestait par ailleurs un rejet des loisirs encadrés par les associations.

«On se sent à part. Parce qu'on ne peut pas compter que les SDF soient intégrés dans une société sans qu'ils ne payent de loyer, sans qu'ils aient leur logement et sans qu'ils ne travaillent. À l'époque on disait un hors-la-loi. Si vous n'étiez pas comme tout le monde, vous étiez un hors-la-loi. Nous, on est un peu comme ça. Vu qu'on ne respecte pas la loi, vu qu'on ne paye pas de loyer, on ne paye pas les charges, on ne paye pas ci, on ne paye pas ça.»

«Depuis trois semaines, un mois à peu près je fais la manche. Et encore je ne la fais pas tous les jours parce que la flemme. C'est surtout qu'on en a un peu marre de profiter des associations comme ça. Il y a des gens quand même qui sont un peu plus dans la merde que nous et ils n'ont pas ça. Donc, c'est pour essayer d'être autonome, un peu. Enfin, financièrement.»

Garçon, 23 ans

«Le jour de l'Aïd ouais t'es riche. Sans travailler, sans rien. Tu gagnes plus. Ça dépend des boulots, mais tu te fais comment dire, tu gagnes plus en faisant la manche dans le 18^e le jour de l'Aïd que si tu travaillais.»

«Si je refais le calcul de toutes mes amendes, j'en ai pour plus de 3 000 euros, ouais. C'était bus, métro, hôpital, mais je fais rien du tout. Déjà, normalement ça c'est l'assistante sociale qui doit m'aider par rapport à ça, mais bon.»

Fille, 24 ans

«On cherche pas à être hors société. D'accord c'est pas grand-chose mais j'ai ma carte d'identité. Et donc bien sûr qu'on peut être, comment dire, pas hors société mais enfin marginal parce que on n'a pas le Bac, parce qu'on n'est pas fiancé, parce que on ne paye pas son loyer tous les mois. Ça oui.»

«C'est jamais marrant d'être dans la demande quoi. C'est-à-dire de l'hébergement d'urgence et c'est tout. C'est-à-dire qu'on mange de la nourriture que de collectivités parce qu'il faut manger sinon au bout de trois jours on n'est plus là. [...]. Un truc, c'est que moi j'aime bien me divertir. Chacun est comme ça à vingt ans, entre vingt et vingt-cinq ans. Il faut. Y a pas que passer au Secours Populaire, manger et prendre un ticket de bus et aller faire je sais pas quoi. Voilà, y a aussi le fait que des fois on a envie d'avoir une carte de bibliothèque, une carte d'un club de sport, une carte d'un club de dessin. Les associations, je fais c'est ok, je fais c'est bien gentil mais des fois, on a envie vraiment de faire les trucs de soi-même. [...] Vivre sans demander rien de social. Moi, j'aurais rêvé d'avoir cette vie. Mineure je me suis juré de pas faire ça et finalement j'ai été obligée.»

Fille, 23 ans

4. Phase de résignation

C'est lors de cette phase que l'individu valorise dans son discours sa situation en revendiquant son mode de vie comme une liberté choisie. Trois des jeunes participants se nomment SDF (en faisant bien la distinction avec le terme de clochard), et deux d'entre eux en précisant «de luxe». L'un parce que son territoire se limite au 16^e arrondissement, l'autre parce qu'il possède un campement établi dans le bois de Vincennes. Ces jeunes tentent d'embellir leur parcours, en le truffant d'anecdotes parfois peu crédibles, mais également en détaillant dans leur histoire une période d'initiation de la part de SDF plus âgés, qu'ils appellent leurs «pères et mères de rue». Un autre jeune homme, pas encore dans le rejet méprisant du travail tel que le décrit Alexandre Vexliard, mais ayant en revanche déjà renoncé à l'effort social, se félicite de ne pas avoir à payer de loyers ni de factures. Enfin, la résignation se traduirait par la dégradation de ses besoins. C'est ce que nous avons effectivement pu constater auprès des jeunes en situation d'errance longue, qui n'évoquent même plus le désir de disposer d'un logement.

« Les clochards, c'est pareil, ils sont sans domicile fixe. Mais, moi ouais, c'est plutôt SDF, parce que clocharde, même si j'étais SDF, si j'étais dans la rue, au moins je me lavais quand même, je faisais attention à mon hygiène, que les clochards, eux, non. Eux, ils puent, ils ont les vêtements déchirés, ils se changent pas, ils ne font rien, ils se laissent aller. »

« Mes attentes c'est de trouver un travail, où c'est bien payé, être près de mon copain, vivre avec lui, partir en voyages, en vacances avec lui, pour aller où il veut n'importe où, et puis voilà. »

Fille, 24 ans

« Dans un sens on a une plus grande liberté. On est dans la rue, donc on est beaucoup plus tranquille parce qu'on n'est pas emmerdé à payer un loyer, factures, tout ça, comme toutes les personnes. Quand on gagne de l'argent, quand on fait la manche, l'argent, il est vraiment pour nous, il n'y a personne qui vient nous taxer par derrière. Les gens qui sont là-dedans sont un peu tombés sur la routine métro-boulot-dodo. Alors que nous, vraiment, quand on gagne de l'argent, on a notre vie à nous, tout l'argent qu'on gagne, c'est pour notre tronche. »

Garçon, 23 ans

« Moi, je suis un SDF de luxe. J'ai une tente donc ça va. Il y a pas beaucoup de gens qui ont des tentes, parce que quand tu regardes à l'extérieur de Paris ils ont juste un duvet et puis ils dorment sous un pont ou quoi. Et après, j'ai la liberté totale et puis en même temps je reste propre donc ouais SDF de luxe quoi. Ouais. Ça va, j'arrive encore à me nourrir, j'arrive à me nourrir assez facilement, j'arrive à gagner de l'argent assez facilement, et puis je suis en couple. Donc c'est plus l'idéal encore. Je suis pas tout seul. »

« Mes parents m'ont vite baladé. Un coup c'était mon père, un coup c'était ma mère, un coup c'était les deux. C'était une histoire très ambiguë, j'ai pas trop envie d'en parler. Donc après j'ai eu une mère de rue pareil que j'ai rencontré dans la rue en pleine teuf avec mes parents et tout et puis c'est elle qui m'a gardé pendant deux, trois ans. [...] Mon père de rue, c'est lui qui m'a élevé entre guillemets dans la rue. Voilà. Parce que j'étais dans le bois tout seul, parce que mes parents, ils m'avaient lâché un week-end dans le bois. Eux, ils avaient des trucs à faire, moi je suis resté dans le bois tranquillement quoi. Et on s'est rencontré et puis après on a fait un bout de chemin ensemble quoi. D'ailleurs c'est lui qui m'a appris les premières bases pour mixer et puis après c'était tranquille quoi. Après, à l'âge de dix, j'ai commencé à mixer sérieusement, avec lui et tout et puis après on est parti. Comme des forains quoi en fait. Mais on dormait toujours, la semaine, dans le bois de Vincennes quoi. Et le week-end on bougeait les camions. »

Garçon, 25 ans

« Je suis un mec de la rue. SDF de luxe ! Vous savez, je dors dans la rue, c'est vrai, mais j'ai certaines valeurs. Je respecte. Je me vois pas dans un autre quartier. Les autres quartiers, c'est la merde. C'est du n'importe quoi. Je veux pas aller autre part. [...] Je considère ici comme une prison dorée. »

« J'ai commencé à traîner dans le 8^e. Du côté de Charles de Gaulle Étoile, St Philippe du Roule, je redescendais Wagram. C'était dans le 8^e, 17^e, entre les deux. Je commençais à connaître des gens, des SDF... Ça commençait à me faire comprendre la vie c'était quoi. La rue, machin... Et j'y ai pris goût, malheureusement. Je connaissais pas ce monde-là. Ils m'ont beaucoup appris, quand même. Parce que moi je connaissais rien de la rue. J'étais à la rue, j'étais perdu. C'est pas comme mes parents, mais limite presque. C'était... vous comprenez ? Le matin, je me levais, j'attends l'eau, c'est elle qui fait le café. C'était pas... Je savais pas où aller prendre une douche. Ils m'accompagnaient. Pour moi, c'était important. Vous savez, pour moi, c'était nouveau parce que... C'était tout nouveau. Après, avec eux, je commençais à trouver des squats, tout ça. Je commençais à plus être reposé. À prendre sur moi même. En plus, quand j'étais avec eux, je faisais... enfin, je dis pas que je fais la manche. Je fais pas la manche. Moi, je dis que je gratte les gens. »

« Après, je fais quoi, peut-être huit mois dehors, dans la rue toujours. Je dormais dans une Rolls-Royce à ce moment-là. Sur les Champs-Élysées, dans un parking. Le propriétaire me laissait. Une fois le matin, il est venu, il m'a vu. Il m'a regardé, comme ça. Je l'ai regardé, il m'a regardé. J'ai dit, excuse-moi. Il m'a regardé et il m'a dit je te la laisse. Il m'a même donné un billet. Après, la voiture, elle est partie je sais pas où. Après, on prenait des cartons, on dormait dans le parking. »

« Des connaissances rencontrées dans la rue qui sont ressortis de la rue grâce à moi. Ouais parce que j'ai fait pas mal de trucs. Parce qu'en fait j'ai un bon carnet d'adresses, on va dire ça comme ça. Et je connais pas mal de gens qui sont assez hauts placés aussi, qui ont réussi à leur trouver du travail. Et puis moi, à cette période-là, je pouvais avoir du travail assez facilement, très facilement d'ailleurs parce que je connaissais tellement de gens, de droite à gauche, de connaissances à connaissances, donc j'ai eu pas mal de trucs. »

« Je dealais à cette époque-là et puis après j'ai réussi à ouvrir un ranch avec un centre d'équitation et tout. J'ai eu quinze chevaux au total et une quarantaine de pensions tu vois, au niveau des chevaux et tout ça tu vois, dans le sud, et j'ai perdu ça à cause du poker et de la drogue entre guillemets. »

« Bossé entre guillemets on va dire, c'est que par période, maximum dans l'année je bossais trois mois quoi. Toujours au black. Au black on est vachement bien payé quoi. J'ai fait garde du corps ministériel, j'étais souvent bénévole, j'ai fait désosseur, j'ai travaillé à la Croix Rouge, j'ai travaillé à l'Armée du Salut, j'ai travaillé dans le bâtiment, j'ai fait de la maçonnerie, j'ai fait poseur de carreaux. Ouais, j'ai fait des tas de trucs. »

Garçon, 25 ans

D. CONCLUSION

Si l'hébergement d'urgence a pu apporter une réponse de secours rapide à un instant donné à certains des jeunes rencontrés, ce dispositif basé sur l'attribution de nuitées au quotidien sans prise en charge diurne reste une solution d'hébergement précaire. De plus, même si des programmes d'humanisation existent, certaines structures proposent encore des conditions d'hébergement très spartiates et font cohabiter des publics en situation d'errance très différents (jeunes depuis peu sans hébergement et personnes depuis de longues années à la rue). À l'inverse, les CHRS – facilitant la stabilisation des jeunes tout en leur offrant un accompagnement personnalisé – sont un réel levier vers l'insertion. Ces deux types d'hébergement sont nécessaires car ils répondent à des besoins différents, mais les CHU ne doivent pas se substituer aux CHRS par faute de place dans ces derniers.

Toujours dans une logique de complémentarité des dispositifs, il apparaît important de favoriser la mise en place d'horaires compatibles entre les structures d'accueil de nuit et celles de jour.

Dans les témoignages des jeunes apparaît clairement l'importance de l'offre alimentaire proposée sur la capitale. Ce constat justifie le travail entrepris par la Ville de Paris pour améliorer la qualité du service rendu, et non plus agir sur la quantité. Le meilleur exemple étant l'ouverture en 2010 de cinq restaurants solidaires proposant une restauration assise le soir avec un repas complet et équilibré.

En revanche certains besoins trouvent à Paris une réponse pour l'instant insuffisante. La perte récurrente de papiers, l'activité chronophage pour les refaire et les difficultés d'accès aux droits qu'elle engendre, a par exemple décidé la fondation Abbé Pierre à développer dans le sud de la France le concept de bagagerie administrative sécurisée électronique qui permet de scanner et sauvegarder tout type de documents. La création à Paris d'une consigne documentaire, où seraient stockés pièces d'identité et documents administratifs, permettrait de faciliter la vie et les démarches des personnes sans logement personnel.

Enfin, à travers les parcours évoqués, cette étude oblige à s'interroger sur le rôle et les leviers d'action de l'école (désorientation et échec scolaires) et de la protection de l'enfance. Elle montre l'importance d'une prise en charge aussi individualisée que possible et associant l'ensemble des compétences que la situation du jeune requiert.

Tous nos remerciements pour leur accueil et leur rôle d'intermédiaire en notre faveur auprès des jeunes à :

- ❑ Badra Anglo, ancienne directrice du CHU Plurielles
- ❑ Dominique Bordin, coordonnateur au secrétariat général des actions en direction des personnes à la rue et aux équipes de la DPP
- ❑ Tiphaine Lacaze, ancienne directrice du CHU George-Sand et CHRS Pixierécourt
- ❑ Houda Ben Laiba, éducatrice spécialisée de l'association Emmaüs solidarité
- ❑ Thi Tuyet Dung N'Guyen, directrice de l'ESI la Halle Saint-Didier
- ❑ Laurent Tasbasan, ancien responsable du pôle accueil-hébergement au CHRS Pixierécourt
- ❑ Les équipes de l'accueil de la PSA Belleville
- ❑ Et bien évidemment à tous les jeunes ayant participé à cette étude

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Fiches d'identité sociale



Présentation

La connaissance des caractéristiques et dynamiques sociales, urbaines et économiques au plan local, à travers le développement d'une observation territorialisée, est une des conditions de l'adaptation des politiques publiques aux besoins des citoyens. Connaître les atouts et difficultés d'un territoire et ses évolutions en cours, participe à une approche transversale de l'action publique et peut permettre la définition de priorités.

Dans ce contexte, le Centre d'Action Sociale de la ville de Paris a sollicité l'Apur pour la réalisation de fiches d'indicateurs à l'arrondissement. Cet outil a été conçu comme un des outils ressources notamment pour l'aide à la réalisation de diagnostics territorialisés. Ces fiches d'identité sociale permettent d'éclairer les écarts les plus significatifs de chaque arrondissement par rapport à la moyenne ville de Paris concernant les thématiques suivantes : données générales, famille/enfance, éducation/formation, personnes âgées, handicap, logement/habitat, chômage/insertion.

Elles synthétisent les principales spécificités territoriales et constituent ainsi des aides à la décision. Dans cet esprit, elles sont intégrées à la base de données de l'observatoire parisien de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Clés de lecture

La référence ville est calculée à partir des données brutes correspondant aux valeurs sur l'ensemble de la commune.

Le taux ville ne correspond donc pas une moyenne des 20 arrondissements.

CODES COMPARAISON

Les codes de comparaison qualifient les écarts (inférieurs ou supérieurs) de l'indicateur de l'arrondissement par rapport à la référence ville de Paris

- ++ Très supérieur à la moyenne
- + Supérieur à la moyenne
- = Dans la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Très inférieur à la moyenne

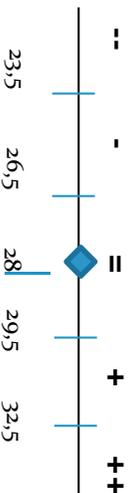
Les cinq codes comparaison sont construits de la manière suivante :

1. Mesure de l'étendue entre la valeur minimale et la valeur maximale des 20 arrondissements
2. Cette étendue est divisée par cinq pour obtenir des classes autour de la moyenne Paris
3. Les valeurs des différents arrondissements sont positionnées

Exemple :

Moyenne ville : 28,0%

Etendue : 15 ; pas des intervalles $15/5 = 3$



REPRESENTATION DES EVOLUTIONS

Les flèches indiquent le sens de la variation de la donnée sur la période précisée. Elles sont accompagnées d'une précision sur l'intensité

de cette variation exprimée selon les cas en taux de variation (majorité des cas) ou en points de % (pour la part des employés ouvriers ou la part des cadres par exemple).

Les évolutions expriment dans la majorité des cas une variation des effectifs :

- une hausse exprime une évolution supérieure à 2% sur la période
- une baisse, une évolution inférieure à 2%
- une stabilité, une évolution comprise entre -2% et +2%

Concernant les évolutions exprimées en points de pourcentage :

- une hausse exprime une évolution supérieure à 0,5 point sur la période.
- une baisse une évolution inférieure à -0,5 point.
- une stabilité une évolution comprise entre -0,5 point et +0,5 point.

SUR LES ANNEES D'OBSERVATION

Les années de référence des indicateurs ne sont pas identiques, elles dépendent de la disponibilité des sources de données. Autant que possible, les données les plus actualisées ont été privilégiées.

Les analyses d'évolution sont globalement réalisées sur un an hormis pour les données du recensement. Sur ces données, elles sont réalisées par rapport à 1999 dernière année disponible et à l'avenir, elles pourront être effectives sur des périodes de 5 ans (en 2014, nous pourrions comparer les données 2006 à celles de 2011).

SUR LES INDICATEURS SCOLAIRES

Les données et indicateurs retenus portent sur le lieu de résidence des élèves scolarisés à Paris. Ils ne se basent pas sur le lieu d'implantation de l'établissement. Par ailleurs sont pris en compte les élèves scolarisés dans les collèges et lycées du secteur privé sous contrat.

FORMULES DE CALCUL

Juin 2012

	Année	Formules de calcul	Source
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	no de personnes de - de 20 ans / nb total d'habitants	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	no de personnes de 75 ans ou plus / nb total d'habitants	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	no de personnes domiciliées 2010 / nb total d'habitants 2009/1000	Insee-RP
Naisances	2010	no de personnes de nationalité étrangère / nb total d'habitants	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	no d'employés et d'ouvriers actifs / nb total de personnes actives	Insee-RP
Employés et ouvriers	2009	no de cadres et de professions intellectuelles supérieures actifs / nb total de personnes actives	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2008	no de personnes vivant dans les quartiers CUCS (regroupement d'IRIS complets) / nb total d'habitants	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	50 % des ménages ont un revenu par UC inférieur et 50% des ménages ont un revenu supérieur	Insee - RFL
Revenu fiscal médian par UC	2009	no de personnes vivant dans un ménage à bas revenus 2010 / nb total d'habitants 2009	CAF de Paris
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	no de foyers bénéficiaires d'au moins une aide financière ponctuelle (AE ou ASE) 2011 / nb de ménages 2009	Casvp
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	no de vldans au 2ème tour des élections présidentielles / nb d'inscrits sur les listes électorales	Ville de Paris
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012		
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	no de ménages composés d'1 seule personne / nb de ménages	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	no de familles ayant 3 enfants ou plus / nb total de familles (avec enfants de - 25 ans)	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	no de familles monoparentales / nb total de familles (avec enfants de - 25 ans)	Insee-RP
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	no moyen de familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année 2011/nb de familles 2009	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	no d'enfants suivis par au moins 1 des 2 mesures AED-AEMO 2010 / nb de personnes de - 20 ans 2009	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	no de familles vivant sous le seuil de bas revenus 2010 / nb familles 2009 (avec enfants de - 23 ans)	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	no d'élèves scolarisés à Paris et domiciliés dans l'arrondissement en collège ou lycée dans le secteur privé / nb d'élèves scolarisés à Paris et domiciliés dans l'arrondissement en collège ou lycée dans les secteurs privé-public	Rectorat de Paris
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	no d'élèves ayant 2 ans de retard ou plus en 3ème dans les secteurs public + privé / nb total d'élèves en 3ème	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	no de personnes de 15 ou plus non scolarisées sans diplôme / nb de personnes de 15 ans ou plus non scolarisées	Insee-RP
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	no de personnes de 75 ans ou plus vivant seules dans leur logement / nb de personnes de 75 ans ou plus	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	no de personnes de 75 ans ou plus bénéficiaires de l'APA à domicile 2010 / nb de personnes de 75 ans ou plus 2009	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	no de personnes de 60 ans ou plus bénéficiaires de l'allocation ville de Paris 2011 / nb de personnes de 60 ans ou plus 2009	Casvp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	no de places en hébergement permanent autorisées EHPA 2009 / nb de personnes de 75 ans ou plus 2009/1000	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	no de personnes de 75 ans ou plus bénéficiaires du minimum vieillesse au régime général (L815-ASPA-ASI) 2011 / nb de personnes de 75 ans ou plus 2009	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	50 % des ménages ont un revenu par UC inférieur et 50% des ménages ont un revenu supérieur	Insee - RFL
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	no de personnes bénéficiaires de l'ACTP ou d'une PCH 2010 / nb de personnes de 20 à 59 ans 2009	Dases
Allocataires de l'AAEH	2011	no d'enfants bénéficiaires de l'AAEH 2011 / nb de personnes de - 20 ans 2009	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	no de personnes bénéficiaires de l'AAH 2011 / nb de personnes de 20 à 59 ans 2009	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	no de ménages propriétaires occupant de leur logement / nb de ménages	Insee-RP
Ménages locataires	2009	no de ménages qui se déclarent locataires de leur logement / nb de ménages	Insee-RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	valeur moyenne du m ²	Oiap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	no de ménages résidant dans l'arrondissement ayant fait une demande de logement social 2011 / nb de ménages 2009	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	no de logements SRU / nb de ménages issus du fichier de la taxe d'habitation	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	no d'allocataires bénéficiaires d'une allocation logement de la CAF - étudiants omis de la CAF 2011 / nb de ménages 2009	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	no de foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville de Paris 2011 / nb de ménages 2009	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	05-2012	no de chambres en hôtel meublé dans l'arrondissement/total de chambres en hôtel meublé dans la capitale	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	no d'immeubles à surveiller dans l'arrondissement / nb total d'immeubles à surveiller dans la capitale (immeubles répertés dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé)	Ajur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	no d'assignations en justice pour impayés de loyer 2011 / nb de ménages locataires de leur logement 2009	Dases
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	no de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A / nb de personnes actives de 15 à 64 ans 2009	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	no de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi en cat A / nb de personnes actives de 15 à 24 ans 2009	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	no de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à Pôle emploi en cat A / nb de personnes actives de 50 à 64 ans 2009	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	no de demandeurs d'emploi de sexe féminin inscrits à Pôle emploi en cat A / nb de femmes actives de 15 à 64 ans 2009	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A, B et C	2011	no de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an en cat A, B ou C / nb de personnes actives de 15 à 64 ans 2009	Pôle emploi
Places en CHU et CHRS	2011	no de places en CHU et CHRS (capacité installée) 2011 / nb total d'habitants 2009/1000	Finess
Allocataires du RSA Sode "seulement"	2011	no d'allocataires bénéficiaires du RSA sode seulement 2011 / nb de ménages 2009	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	no d'allocataires de la CMU-C / nb total d'allocataires de la CMU-C	Insee

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

1er arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	17 614	15.0	19.5	--	↗ 4.3	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	2 635	15.0	19.5	--	↗ 5.8	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	1 195	6.8	7.4	=	↗ -0.3	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	2 222	12.6	14.1	-	↗ 4.7	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	2 313	13.1	15.0	-	↘ -7.4	99-09	Insee-RP
Employés et ouvriers	2009	2 195	20.3	28.9	--	↘ -7.7	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	5 509	51.0	42.8	++	↗ 7.7	99-08	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15.1	++	↗ 0.0	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	31 398		24 623	+	↗ 1.8	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	1 242	7.1	11.7	-	↗ -0.2	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	138	1.4	2.8	=	↗ 0.0	10-11	Casvp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	8 716	83.1	83.0	=		10-11	Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	5 608	55.7	51.3	+	↘ -2.2	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	212	12.7	17.4	--	↘ 12.7	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	411	24.6	28.7	--	↗ 1.7	99-09	Insee-RP
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	2	0.1	0.4	-	↗ 0.0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	10	0.4	0.9	--	↘ -23.1	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	171	10.2	18.3	--	↘ -10.0	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	629	58.6	28.0	++	↗ 0.0	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	8	2.6	4.7	-	↗ -0.8	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	796	5.9	9.7	--	↘ -45.0	99-09	Insee-RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	657	55.0	50.5	+	↘ -2.2	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	95	7.9	8.9	-	↘ -22.1	10-11	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	67	2.0	2.8	-			
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	56	46.7	43.7	=			
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	41	3.4	3.9	=	↗ 13.9	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	29 033		26 057	=	↗ 3.5	08-09	Insee - RFL

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	37	0.3	0.5	-	↗ 8.8	09-10	Dases
Allocataires de l'AEH	2011	29	1.1	1.4	-	↗ 61.1	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	154	1.3	1.9	-	↗ 3.4	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	2 937	29.2	33.1	-	↗ 18.2	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	6 284	62.4	61.3	=	↗ -1.3	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	22.3		20.1	++	↗ 3.2	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	485	4.8	8.3	--	↗ 4.1	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	736	7.3	17.1	-	↗ 0.1	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	876	8.7	14.5	-	↗ 1.6	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	168	1.7	3.8	--	↗ 21.3	10-11	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	09/2012	60	0.4	100		↘ -32.6	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	1	0.4	100		↗	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	39	0.6	0.8	-	↘ -36.1	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	828	7.8	9.3	-	↘ -3.5	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	42	4.6	7.6	--	↘ -4.5	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	187	8.0	8.7	=	↗ 12.7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	362	7.6	8.8	-	↘ -5.7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	589	5.6	6.3	-	↗ 3.5	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	22	1.2	6.5	--			
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	372	3.7	4.5	-	↘ -11.6	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	403	3.3	5.6	--	↘ -10.2	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Intérieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne



NOTE DE LECTURE

Juin 2012

1er arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Indicateur	Notes de lecture
Population totale	2009	17 614	En 2009, l'arrondissement compte 17614 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	15,0	En 2009, 15% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	6,8	En 2009, 6,8% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	12,6	En 2010, il y a 12,6 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	13,1	En 2009, 13,1% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	20,3	En 2009, les employés et ouvriers représentent 20,3% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	51,0	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 51% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	31 398	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 31398€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	7,1	En 2010, 7,1% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	1,4	En 2011, 1,4% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,1	En 2012, 83,1% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	55,7	En 2009, 55,7% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	12,7	En 2009, 12,7% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	24,6	En 2009, 24,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,1	En 2011, 0,1% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,4	En 2011, 0,4% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	10,2	En 2010, 10,2% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation

EDUCATION / FORMATION

Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	58,6	A la rentrée scolaire 2009/2010, 58,6% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	2,6	En 2009/2010, 2,6% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	5,9	En 2009, 5,9% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	55,0	En 2009, 55% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	7,9	En 2010, 7,9% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,0	En 2011, 2% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources PSOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	46,7	En 2009, il y a 46,7 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	3,4	En 2011, 3,4% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	29 033	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 29033 € par an

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,3	En 2010, 0,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	29,2	En 2009, 29,2% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	62,4	En 2009, 62,4% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,3	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 22,3€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	4,8	En 2011, 4,8% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	7,3	En 2011, l'arrondissement compte 7,3% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	8,7	En 2011, 8,7% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	1,7	En 2011, 1,7% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	0,4	En mai 2012, 0,4% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0,4	En 2012, 0,4% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,6	En 2011, 0,6% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7,8	En 2011, 7,8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	4,6	En 2011, 4,6% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,0	En 2011, 8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,6	En 2011, 7,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5,6	En 2011, 5,6% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	1,2	En 2011, il y a 1,2 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	3,7	En 2011, 3,7% des ménages sont bénéficiaires du RSA, Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	3,3	En 2011, 3,3% des allocataires de la CMU-M sont bénéficiaires de la CMU-C

2^e arrondissement

	Année		Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
	2009	2010							
DONNEES GENERALES									
Population totale	2009	2010	22 400	15,4	19,5	-	14,1	99-09	Insee- RP
Population de moins de 20 ans	2009	2011	3 446	15,4	19,5	-	12,0	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus	2009	2011	997	4,5	7,4	-	-5,7	99-09	Insee- RP
Naissances	2010	2011	360	16,1	14,1	+	13,9	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	2011	4 137	18,5	15,0	++	-	99-09	Insee- RP
Employés et ouvriers	2009	2011	3 421	23,9	28,9	-	-10,8 %	99-09	Insee- RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	2011	7 072	49,5	42,8	+	13,0 %	99-09	Insee- RP
Population vivant en CUCS	2008	2011	0		15,1	++	0,0	99-08	Insee- RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	2010	26 859		24 623	=	4,0	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2011	2 277	10,2	11,7	=	4,9	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2011	343	2,6	2,8	=	-13,8	09-10	Casyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012		10 182	82,3	83,0	-			Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	2010	7 947	59,5	51,3	++	17,8	99-09	Insee- RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	2010	289	13,1	17,4	--	4,5	99-09	Insee- RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	2011	573	26,0	28,7	-	32,6	99-09	Insee- RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	2011	10	0,5	0,4	=	11,1	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	2011	46	1,3	0,9	++	24,3	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2011	372	16,8	18,3	=	2,2	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2009/2010	242	24,1	28,0	=	-4,3	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	2009/2010	15	9,7	4,7	++	1,1	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	2009	1 627	9,8	9,7	=	-33,5	99-09	Insee- RP
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	2010	640	64,2	50,5	++	1,3	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	2010	78	7,8	8,9	-		Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2011	143	4,5	2,8	++	-3,4	10-11	Casyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	2009	96	90,7	43,7	++		ORS Ile de France	
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	2011	71	7,1	3,9	++	9,2	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	2009	19 425		26 057	-	2,7	08-09	Insee - RFL
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	2011	35	0,2	0,5	--	-2,8	09-10	Dases
Allocataires de l'AEEH	2011	2011	39	1,1	1,4	-	-9,3	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	2011	174	1,1	1,9	--	-1,1	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	2009	4 230	31,7	33,1	=	30,2	99-09	Insee- RP
Ménages locataires	2009	2010	8 250	61,7	61,3	=	14,8	99-09	Insee- RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	2010	22,3		20,1	++	3,2	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	2011	841	6,3	8,3	-	-3,8	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	2011	586	4,5	17,1	--	11,6	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	2011	1 523	11,4	14,5	-	-3,4	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2011	339	2,5	3,8	-	24,1	10-11	Dases - Casyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	2012	187	1,3	100	↘	-23,7	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	2012	14	5,1	100	↘	27,3	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	2011	68	0,8	0,8	=	17,2	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	2011	1 228	8,6	9,3	=	-4,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2011	69	4,9	7,6	-	-18,8	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2011	206	8,6	8,7	=	3,5	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2011	545	8,5	8,8	=	1,9	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	2011	956	6,7	6,3	=	2,4	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	2011	55	2,5	6,5	--	-6,3	10-11	Finess
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	2011	475	3,6	4,5	-		10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	2011	771	4,6	5,6	-	-16,4	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

2^e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Indicateur	Notes de lecture
Population totale	2009	22 400	En 2009, l'arrondissement compte 22400 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	15,4	En 2009, 15,4% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	4,5	En 2009, 4,5% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	16,1	En 2010, il y a 16,1 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	18,5	En 2009, 18,5% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	23,9	En 2009, les employés et ouvriers représentent 23,9% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	49,5	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 49,5% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	26 859	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 26859€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	10,2	En 2010, 10,2% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2,6	En 2011, 2,6% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	82,3	En 2012, 82,3% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	59,5	En 2009, 59,5% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	13,1	En 2009, 13,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	26,0	En 2009, 26% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,5	En 2011, 0,5% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	16,8	En 2010, 16,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation

EDUCATION / FORMATION

Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	24,1	A la rentrée scolaire 2009/2010, 24,1% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	9,7	En 2009/2010, 9,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	9,8	En 2009, 9,8% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	64,2	En 2009, 64,2% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	7,8	En 2010, 7,8% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	4,5	En 2011, 4,5% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	90,7	En 2009, il y a 90,7 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	7,1	En 2011, 7,1% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 425	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 19425 € par an

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,2	En 2010, 0,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	31,7	En 2009, 31,7% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	61,7	En 2009, 61,7% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,3	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 22,3€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6,3	En 2011, 6,3% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	4,5	En 2011, l'arrondissement compte 4,5% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	11,4	En 2011, 11,4% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2,5	En 2011, 2,5% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	1,3	En mai 2012, 1,3% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	5,1	En 2012, 5,1% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,8	En 2011, 0,8% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8,6	En 2011, 8,6% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	4,9	En 2011, 4,9% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,6	En 2011, 8,6% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,5	En 2011, 8,5% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	6,7	En 2011, 6,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	2,5	En 2011, il y a 2,5 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	3,6	En 2011, 3,6% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	4,6	En 2011, 4,6% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

3^e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	35 655	16,8	19,5	-	↗ 4,2	99-09	Insee- RP
Population de moins de 20 ans	2009	6 007	16,8	19,5	-	↗ 4,5	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus	2009	1 893	5,3	7,4	-	↘ 1,8	99-09	Insee- RP
Naissances	2010	518	14,5	14,1	=	↔ 8,1	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	6 161	17,3	15,0	+	↗ 8,1		
Employés et ouvriers	2009	4 685	21,3	28,9	-	↘ -7,8	99-09	Insee- RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	11 182	50,7	42,8	++	↗ 9,2	99-09	Insee- RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↘ 0,0	99-08	Insee- RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	28 137		24 623	+	↗ 2,1	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	3 285	9,2	11,7	-	↘ 4,2	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	415	2,0	2,8	-	↘ -7,2	09-10	Casvp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	17 557	83,2	83,0	=			Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	11 654	56,9	51,3	++	↗ 6,8	99-09	Insee- RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	502	13,2	17,4	--	↘ 4,6	99-09	Insee- RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	991	26,1	28,7	-	↘ 11,6	99-09	Insee- RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	10	0,3	0,4	-	↘ -16,7	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	46	0,8	0,9	-	↘ 9,5	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	502	13,2	18,3	-	↘ 1,2	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	432	24,9	28,0	=	↘ -4,4	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	11	4,3	4,7	=	↘ -3,5	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	1 910	7,2	9,7	-	↘ -44,9	99-09	Insee- RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	1 114	58,8	50,5	++	↗ 14,6	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	168	8,9	8,9	=			Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	195	3,2	2,8	+	↘ 0,5	10-11	Casvp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	158	84,9	43,7	++			ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	99	5,2	3,9	+	↘ -1,0	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	22 435		26 057	-	↘ 5,9	08-09	Insee - RFL

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	72	0,3	0,5	--	↗ 12,5	09-10	Dases
Allocataires de l'AEEH	2011	54	0,9	1,4	--	↗ 8,0	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	310	1,3	1,9	-	↗ 5,1	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	7 279	35,5	33,1	+	↗ 17,9	99-09	Insee- RP
Ménages locataires	2009	11 931	58,2	61,3	-	↘ 4,4	99-09	Insee- RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,3		20,1	++	↗ 3,2	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	1 262	6,2	8,3	-	↗ 6,7	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	1 252	6,2	17,1	--	↘ 13,9	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	2 073	10,1	14,5	-	↘ -2,1	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	488	2,4	3,8	-	↘ 26,1	10-11	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	172	1,2	100		↘ 0,0	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	4	1,5	100		↘ -20,0	10-11	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	67	0,6	0,8	-	↘ -5,6	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	1 922	8,8	9,3	=	↘ -4,1	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	97	5,4	7,6	-	↘ -16,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	389	8,8	8,7	=	↘ 1,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	879	8,6	8,8	=	↘ -0,8	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	1 456	6,7	6,3	=	↘ -1,5	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	189	5,3	6,5	-	↘ -3,0		Finess
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	813	4,0	4,5	=		10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	1 011	4,1	5,6	-	↘ -14,6	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Jun 2012

3e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	35 655	En 2009, l'arrondissement compte 35655 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	16,8	En 2009, 16,8% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	5,3	En 2009, 5,3% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	14,5	En 2010, il y a 14,5 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	17,3	En 2009, 17,3% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	21,3	En 2009, les employés et ouvriers représentent 21,3% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	50,7	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 50,7% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	28 137	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 28 137€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	9,2	En 2010, 9,2% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2,0	En 2011, 2% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,2	En 2012, 83,2% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	56,9	En 2009, 56,9% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	13,2	En 2009, 13,2% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	26,1	En 2009, 26,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,3	En 2011, 0,3% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	13,2	En 2010, 13,2% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	24,9	A la rentrée scolaire 2009/2010, 24,9% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	4,3	En 2009/2010, 4,3% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7,2	En 2009, 7,2% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	58,8	En 2009, 58,8% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	8,9	En 2010, 8,9% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	3,2	En 2011, 3,2% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	84,9	En 2009, il y a 84,9 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	5,2	En 2011, 5,2% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	22 435	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 22435 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,3	En 2010, 0,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,9	En 2011, 0,9% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	35,5	En 2009, 35,5% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	58,2	En 2009, 58,2% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,3	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 22,3€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6,2	En 2011, 6,2% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	6,2	En 2011, l'arrondissement compte 6,2% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	10,1	En 2011, 10,1% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2,4	En 2011, 2,4% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	1,2	En mai 2012, 1,2% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	1,5	En 2012, 1,5% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,6	En 2011, 0,6% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8,8	En 2011, 8,8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,4	En 2011, 5,4% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,8	En 2011, 8,8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,6	En 2011, 8,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	6,7	En 2011, 6,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	5,3	En 2011, il y a 5,3 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	4,0	En 2011, 4% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	4,1	En 2011, 4,1% des allocataires de la CMAM sont bénéficiaires de la CMU-C

4^e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	28 192	15,8	19,5	-	↘ -8,1	99-09	Insee- RP
Population de moins de 20 ans	2009	4 454	15,8	19,5	-	↘ -2,6	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus	2009	2 270	8,1	7,4	=	↘ -3,2	99-09	Insee- RP
Naissances	2010	289	10,3	14,1	-	↘ -15,5	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	4 201	14,9	15,0	=	↘ -5,8	99-09	Insee- RP
Employés et ouvriers	2009	3 432	21,0	28,9	-	↘ 4,7 %	99-09	Insee- RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	8 075	49,4	42,8	+	↗ 0,0 %	99-08	Insee- RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↗ 1,6	08-09	Insee - RFL
Revenu fiscal médian par UC	2009	29 610		24 623	+	↗ -0,4	09-10	CAF de Paris
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2 063	7,3	11,7	-	↘ -24,1	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	220	1,4	2,8	-		09-10	Casyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	14 436	83,0	83,0	=			Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	9 147	56,6	51,3	++	↘ -16,0	99-09	Insee- RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	364	12,6	17,4	--	↘ -7,1	99-09	Insee- RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	809	27,9	28,7	=	↗ 11,7	99-09	Insee- RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0	0,0	0,4	--	↘ -100,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	41	0,9	0,9	=	↗ 64,0	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	317	10,9	18,3	-	↗ -1,6	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	325	20,5	28,0	-	↘ -3,0	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	8	3,4	4,7	-	↘ -2,5	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	1 284	6,1	9,7	--	↘ -41,2	99-09	Insee- RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	1 268	55,9	50,5	+	↘ -15,7	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	164	7,2	8,9	-	↘ -14,0	10-11	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	129	2,1	2,8	-	↘ -10,4	10-11	Casyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	142	60,5	43,7	+	↗ -10,4	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	69	3,0	3,9	=	↗ 1,5	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	27 230		26 057	=		08-09	Insee - RFL

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	43	0,2	0,5	--	↘ -8,5	09-10	Dases
Allocataires de l'AEEH	2011	39	0,9	1,4	--	↗ 18,2	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	227	1,3	1,9	-	↗ 8,6	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	5 137	31,8	33,1	=	↘ -5,3	99-09	Insee- RP
Ménages locataires	2009	9 484	58,7	61,3	-	↘ -10,2	99-09	Insee- RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,3		20,1	++	↗ 3,2	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	947	5,9	8,3	-	↗ 1,8	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	1 505	9,0	17,1	-	↗ 4,5	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	1 554	9,6	14,5	-	↗ -0,8	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	319	2,0	3,8	-	↗ 25,0	10-11	Dases - Casyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	184	1,3	1,00		↗ 0,0	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	1	0,4	1,00		↘ -50,0	11-12	Adur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	67	0,7	0,8	-	↘ -10,7	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	1 265	7,9	9,3	-	↘ -7,2	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	67	4,4	7,6	--	↘ -19,3	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	287	7,5	8,7	-	↘ 3,6	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	629	8,2	8,8	-	↘ -8,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	1 020	6,4	6,3	=	↗ -1,3	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	242	8,6	6,5	+	↗ -2,5	10-11	Finess
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	553	3,4	4,5	-	↘ -7,3	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	738	4,1	5,6	-		10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

4^e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	28 192	En 2009, l'arrondissement compte 28192 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	15,8	En 2009, 15,8% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	8,1	En 2009, 8,1% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	10,3	En 2010, il y a 10,3 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	14,9	En 2009, 14,9% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	21,0	En 2009, les employés et ouvriers représentent 21% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	49,4	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 49,4% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	29 610	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 29610€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	7,3	En 2010, 7,3% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1,4	En 2011, 1,4% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,0	En 2012, 83% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	56,6	En 2009, 56,6% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	12,6	En 2009, 12,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	27,9	En 2009, 27,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,0	En 2011, 0% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,9	En 2011, 0,9% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	10,9	En 2010, 10,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	20,5	A la rentrée scolaire 2009/2010, 20,5% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	3,4	En 2009/2010, 3,4% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	6,1	En 2009, 6,1% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	55,9	En 2009, 55,9% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	7,2	En 2010, 7,2% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,1	En 2011, 2,1% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	60,5	En 2009, il y a 60,5 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	3,0	En 2011, 3% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	27 230	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 27230 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,2	En 2010, 0,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,9	En 2011, 0,9% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	31,8	En 2009, 31,8% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	58,7	En 2009, 58,7% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,3	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 22,3€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	5,9	En 2011, 5,9% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	9,0	En 2011, l'arrondissement compte 9% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	9,6	En 2011, 9,6% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2,0	En 2011, 2% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	1,3	En mai 2012, 1,3% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0,4	En 2012, 0,4% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,7	En 2011, 0,7% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7,9	En 2011, 7,9% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	4,4	En 2011, 4,4% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,5	En 2011, 7,5% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,2	En 2011, 8,2% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	6,4	En 2011, 6,4% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	8,6	En 2011, il y a 8,6 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	3,4	En 2011, 3,4% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	4,1	En 2011, 4,1% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

5e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Art. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	61 531	18,3	19,5	-	↗ 4,6	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	11 255	18,3	19,5	-	↗ 10,0	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	5 320	8,6	7,4	+	↗ 14,8	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	564	9,2	14,1	-	↗ 3,9	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	7 630	12,4	15,0	-	↘ -2,5	99-09	Insee-RP
Employés et ouvriers	2009	5 984	18,9	28,9	-	↘ -4,7	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	17 386	54,8	42,8	++	↗ 4,7	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↗ 0,0	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	32 029		24 623	+	↗ 2,4	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	3 380	5,5	11,7	-	↘ -3,3	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	506	1,5	2,8	-	↘ -9,6	09-10	Casvyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	30 732	85,2	83,0	++			Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	19 146	56,5	51,3	++	↗ 0,0	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	925	15,0	17,4	-	↗ 15,6	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	1 665	26,9	28,7	-	↗ 15,6	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	1	0,0	0,4	-	↗ 0,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	23	0,2	0,9	-	↘ -4,2	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	482	7,8	18,3	--	↘ -0,6	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	625	17,6	28,0	-	↘ -3,1	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	12	2,4	4,7	-	↗ -0,8	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	1 896	4,6	9,7	--	↘ -40,1	99-09	Insee-RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	2 771	52,1	50,5	=	↗ 4,7	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	325	6,1	8,9	--	↘ 5,6	10-11	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	190	1,4	2,8	--	↘ -6,4	10-11	Casvyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	267	57,6	43,7	+	↗ -4,3	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	111	2,1	3,9	+	↗ -4,3	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	32 431		26 057	+	↗ 4,3	08-09	Insee - RFL

110

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	109	0,3	0,5	--	↗ 21,1	09-10	Dases
Allocataires de l'AEEH	2011	93	0,8	1,4	--	↗ 9,4	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	391	1,1	1,9	--	↗ 14,3	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	11 105	32,8	33,1	=	↗ 10,6	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	19 821	58,5	61,3	-	↗ 3,6	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,6		20,1	++	↗ 5,6	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	1 558	4,6	8,3	-	↗ 1,3	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	2 432	7,6	17,1	-	↗ 0,5	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	2 665	7,9	14,5	--	↗ 3,0	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	543	1,6	3,8	--	↗ 23,9	10-11	Dases - Casvyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	156	1,1	100		↘ -14,8	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	3	1,1	100		↘ 0,0	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	86	0,4	0,8	--	↗ 24,6	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	2 033	6,6	9,3	--	↗ 4,6	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	113	3,6	7,6	--	↗ 0,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	414	5,1	8,7	--	↗ 12,5	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 035	6,6	8,8	--	↗ 9,3	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	1 404	4,5	6,3	--	↗ -1,5	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	61	1,0	6,5	--	↘ -3,2	10-11	Finess
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	768	2,3	4,5	--	↘ -13,8	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	997	3,1	5,6	--		10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

5e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Indicateur	Notes de lecture
Population totale	2009	61 531	En 2009, l'arrondissement compte 61531 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	18,3	En 2009, 18,3% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	8,6	En 2009, 8,6% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	9,2	En 2010, il y a 9,2 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	12,4	En 2009, 12,4% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	18,9	En 2009, les employés et ouvriers représentent 18,9% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	54,8	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 54,8% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	32 029	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 32029€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	5,5	En 2010, 5,5% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	1,5	En 2011, 1,5% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	85,2	En 2012, 85,2% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	56,5	En 2009, 56,5% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	15,0	En 2009, 15% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	26,9	En 2009, 26,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,0	En 2011, 0% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,2	En 2011, 0,2% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	7,8	En 2010, 7,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation

EDUCATION / FORMATION

Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	17,6	A la rentrée scolaire 2009/2010, 17,6% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	2,4	En 2009/2010, 2,4% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	4,6	En 2009, 4,6% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	52,1	En 2009, 52,1% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	6,1	En 2010, 6,1% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1,4	En 2011, 1,4% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	57,6	En 2009, il y a 57,6 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	2,1	En 2011, 2,1% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	32 431	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 32431 € par an

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,3	En 2010, 0,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	32,8	En 2009, 32,8% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	58,5	En 2009, 58,5% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,6	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 22,6€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	4,6	En 2011, 4,6% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	7,6	En 2011, l'arrondissement compte 7,6% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	7,9	En 2011, 7,9% des ménages bénéficiaient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	1,6	En 2011, 1,6% des ménages bénéficiaient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	1,1	En mai 2012, 1,1% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	1,1	En 2012, 1,1% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,4	En 2011, 0,4% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	6,6	En 2011, 6,6% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	3,6	En 2011, 3,6% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,1	En 2011, 5,1% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6,6	En 2011, 6,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	4,5	En 2011, 4,5% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	1,0	En 2011, il y a 1 place en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2,3	En 2011, 2,3% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	3,1	En 2011, 3,1% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

6e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
	Population totale	2009	43 143	19,1	19,5	=	↘ -3,9	99-09
Population de moins de 20 ans	2009	8 223	19,1	19,5	=	↘ 1,4	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	4 451	10,3	7,4	++	↗ 9,5	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	407	9,4	14,1	-	↗ 5,2	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	5 658	13,1	15,0	-			
Employés et ouvriers	2009	4 167	19,5	28,9	-	↘ -1,9	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	11 413	53,5	42,8	++	↗ 1,7	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↗ 0,0	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	38 502		24 623	++	↗ 0,7	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	1 961	4,5	11,7	-	↘ -5,9	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	232	1,0	2,8	-	↘ -6,1	09-10	Casyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	21 968	84,7	83,0	++			Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE								
Ménages d'une personne	2009	12 991	55,8	51,3	+	↘ -8,6	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	711	16,3	17,4	=	↘ -4,4	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	1 190	27,3	28,7	-	↗ 22,9	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	2	0,0	0,4	-	↗ 100,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	13	0,2	0,9	-	↘ -23,5	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	270	6,2	18,3	-	↘ -9,1	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION								
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	1 053	42,8	28,0	++	↗ 0,9	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	5	1,3	4,7	-	↗ -0,8	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	1 487	5,0	9,7	-	↘ -43,7	99-09	Insee-RP
PERSONNES AGEES								
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	2 067	46,4	50,5	-	↘ -2,1	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	232	5,2	8,9	-			Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	157	1,4	2,8	-	↘ -5,4	10-11	Casyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	133	32,7	43,7	-			ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	76	1,7	3,9	-	↗ 0,0	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	41 315		26 057	++	↗ 1,4	08-09	Insee - RFL
HANDICAP								
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	57	0,2	0,5	-	↘ -6,6	09-10	Dases
Allocataires de l'AEH	2011	67	0,8	1,4	-	↗ 3,1	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	240	1,0	1,9	-	↗ 6,7	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT								
Ménages propriétaires	2009	8 896	38,2	33,1	++	↗ 5,2	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	11 961	51,4	61,3	-	↘ -7,5	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	23,8		20,1	++	↗ 2,1	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	779	3,3	8,3	-	↗ -1,6	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	662	2,8	17,1	-	↗ 3,0	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	1 357	5,8	14,5	-	↗ -1,8	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	282	1,2	3,8	-	↗ 25,1	10-11	Dases - Casyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	61	0,4	100		↗ 0,0	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0	0,0	100		↗ 0,0	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	51	0,4	0,8	-	↘ -30,1	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION								
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	1 379	6,8	9,3	-	↘ -2,7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	67	3,3	7,6	-	↘ -20,2	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	328	5,3	8,7	-	↘ 5,1	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	719	6,8	8,8	-	↘ -3,9	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	922	4,5	6,3	-	↘ -6,0	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	209	4,8	6,5	-			Finess
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	512	2,2	4,5	-	↘ -2,8	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	576	2,3	5,6	-	↘ -13,4	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

6^e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	43 143	En 2009, l'arrondissement compte 43 143 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	19,1	En 2009, 19,1% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	10,3	En 2009, 10,3% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	9,4	En 2010, il y a 9,4 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	13,1	En 2009, 13,1% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	19,5	En 2009, les employés et ouvriers représentent 19,5% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	53,5	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 53,5% des personnes actives
Population vivant en CUCCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	38 502	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 38502€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	4,5	En 2010, 4,5% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1,0	En 2011, 1% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	84,7	En 2012, 84,7% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	55,8	En 2009, 55,8% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	16,3	En 2009, 16,3% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	27,3	En 2009, 27,3% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,0	En 2011, 0% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,2	En 2011, 0,2% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	6,2	En 2010, 6,2% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	42,8	A la rentrée scolaire 2009/2010, 42,8% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	1,3	En 2009/2010, 1,3% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	5,0	En 2009, 5% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	46,4	En 2009, 46,4% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	5,2	En 2010, 5,2% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1,4	En 2011, 1,4% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources PSOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	32,7	En 2009, il y a 32,7 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	1,7	En 2011, 1,7% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	41 315	Le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 41 315 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,2	En 2010, 0,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,0	En 2011, 1% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	38,2	En 2009, 38,2% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	51,4	En 2009, 51,4% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	23,8	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 23,8€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	3,3	En 2011, 3,3% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	2,8	En 2011, l'arrondissement compte 2,8% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	5,8	En 2011, 5,8% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	1,2	En 2011, 1,2% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	0,4	En mai 2012, 0,4% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0,0	En 2012, 0% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,4	En 2011, 0,4% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	6,8	En 2011, 6,8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	3,3	En 2011, 3,3% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,3	En 2011, 5,3% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6,8	En 2011, 6,8% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	4,5	En 2011, 4,5% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	4,8	En 2011, il y a 4,8 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2,2	En 2011, 2,2% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	2,3	En 2011, 2,3% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

7^e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source	
Population totale	2009	57 442	18,3	19,5	-	→ 0,8	99-09	Insee- RP	
Population de moins de 20 ans	2009	10 513	18,3	19,5	-	→ 2,5	99-09	Insee- RP	
Population de 75 ans ou plus	2009	5 978	10,4	7,4	++	↗ 4,3	99-09	Insee- RP	
Naisances	2010	540	9,4	14,1	-	↘ -5,4	09-10	Insee - Etat civil	
Population étrangère	2009	9 127	15,9	15,0	=				
Employés et ouvriers	2009	6 444	22,1	28,9	-	↘ -3,7	99-09	Insee- RP	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	15 094	51,8	42,8	++	↗ 4,4	99-09	Insee- RP	
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	→ 0,0	99-08	Insee- RP	
Revenu fiscal médian par UC	2009	40 890		24 623	++	→ 0,8	08-09	Insee - RFL	
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2 320	4,0	11,7	++	→ -1,1	09-10	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	292	0,9	2,8	-	→ 7,0	09-10	Casyp	
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	26 611	85,6	83,0	++			Ville de Paris	
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	16 613	53,8	51,3	+	→ 0,9	99-09	Insee- RP	
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	1 234	20,5	17,4	+	→ 13,0	99-09	Insee- RP	
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	1 360	22,6	28,7	-	↗ 13,7	99-09	Insee- RP	
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	1	0,0	0,4	-	↘ -50,0	10-11	Dases	
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	36	0,3	0,9	-	↗ 16,1	10-11	Dases	
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	321	5,3	18,3	-	↘ -7,0	09-10	CAF de Paris	
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	1 720	46,7	28,0	++	→ -0,5	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	9	1,7	4,7	-	→ 0,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	2 343	5,7	9,7	-	↘ -37,9	99-09	Insee- RP	
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	2 678	44,8	50,5	-	↘ -4,4	99-09	Insee- RP	
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	304	5,1	8,9	-			Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	125	0,8	2,8	-	↘ -4,6	10-11	Casyp	
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	235	41,0	43,7	=			ORS Ile de France	
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	84	1,4	3,9	-	→ -9,7	10-11	Crav	
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	44 659		26 057	++	→ 0,2	08-09	Insee - RFL	
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	77	0,2	0,5	-	→ 0,0	09-10	Dases	
Allocataires de l'AEH	2011	86	0,8	1,4	-	↗ 11,7	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de l'AAH	2011	210	0,7	1,9	-	↘ -2,3	10-11	CAF de Paris	
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	11 822	38,3	33,1	++	↗ 10,4	99-09	Insee- RP	
Ménages locataires	2009	15 710	50,8	61,3	-	→ 1,2	99-09	Insee- RP	
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	23,4		20,1	++	→ 0,0	09-10	Olap	
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	909	2,9	8,3	-	↗ 4,8	10-11	Ville de Paris	
Logements sociaux (SRU)	2011	399	1,3	17,1	-	→ 0,0	10-11	Inventaire SRU	
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	1 549	5,0	14,5	-	↘ -2,1	10-11	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	239	0,8	3,8	-	↗ 23,2	10-11	Dases - Casyp	
Chambres en hôtels meublés	06/2012	42	0,3	100	-	↘ -27,6	11-12	Préfecture de Paris	
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0	0,0	100	-				
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	73	0,5	0,8	-	↘ -16,1	10-11	Dases	
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	1 776	6,3	9,3	-	↘ -4,1	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	96	3,8	7,6	-	↘ -3,0	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	425	5,1	8,7	-	→ 1,0	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	914	6,6	8,8	-	↘ -5,0	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	1 028	3,7	6,3	-	→ 1,3	10-11	Pôle emploi	
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	288	5,0	6,5	-			Finess	
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	538	1,7	4,5	-	↘ -8,0	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de la CMU-C	2011	672	2,0	5,6	-	↘ -16,2	10-11	Insee	

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

7^e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	57 442	En 2009, l'arrondissement compte 57 442 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	18,3	En 2009, 18,3% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	10,4	En 2009, 10,4% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	9,4	En 2010, il y a 9,4 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	15,9	En 2009, 15,9% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	22,1	En 2009, les employés et ouvriers représentent 22,1% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	51,8	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 51,8% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	40 890	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 40 890€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	4,0	En 2010, 4% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	0,9	En 2011, 0,9% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	85,6	En 2012, 85,6% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	53,8	En 2009, 53,8% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	20,5	En 2009, 20,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	22,6	En 2009, 22,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,0	En 2011, 0% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,3	En 2011, 0,3% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	5,3	En 2010, 5,3% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	46,7	A la rentrée scolaire 2009/2010, 46,7% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	1,7	En 2009/2010, 1,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	5,7	En 2009, 5,7% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	44,8	En 2009, 44,8% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	5,1	En 2010, 5,1% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	41,0	En 2009, il y a 41 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	1,4	En 2011, 1,4% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	44 659	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 44 659 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,2	En 2010, 0,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	0,7	En 2011, 0,7% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	38,3	En 2009, 38,3% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	50,8	En 2009, 50,8% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	23,4	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 23,4€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	2,9	En 2011, 2,9% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	1,3	En 2011, l'arrondissement compte 1,3% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	5,0	En 2011, 5% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	0,8	En 2011, 0,8% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	0,3	En mai 2012, 0,3% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0,0	En 2012, 0% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,5	En 2011, 0,5% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	6,3	En 2011, 6,3% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	3,8	En 2011, 3,8% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,1	En 2011, 5,1% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6,6	En 2011, 6,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	3,7	En 2011, 3,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	5,0	En 2011, il y a 5 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	1,7	En 2011, 1,7% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	2,0	En 2011, 2% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

8e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	40 278	22,6	19,5	++	↗ 2,5	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	9 088				↘ 13,2	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	2 773	6,9	7,4	=	↘ -11,6	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	536	13,3	14,1	=	↘ 1,5	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	6 013	14,9	15,0	=			
Employés et ouvriers	2009	4 925	23,2	28,9	-	↘ -8,6	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	10 783	50,7	42,8	++	↗ 8,8	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↘ 0,0	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	40 099		24 623	++	↘ 1,4	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2 194	5,4	11,7	++	↘ 8,0	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	160	0,8	2,8	-	↘ -20,0	09-10	Casvyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	19 874	84,1	83,0	+			Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	8 284	43,8	51,3	--	↘ -12,1	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	1 121	21,5	17,4	++	↗ 27,0	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	1 088	20,9	28,7	--	↘ 19,2	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0	0,0	0,4	--	↘ -100,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	37	0,4	0,9	--	↘ 0,0	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	341	6,5	18,3	--	↘ 6,2	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	1 291	42,8	28,0	++	↘ -0,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	12	2,7	4,7	-	↘ 1,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	1 952	7,0	9,7	-	↘ -39,0	99-09	Insee-RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	1 328	47,9	50,5	-	↘ -8,2	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	184	6,6	8,9	-	↘ -2,0	09-10	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	88	1,1	2,8	--	↘ -17,0	10-11	Casvyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	64	20,4	43,7	-	↘ -3,3	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	58	2,1	3,9	++	↘ -2,0	08-09	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	40 955		26 057	++			Insee - RFL

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	52	0,2	0,5	--	↘ -20,0	09-10	Dases
Allocataires de l'ACEH	2011	72	0,8	1,4	--	↘ 4,3	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	209	0,9	1,9	--	↘ -0,5	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	6 893	36,4	33,1	+	↗ 16,3	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	10 015	53,0	61,3	--	↘ -8,2	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,2		20,1	++	↗ 2,8	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	814	4,3	8,3	--	↘ 9,1	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	508	2,4	17,1	--	↘ 11,9	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	1 304	6,9	14,5	--	↘ -0,1	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+P-LF+PLFM+ALCVP)	2011	232	1,2	3,8	--	↘ 41,1	10-11	Dases - Casvyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	22	0,2	100		↘ -64,5	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0	0,0	100		↘ -9,2	10-11	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	108	1,1	0,8	++			Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	1 498	7,3	9,3	-	↘ -2,2	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	104	6,0	7,6	-	↘ 15,6	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	340	5,9	8,7	--	↘ 0,9	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	765	7,6	8,8	-	↘ -2,3	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	824	4,0	6,3	--	↘ 0,1	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	122	3,0	6,5	-	↘ -4,4	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	559	3,0	4,5	-	↘ -4,4	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	664	2,4	5,6	--	↘ -9,7	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

8e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	40 278	En 2009, l'arrondissement compte 40278 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	22,6	En 2009, 22,6% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	6,9	En 2009, 6,9% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	13,3	En 2010, il y a 13,3 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	14,9	En 2009, 14,9% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	23,2	En 2009, les employés et ouvriers représentent 23,2% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	50,7	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 50,7% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	40 099	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 40099,5€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	5,4	En 2010, 5,4% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	0,8	En 2011, 0,8% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	84,1	En 2012, 84,1% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	43,8	En 2009, 43,8% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	21,5	En 2009, 21,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	20,9	En 2009, 20,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,0	En 2011, 0% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,4	En 2011, 0,4% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	6,5	En 2010, 6,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	42,8	A la rentrée scolaire 2009/2010, 42,8% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	2,7	En 2009/2010, 2,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7,0	En 2009, 7% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	47,9	En 2009, 47,9% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	6,6	En 2010, 6,6% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	20,4	En 2009, il y a 20,4 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	2,1	En 2011, 2,1% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	40 855	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 40855 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,2	En 2010, 0,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	0,9	En 2011, 0,9% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	36,4	En 2009, 36,4% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	53,0	En 2009, 53% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	22,2	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 22,2€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	4,3	En 2011, 4,3% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	2,4	En 2011, l'arrondissement compte 2,4% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	6,9	En 2011, 6,9% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	1,2	En 2011, 1,2% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	0,2	En mai 2012, 0,2% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0,0	En 2012, 0% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	1,1	En 2011, 1,1% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7,3	En 2011, 7,3% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6,0	En 2011, 6% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,9	En 2011, 5,9% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,6	En 2011, 7,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	4,0	En 2011, 4% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	3,0	En 2011, il y a 3 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	3,0	En 2011, 3% des ménages sont bénéficiaires du RSA Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	2,4	En 2011, 2,4% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

9e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	60 275	19,3	19,5	=	↗	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	11 633	19,3	19,5	=	↗	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	3 342	5,5	7,4	-	↘	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	974	16,2	14,1	+	↗	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	7 984	13,2	15,0	-	↘	99-09	Insee-RP
Employés et ouvriers	2009	8 285	23,0	28,9	-	↘	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	17 959	49,8	42,8	+	↗	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↗	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	29 909		24 623	+	↗	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	5 318	8,8	11,7	-	↘	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	610	1,9	2,8	-	↘	09-10	Casvyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	29 999	83,7	83,0	+	↗	09-10	Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE								
Ménages d'une personne	2009	16 007	50,3	51,3	=	↘	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	1 075	14,7	17,4	-	↘	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	1 846	25,3	28,7	-	↘	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	61	0,8	0,4	++	↗	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	94	0,8	0,9	-	↘	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	883	12,1	18,3	-	↘	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION								
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	1 011	27,8	28,0	=	↗	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	13	2,6	4,7	-	↘	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	3 157	7,3	9,7	-	↘	99-09	Insee-RP
PERSONNES AGEES								
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	1 725	51,6	50,5	=	↘	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	325	9,7	8,9	=	↘	99-09	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	245	2,5	2,8	=	↘	10-11	Casvyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	171	44,2	43,7	=	↗	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	122	3,7	3,9	=	↗	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	25 356		26 057	=	↗	08-09	Insee - RFL
HANDICAP								
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	96	0,2	0,5	--	↘	09-10	Dases
Allocataires de l'AEH	2011	132	1,1	1,4	-	↘	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	507	1,3	1,9	-	↘	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT								
Ménages propriétaires	2009	12 703	39,9	33,1	++	↗	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	17 043	53,6	61,3	--	↘	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	20,4		20,1	=	↗	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	2 120	6,7	8,3	-	↘	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	1 695	5,0	17,1	--	↘	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	3 523	11,1	14,5	-	↘	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	845	2,7	3,8	-	↘	10-11	Dases - Casvyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	309	2,1	100		↘	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	4	1,5	100		↘	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	125	0,7	0,8	=	↘	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION								
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	3 096	8,7	9,3	=	↘	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	175	5,6	7,6	-	↘	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	641	8,6	8,7	=	↘	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 505	8,5	8,8	=	↘	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	2 308	6,5	6,3	=	↘	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	499	8,3	6,5	+	↘	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	1 166	3,7	4,5	-	↘	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	1 721	4,1	5,6	-	↘	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

9^e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	60 275	En 2009, l'arrondissement compte 60275 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	19,3	En 2009, 19,3% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	5,5	En 2009, 5,5% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	16,2	En 2010, il y a 16,2 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	13,2	En 2009, 13,2% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	23,0	En 2009, les employés et ouvriers représentent 23% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	49,8	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 49,8% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	29 909	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 29909€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	8,8	En 2010, 8,8% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1,9	En 2011, 1,9% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,7	En 2012, 83,7% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	50,3	En 2009, 50,3% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	14,7	En 2009, 14,7% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	25,3	En 2009, 25,3% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,8	En 2011, 0,8% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,8	En 2011, 0,8% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	12,1	En 2010, 12,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	27,8	A la rentrée scolaire 2009/2010, 27,8% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	2,6	En 2009/2010, 2,6% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7,3	En 2009, 7,3% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	51,6	En 2009, 51,6% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	9,7	En 2010, 9,7% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,5	En 2011, 2,5% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	44,2	En 2009, il y a 44,2 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	3,7	En 2011, 3,7% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	25 356	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 25356 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,2	En 2010, 0,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	39,9	En 2009, 39,9% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	53,6	En 2009, 53,6% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,4	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 20,4€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6,7	En 2011, 6,7% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	5,0	En 2011, l'arrondissement compte 5% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	11,1	En 2011, 11,1% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2,7	En 2011, 2,7% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	2,1	En mai 2012, 2,1% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	1,5	En 2012, 1,5% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,7	En 2011, 0,7% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8,7	En 2011, 8,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,6	En 2011, 5,6% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,6	En 2011, 8,6% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,5	En 2011, 8,5% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	6,5	En 2011, 6,5% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	8,3	En 2011, il y a 8,3 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	3,7	En 2011, 3,7% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	4,1	En 2011, 4,1% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

10e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	95 911	19,9	19,5	=	↗ 6,9	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	19 117	19,9	19,5	=	↗ 6,7	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	4 253	4,4	7,4	-	↘ -13,6	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	1 565	16,3	14,1	+	↘ -8,3	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	18 989	19,8	15,0	++			
Employés et ouvriers	2009	18 109	31,4	28,9	+	↘ -9,5 %	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	23 679	41,1	42,8	=	↗ 11,0	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	39 076	41,4	15,1	++	↗ 4,5 %	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	21 438	14,0	24 623	-	↗ 2,3	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	13 405	14,0	11,7	+	↗ -0,5	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1 275	2,6	2,8	=	↗ -1,9	09-10	Casvp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	41 336	83,0	83,0	=			Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	25 012	50,4	51,3	=	↗ 3,5	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	1 885	16,2	17,4	-	↗ 1,8	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	3 361	28,9	28,7	=	↗ 35,5	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	56	0,5	0,4	=	↗ -1,8	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	209	1,1	0,9	+	↗ 21,5	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2 340	20,1	18,3	=	↘ -3,1	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	1 160	23,1	28,0	-	↘ -9,9	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	62	8,5	4,7	++	↗ -0,4	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	9 108	13,2	9,7	++	↘ -21,3	99-09	Insee-RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	2 094	49,2	50,5	=	↘ -18,1	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	483	11,4	8,9	+	↘ -9,4	10-11	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	444	3,2	2,8	+	↘ -9,4		Casvp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	272	55,3	43,7	+	↗ 4,0	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	284	6,7	3,9	++	↗ 4,0	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 300	6,7	26 057	-	↘ 3,9	08-09	Insee - RFL

120

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	202	0,3	0,5	-	↘ -9,8	09-10	Dases
Allocataires de l'AEH	2011	246	1,3	1,4	=	↗ 17,1	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	1 133	1,8	1,9	=	↗ 2,4	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	17 049	34,4	33,1	=	↗ 16,9	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	29 722	59,9	61,3	=	↗ 3,4	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	19,0	20,1	20,1	-	↗ 3,3	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	4 815	9,7	8,3	+	↗ 4,6	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	5 570	10,9	17,1	-	↗ 2,0	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	7 776	15,7	14,5	=	↗ -1,3	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	1 839	3,7	3,8	=	↗ 8,4	10-11	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	1 332	9,1	100		↘ -9,1	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	18	6,6	100		↘ -5,3	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	264	0,9	0,8	+	↗ 4,3	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	5 923	10,2	9,3	+	↗ -0,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	382	7,2	7,6	=	↘ -9,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 223	10,8	8,7	+	↗ 11,6	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 713	10,0	8,8	+	↗ 1,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	4 644	8,0	6,3	++	↗ 3,9	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	929	9,7	6,5	+	↘ -5,5	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2 765	5,6	4,5	+	↘ -5,5	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	4 542	6,8	5,6	+	↘ -9,7	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

10^e arrondissement

Données générales	Année	Indicateur	Notes de lecture
Population totale	2009	95 911	En 2009, l'arrondissement compte 95911 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	19,9	En 2009, 19,9% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	4,4	En 2009, 4,4% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	16,3	En 2010, il y a 16,3 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	19,8	En 2009, 19,8% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	31,4	En 2009, les employés et ouvriers représentent 31,4% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	41,1	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 41,1% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008	41,4	En 2008, 41,4% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	21 438	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 21438€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	14,0	En 2010, 14% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 95€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	2,6	En 2011, 2,6% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et/ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,0	En 2012, 83% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	50,4	En 2009, 50,4% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	16,2	En 2009, 16,2% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	28,9	En 2009, 28,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,5	En 2011, 0,5% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,1	En 2011, 1,1% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	20,1	En 2010, 20,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 95€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	23,1	A la rentrée scolaire 2009/2010, 23,1% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	8,5	En 2009/2010, 8,5% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	13,2	En 2009, 13,2% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	49,2	En 2009, 49,2% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	11,4	En 2010, 11,4% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	3,2	En 2011, 3,2% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	55,3	En 2009, il y a 55,3 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	6,7	En 2011, 6,7% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficiaire du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 300	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 19300 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,3	En 2010, 0,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,8	En 2011, 1,8% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	34,4	En 2009, 34,4% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	59,9	En 2009, 59,9% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	19,0	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 19€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	9,7	En 2011, 9,7% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	10,9	En 2011, l'arrondissement compte 10,9% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	15,7	En 2011, 15,7% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3,7	En 2011, 3,7% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	9,1	En mai 2012, 9,1% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	6,6	En 2012, 6,6% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,9	En 2011, 0,9% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	10,2	En 2011, 10,2% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,2	En 2011, 7,2% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	10,8	En 2011, 10,8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	10,0	En 2011, 10% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	8,0	En 2011, 8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	9,7	En 2011, il y a 9,7 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	5,6	En 2011, 5,6% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	6,8	En 2011, 6,8% des allocataires de la CMAM sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

11e arrondissement

	Année		Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
	2009	2010							
DONNEES GENERALES									
Population totale	2009	2010	152 744	17,1	19,5	-	↗ 2,4	99-09	Insee- RP
Population de moins de 20 ans	2009	2010	26 147	17,1	19,5	-	↘ -0,6	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus	2009	2010	9 331	6,1	7,4	-	↗ 1,7	99-09	Insee- RP
Naissances	2010	2011	2 230	14,6	14,1	=	↔ 5,7	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	2010	23 392	15,3	15,0	=	↔	99-09	Insee- RP
Employés et ouvriers	2009	2010	24 298	26,5	28,9	-	↘ -9,3 %	99-09	Insee- RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	2010	40 031	43,7	42,8	=	↗ 10,8 %	99-09	Insee- RP
Population vivant en CUCS	2008	2009	26 516	17,4	15,1	=	↗ 3,8	99-08	Insee- RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	2010	23 720	13,0	11,7	=	↗ 1,7	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2011	19 800	13,0	11,7	=	↗ 1,1	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2011	3 079	3,6	2,8	+	↗ -12,7	09-10	Casyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012		71 472	83,7	83,0	+		09-10	Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	2010	48 132	55,7	51,3	+	↗ 4,7	99-09	Insee- RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	2010	2 285	14,0	17,4	-	↘ -9,2	99-09	Insee- RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	2010	4 895	30,0	28,7	+	↗ 17,0	99-09	Insee- RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	2011	181	1,1	0,4	+++	↗ 9,7	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	2011	312	1,2	0,9	+	↗ 6,1	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2010	3 412	20,9	18,3	+	↗ 0,7	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2009/2010	1 995	27,8	28,0	=	↔ -0,2	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009	2009	60	6,1	4,7	+	↗ 0,0	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	2009	10 842	9,6	9,7	=	↘ -36,0	99-09	Insee- RP
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	2010	5 116	54,8	50,5	+	↗ 1,2	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	2011	996	10,7	8,9	+	↗	10-11	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2009	1 027	3,9	2,8	+++	↘ -8,6	10-11	Casyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	2011	838	91,3	43,9	+++	↗	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	2011	505	5,4	3,9	+	↗ 3,9	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	2009	20 971	26,057	26,057	-	↗ 2,4	08-09	Insee - RFL
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	2011	414	0,4	0,5	-	↗ 8,9	09-10	Dases
Allocataires de l'AEH	2011	2011	328	1,3	1,4	=	↗ 11,2	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	2011	1 738	1,7	1,9	=	↗ 0,4	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	2010	29 834	34,5	33,1	=	↗ 14,7	99-09	Insee- RP
Ménages locataires	2009	2010	52 131	60,4	61,3	=	↗ 1,7	99-09	Insee- RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	2011	19,9	20,1	20,1	=	↗ 2,1	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	2011	7 606	8,8	8,3	=	↗ 2,8	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	2011	10 171	11,9	17,1	-	↗ 4,8	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	2011	12 966	15,0	14,5	=	↗ 0,0	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2011	3 270	3,8	3,8	=	↗ 15,1	10-11	Dases - Casyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	2012	2 284	15,6	100	↗	↘ -4,8	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	2012	19	7,0	100	↗	↘ 5,6	11-12	Apur
Assignations en Justice pour impayés de loyer	2011	2011	341	0,7	0,8	-	↗ -1,2	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	2011	9 193	10,1	9,3	+	↗ 2,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2011	608	7,1	7,6	=	↘ -8,3	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2011	1 754	10,0	8,7	+	↗ 6,9	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2011	4 362	9,6	8,8	+	↗ 2,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	2011	6 958	7,6	6,3	+	↗ 3,0	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	2011	1 618	10,6	6,5	+++	↗ -1,2	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2011	4 686	5,4	4,5	+	↗	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	2011	6 552	6,2	5,6	+	↗ -15,7	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

11e arrondissement

Données générales	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	152 744	En 2009, l'arrondissement compte 152744 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	17,1	En 2009, 17,1% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	6,1	En 2009, 6,1% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	14,6	En 2010, il y a 14,6 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	15,3	En 2009, 15,3% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	26,5	En 2009, les employés et ouvriers représentent 26,5% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	43,7	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 43,7% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008	17,4	En 2008, 17,4% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	23 720	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 23720€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	13,0	En 2010, 13% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 959€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AED)	2011	3,6	En 2011, 3,6% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et/ou AED)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,7	En 2012, 83,7% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	55,7	En 2009, 55,7% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	14,0	En 2009, 14% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	30,0	En 2009, 30% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	1,1	En 2011, 1,1% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,2	En 2011, 1,2% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	20,9	En 2010, 20,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 959€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	27,8	A la rentrée scolaire 2009/2010, 27,8% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	6,1	En 2009/2010, 6,1% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	9,6	En 2009, 9,6% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	54,8	En 2009, 54,8% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	10,7	En 2010, 10,7% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	3,9	En 2011, 3,9% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	91,3	En 2009, il y a 91,3 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	5,4	En 2011, 5,4% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficiaire du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	20 971	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 20971 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,4	En 2010, 0,4% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,7	En 2011, 1,7% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	34,5	En 2009, 34,5% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	60,4	En 2009, 60,4% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	19,9	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 19,9€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	8,8	En 2011, 8,8% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	11,9	En 2011, l'arrondissement compte 11,9% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	15,0	En 2011, 15% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3,8	En 2011, 3,8% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	15,6	En mai 2012, 15,6% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	7,0	En 2012, 7% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,7	En 2011, 0,7% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	10,1	En 2011, 10,1% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,1	En 2011, 7,1% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	10,0	En 2011, 10% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	9,6	En 2011, 9,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	7,6	En 2011, 7,6% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	10,6	En 2011, il y a 10,6 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	5,4	En 2011, 5,4% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	6,2	En 2011, 6,2% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

12e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	142 897	17,8	19,5	-	↗ 4,6	99-09	Insee- RP
Population de moins de 20 ans	2009	25 420	17,8	19,5	-	↗ 1,1	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus	2009	12 315	8,6	7,4	+	↗ 10,3	99-09	Insee- RP
Naissances	2010	2 015	14,1	14,1	=	↔ 7,5	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	14 956	10,5	15,0	-	↘ -5,7	99-09	Insee- RP
Employés et ouvriers	2009	22 081	27,4	28,9	=	↘ 8,4	99-09	Insee- RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2008	35 053	43,4	42,8	++	↘ 0,0	99-08	Insee- RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↘ 0,0	99-08	Insee- RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	26 198		24 623	=	↘ 1,3	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	15 528	10,9	11,7	=	↘ 2,3	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1 955	2,6	2,8	=	↘ -12,3	09-10	Casvp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	73 126	83,3	83,0	=			Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE								
Ménages d'une personne	2009	39 238	51,9	51,3	=	↗ 5,8	99-09	Insee- RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	2 265	14,0	17,4	--	↘ -1,0	99-09	Insee- RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	4 573	28,2	28,7	=	↗ 16,9	99-09	Insee- RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	99	0,6	0,4	+	↗ 4,2	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	254	1,0	0,9	=	↗ 15,5	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2 578	15,9	18,3	=	↗ 3,6	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION								
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2 637	31,9	28,0	=	↗ 3,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	42	3,5	4,7	-	↘ 0,1	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	8 044	7,6	9,7	-	↘ -24,2	99-09	Insee- RP
PERSONNES AGEES								
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	6 272	50,9	50,5	=	↗ 11,2	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 195	9,7	8,9	=	↗ 11,2	99-09	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	623	2,1	2,8	-	↘ 1,5	10-11	Casvp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	379	34,0	43,7	-	↘ 5,3	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	377	3,1	3,9	=	↘ 2,4	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	25 481		26 057	=		08-09	Insee - RFL
HANDICAP								
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	535	0,6	0,5	+	↘ -10,7	09-10	Dases
Allocataires de l'AAEH	2011	377	1,5	1,4	+	↗ 12,5	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	1 875	2,1	1,9	+	↗ 3,8	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT								
Ménages propriétaires	2009	24 731	32,7	33,1	=	↗ 20,4	99-09	Insee- RP
Ménages locataires	2009	47 554	62,9	61,3	=	↘ 0,5	99-09	Insee- RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	18,5		20,1	-	↘ 2,2	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6 214	8,2	8,3	=	↗ 4,3	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	13 729	18,5	17,1	=	↗ 9,9	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	10 419	13,8	14,5	=	↗ 2,9	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2 759	3,6	3,8	=	↗ 9,1	10-11	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	831	5,7	100		↗ 2,3	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	12	4,4	100		↘ -14,3	11-12	Adur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	305	0,6	0,8	-	↘ 5,2	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION								
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7 020	8,8	9,3	=	↗ 3,8	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	576	8,4	7,6	=	↘ 0,9	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 456	7,8	8,7	-	↘ 10,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	3 110	7,7	8,8	-	↘ 4,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	4 543	5,7	6,3	-	↘ 9,8	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	919	6,4	6,5	=	↗ 2,3	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	4 080	5,4	4,5	+	↗ 2,3	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	3 940	4,5	5,6	-	↘ -14,0	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

12e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	142 897	En 2009, l'arrondissement compte 142897 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	17,8	En 2009, 17,8% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	8,6	En 2009, 8,6% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	14,1	En 2010, il y a 14,1 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	10,5	En 2009, 10,5% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	27,4	En 2009, les employés et ouvriers représentent 27,4% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	43,4	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 43,4% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	26 198	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 26 198€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	10,9	En 2010, 10,9% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	2,6	En 2011, 2,6% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,3	En 2012, 83,3% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	51,9	En 2009, 51,9% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	14,0	En 2009, 14% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	28,2	En 2009, 28,2% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,6	En 2011, 0,6% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,0	En 2011, 1% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	15,9	En 2010, 15,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	31,9	A la rentrée scolaire 2009/2010, 31,9% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	3,5	En 2009/2010, 3,5% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7,6	En 2009, 7,6% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	50,9	En 2009, 50,9% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	9,7	En 2010, 9,7% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,1	En 2011, 2,1% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	34,0	En 2009, il y a 34 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	3,1	En 2011, 3,1% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	25 481	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 25481 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,6	En 2010, 0,6% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,5	En 2011, 1,5% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	2,1	En 2011, 2,1% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	32,7	En 2009, 32,7% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	62,9	En 2009, 62,9% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	18,5	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 18,5€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	8,2	En 2011, 8,2% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	18,5	En 2011, l'arrondissement compte 18,5% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	13,8	En 2011, 13,8% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3,6	En 2011, 3,6% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	5,7	En mai 2012, 5,7% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	4,4	En 2012, 4,4% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,6	En 2011, 0,6% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8,8	En 2011, 8,8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,4	En 2011, 8,4% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,8	En 2011, 7,8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,7	En 2011, 7,7% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5,7	En 2011, 5,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	6,4	En 2011, il y a 6,4 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	5,4	En 2011, 5,4% des ménages sont bénéficiaires du RSA, Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	4,5	En 2011, 4,5% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

13e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Art. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	182 032	19,4	19,5	=	↗ 6,1	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	35 331	19,4	19,5	=	↗ 2,5	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	13 191	7,2	7,4	=	↗ 15,9	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	2 252	12,4	14,1	-	↘ 0,0	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	24 484	13,5	15,0	-	↘ -5,4	99-09	Insee-RP
Employés et ouvriers	2009	32 859	33,4	28,9	+	↘ 6,4	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	37 514	38,1	42,8	-	↘ 1,1	99-08	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	35 409	19,7	15,1	+	↘ 0,7	08-09	Insee - RFL
Revenu fiscal médian par UC	2009	21 917	12,8	11,7	=	↘ 4,3	09-10	CAF de Paris
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	23 296	12,8	11,7	=	↘ 0,8	09-10	Casyp
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2 748	3,1	2,8	=	↘ -0,2	09-10	Casyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	88 216	82,6	83,0	=	↘ -0,8	09-10	Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE								
Ménages d'une personne	2009	43 175	48,2	51,3	-	↗ 3,8	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	3 755	17,0	17,4	=	↗ 11,8	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	6 994	31,6	28,7	+	↗ 15,5	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	30	0,1	0,4	-	↘ 0,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	413	1,2	0,9	+	↘ -0,2	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	4 447	20,1	18,3	=	↗ 4,4	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION								
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2 121	18,3	28,0	-	↘ -2,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	80	4,8	4,7	=	↘ -0,7	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	14 964	11,5	9,7	+	↘ -12,4	99-09	Insee-RP
PERSONNES AGEES								
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	6 171	46,8	50,5	-	↗ 6,6	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 521	11,5	8,9	+	↗ 6,6	99-09	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1 522	4,2	2,8	++	↘ -4,3	10-11	Casyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	432	38,0	43,7	=	↘ 2,5	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	822	6,2	3,9	++	↘ 2,5	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	22 328	6,2	26,057	-	↗ 2,4	08-09	Insee - RFL
HANDICAP								
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	772	0,7	0,5	++	↗ 14,2	09-10	Dases
Allocataires de l'AAEH	2011	518	1,5	1,4	+	↗ 7,5	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	2 750	2,5	1,9	+	↗ 4,2	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT								
Ménages propriétaires	2009	24 450	27,3	33,1	--	↗ 26,2	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	60 745	67,8	61,3	++	↘ 0,7	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	19,4	20,1	20,1	-	↗ 3,7	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	9 255	10,3	8,3	+	↗ 6,3	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	29 117	33,2	17,1	++	↗ 2,8	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	16 577	18,5	14,5	+	↘ 0,5	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3 941	4,4	3,8	=	↗ 7,3	10-11	Dases - Casyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	611	4,2	100	=	↘ -8,5	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	11	4,0	100	=	↘ 37,5	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	433	0,7	0,8	=	↘ -9,4	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION								
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8 528	8,7	9,3	=	↘ 0,7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	789	7,8	7,6	=	↘ -2,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 992	8,0	8,7	=	↗ 7,7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	3 951	8,1	8,8	-	↘ 1,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5 324	5,4	6,3	-	↘ 6,2	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	2 230	12,3	6,5	++	↘ -0,9	10-11	Finess
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	4 219	4,7	4,5	=	↘ -0,9	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	6 997	6,5	5,6	+	↘ -10,5	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

13e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	182 032	En 2009, l'arrondissement compte 182032 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	19,4	En 2009, 19,4% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	7,2	En 2009, 7,2% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	12,4	En 2010, il y a 12,4 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	13,5	En 2009, 13,5% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	33,4	En 2009, les employés et ouvriers représentent 33,4% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	38,1	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 38,1% des personnes actives
Population vivant en CUCCS	2008	19,7	En 2008, 19,7% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	21 917	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 21917€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	12,8	En 2010, 12,8% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	3,1	En 2011, 3,1% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	82,6	En 2012, 82,6% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	48,2	En 2009, 48,2% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	17,0	En 2009, 17% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	31,6	En 2009, 31,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,1	En 2011, 0,1% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,2	En 2011, 1,2% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	20,1	En 2010, 20,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	18,3	A la rentrée scolaire 2009/2010, 18,3% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	4,8	En 2009/2010, 4,8% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	11,5	En 2009, 11,5% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	46,8	En 2009, 46,8% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	11,5	En 2010, 11,5% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	4,2	En 2011, 4,2% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	38,0	En 2009, il y a 38 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	6,2	En 2011, 6,2% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	22 328	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 22328 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,7	En 2010, 0,7% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,5	En 2011, 1,5% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	2,5	En 2011, 2,5% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	27,3	En 2009, 27,3% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	67,8	En 2009, 67,8% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	19,4	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 19,4€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	10,3	En 2011, 10,3% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	33,2	En 2011, l'arrondissement compte 33,2% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	18,5	En 2011, 18,5% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	4,4	En 2011, 4,4% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	4,2	En mai 2012, 4,2% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	4,0	En 2012, 4% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,7	En 2011, 0,7% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8,7	En 2011, 8,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,8	En 2011, 7,8% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,0	En 2011, 8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,1	En 2011, 8,1% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5,4	En 2011, 5,4% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	12,3	En 2011, il y a 12,3 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	4,7	En 2011, 4,7% des ménages sont bénéficiaires du RSA Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	6,5	En 2011, 6,5% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

14e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source	
Population totale	2009	137 189	16,9	19,5	-	↗	99-09	Insee-RP	
Population de moins de 20 ans	2009	23 117	16,9	19,5	-	↗	99-09	Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus	2009	11 222	8,2	7,4	+	↗	99-09	Insee-RP	
Naissances	2010	1 730	12,6	14,1	-	→	09-10	Insee - Etat civil	
Population étrangère	2009	19 767	14,4	15,0	=	↔			
Employés et ouvriers	2009	19 120	25,9	28,9	-	↘	99-09	Insee-RP	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	34 239	46,4	42,8	+	↗	99-09	Insee-RP	
Population vivant en CUCS	2008	11 044	8,1	15,1	-	→	99-08	Insee-RP	
Revenu fiscal médian par UC	2009	26 107	8,1	15,1	-	→	08-09	Insee - RFL	
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	12 542	9,1	11,7	-	↗	09-10	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2 049	2,9	2,8	=	→	10-11	Casvyp	
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	67 982	83,3	83,0	=	→	10-11	Ville de Paris	
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	37 826	53,0	51,3	+	↗	99-09	Insee-RP	
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	2 051	14,0	17,4	-	↗	99-09	Insee-RP	
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	4 755	32,4	28,7	+	↗	99-09	Insee-RP	
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	30	0,2	0,4	-	↗	10-11	Dases	
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	136	0,6	0,9	-	↘	10-11	Dases	
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	2 313	15,8	18,3	-	↘	09-10	CAF de Paris	
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2 158	28,9	28,0	=	→	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	39	3,7	4,7	-	→	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7 517	7,8	9,7	-	↘	99-09	Insee-RP	
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	5 665	50,5	50,5	=	↗	99-09	Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	992	8,8	8,9	=	↗	10-11	Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	697	2,4	2,8	-	↘	10-11	Casvyp	
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	607	58,2	43,7	+	→	10-11	ORS Ile de France	
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	349	3,1	3,9	=	→	10-11	Crav	
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	26 959	3,1	26,057	-	→	08-09	Insee - RFL	
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	515	0,6	0,5	+	↗	09-10	Dases	
Allocataires de l'AAEH	2011	372	1,6	1,4	+	↗	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de l'AAH	2011	1 607	1,9	1,9	=	↗	10-11	CAF de Paris	
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	21 502	30,1	33,1	-	↗	99-09	Insee-RP	
Ménages locataires	2009	45 948	64,3	61,3	+	↗	99-09	Insee-RP	
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	19,6	20,1	20,1	=	→	09-10	Olap	
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	5 390	7,5	8,3	=	↗	10-11	Ville de Paris	
Logements sociaux (SRU)	2011	17 136	23,9	17,1	+	↗	10-11	Inventaire SRU	
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	9 578	13,4	14,5	→	↗	10-11	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2 581	3,6	3,8	=	↗	10-11	Dases - Casvyp	
Chambres en hôtels meublés	06/2012	640	4,4	100	-	↘	11-12	Préfecture de Paris	
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	8	2,9	100	-	↘	11-12	Adur	
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	261	0,6	0,8	-	↘	10-11	Dases	
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	5 780	7,9	9,3	-	→	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	509	6,7	7,6	-	→	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 334	7,8	8,7	-	↗	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 834	7,5	8,8	-	↗	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	3 624	5,0	6,3	-	↗	10-11	Pôle emploi	
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	592	4,3	6,5	-	→	10-11	Finess	
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2 163	3,0	4,5	-	→	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de la CMU-C	2011	3 710	4,5	5,6	-	↘	10-11	Insee	

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

14e arrondissement

Données générales	Année	Indicateur	Notes de lecture
POPULATION GÉNÉRALES			
Population totale	2009	137 189	En 2009, l'arrondissement compte 137 189 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	16,9	En 2009, 16,9% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	8,2	En 2009, 8,2% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	12,6	En 2010, il y a 12,6 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	14,4	En 2009, 14,4% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	25,9	En 2009, les employés et ouvriers représentent 25,9% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	46,4	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 46,4% des personnes actives
Population vivant en CUCCS	2008	8,1	En 2008, 8,1% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	26 107	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 26 107€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	9,1	En 2010, 9,1% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	2,9	En 2011, 2,9% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,3	En 2012, 83,3% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	53,0	En 2009, 53% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	14,0	En 2009, 14% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	32,4	En 2009, 32,4% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,2	En 2011, 0,2% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,6	En 2011, 0,6% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	15,8	En 2010, 15,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	28,9	A la rentrée scolaire 2009/2010, 28,9% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	3,7	En 2009/2010, 3,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7,8	En 2009, 7,8% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGÉES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	50,5	En 2009, 50,5% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	8,8	En 2010, 8,8% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,4	En 2011, 2,4% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	58,2	En 2009, il y a 58,2 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	3,1	En 2011, 3,1% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	26 859	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 26859 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,6	En 2010, 0,6% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,6	En 2011, 1,6% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,9	En 2011, 1,9% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	30,1	En 2009, 30,1% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	64,3	En 2009, 64,3% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	19,6	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 19,6€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	7,5	En 2011, 7,5% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	23,9	En 2011, l'arrondissement compte 23,9% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	13,4	En 2011, 13,4% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3,6	En 2011, 3,6% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	4,4	En mai 2012, 4,4% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	2,9	En 2012, 2,9% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,6	En 2011, 0,6% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7,9	En 2011, 7,9% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6,7	En 2011, 6,7% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,8	En 2011, 7,8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,5	En 2011, 7,5% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5,0	En 2011, 5% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	4,3	En 2011, il y a 4,3 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	3,0	En 2011, 3% des ménages sont bénéficiaires du RSA Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	4,5	En 2011, 4,5% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

15e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	236 491	18,4	19,5	-	↗ 4,9	99-09	Insee- RP
Population de moins de 20 ans	2009	43 502	18,4	19,5	-	↗ 10,3	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus	2009	19 730	8,3	7,4	+	↗ 6,5	99-09	Insee- RP
Naissances	2010	3 160	13,4	14,1	=	↔ 0,6	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	30 038	12,7	15,0	-	↘ -3,5	99-09	Insee- RP
Employés et ouvriers	2009	30 459	23,6	28,9	-	↘ -5,2	99-09	Insee- RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	63 354	49,0	42,8	+	↗ 5,2	99-09	Insee- RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↔ 0,0	99-08	Insee- RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	29 731		24 623	+	↗ 1,0	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	17 814	7,5	11,7	-	↘ 4,5	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2 108	1,7	2,8	-	↘ -3,1	09-10	Casvp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	114 510	83,8	83,0	+			Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	67 370	52,8	51,3	+	↗ 1,5	99-09	Insee- RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	4 265	16,0	17,4	-	↘ 21,8	99-09	Insee- RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	7 045	26,5	28,7	-	↘ 18,0	99-09	Insee- RP
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	29	0,1	0,4	-	↗ 16,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	302	0,7	0,9	-	↘ -8,8	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	3 149	11,8	18,3	-	↘ 4,5	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	4 349	33,9	28,0	+	↗ 1,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	76	4,2	4,7	=	↔ 0,7	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	10 508	6,1	9,7	--	↘ -26,7	99-09	Insee- RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	10 000	50,7	50,5	=	↔ -1,3	99-09	Insee- RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 709	8,7	8,9	=	↔ -0,6	10-11	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	924	1,9	2,8	-	↘ -0,6		Casvp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	517	27,9	43,7	-	↘ 1,0	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	492	2,5	3,9	-	↘ 1,0	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	29 883		26 057	+	↗ 1,4	08-09	Insee - RFL

130

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	637	0,4	0,5	=	↗ 6,2	09-10	Dases
Allocataires de l'AAEH	2011	528	1,2	1,4	-	↘ 12,3	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	2 384	1,7	1,9	-	↘ 3,7	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	41 261	32,4	33,1	=	↗ 13,0	99-09	Insee- RP
Ménages locataires	2009	79 582	62,4	61,3	=	↗ 1,5	99-09	Insee- RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,5		20,1	=	↔ 0,5	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	7 988	6,3	8,3	-	↘ 6,5	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	19 090	15,3	17,1	=	↘ 4,9	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	13 387	10,5	14,5	-	↘ -0,7	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3 276	2,6	3,8	-	↘ 2,4	10-11	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	527	3,6	100	-	↘ -17,7	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	5	0,8	100	-	↘ -28,6	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	450	0,6	0,8	-	↘ -2,4	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	9 048	7,1	9,3	--	↘ -0,3	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	649	5,5	7,6	-	↘ -1,1	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 039	7,1	8,7	-	↘ 10,0	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	4 604	7,0	8,8	--	↘ -0,3	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5 468	4,3	6,3	--	↘ 0,5	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	1 411	6,0	6,5	=	↘ -4,2	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	3 195	2,5	4,5	--	↘ -12,7	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	4 795	3,4	5,6	--		10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

15e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	236 491	En 2009, l'arrondissement compte 236491 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	18,4	En 2009, 18,4% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	8,3	En 2009, 8,3% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	13,4	En 2010, il y a 13,4 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	12,7	En 2009, 12,7% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	23,6	En 2009, les employés et ouvriers représentent 23,6% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	49,0	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 49% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	29 731	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 29731€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	7,5	En 2010, 7,5% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	1,7	En 2011, 1,7% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,8	En 2012, 83,8% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	52,8	En 2009, 52,8% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	16,0	En 2009, 16% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	26,5	En 2009, 26,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,1	En 2011, 0,1% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,7	En 2011, 0,7% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	11,8	En 2010, 11,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	33,9	A la rentrée scolaire 2009/2010, 33,9% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	4,2	En 2009/2010, 4,2% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	6,1	En 2009, 6,1% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	50,7	En 2009, 50,7% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	8,7	En 2010, 8,7% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1,9	En 2011, 1,9% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	27,9	En 2009, il y a 27,9 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	2,5	En 2011, 2,5% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	29 883	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 29883 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,4	En 2010, 0,4% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,2	En 2011, 1,2% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,7	En 2011, 1,7% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	32,4	En 2009, 32,4% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	62,4	En 2009, 62,4% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,5	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 20,5€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6,3	En 2011, 6,3% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	15,3	En 2011, l'arrondissement compte 15,3% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	10,5	En 2011, 10,5% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	2,6	En 2011, 2,6% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	3,6	En mai 2012, 3,6% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	1,8	En 2012, 1,8% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,6	En 2011, 0,6% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7,1	En 2011, 7,1% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,5	En 2011, 5,5% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,1	En 2011, 7,1% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,0	En 2011, 7% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	4,3	En 2011, 4,3% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	6,0	En 2011, il y a 6 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2,5	En 2011, 2,5% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	3,4	En 2011, 3,4% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

16e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	169 372	21,1	19,5	+	↗ 4,7	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	35 785	21,1	19,5	+	↗ 10,3	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	19 684	11,6	7,4	++	↗ 14,0	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	1 960	11,0	14,1	=	↔ -1,3	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	25 074	14,8	15,0	=			
Employés et ouvriers	2009	18 566	23,2	28,9	-	↘ -4,9	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	39 524	49,4	42,8	+	↗ 5,7	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	0		15,1	++	↔ 0,0	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	38 205		24 623	++	↗ -0,5	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	8 737	5,2	11,7	--	↘ 3,9	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1 381	1,6	2,8	-	↘ -10,1	09-10	Casvyp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	77 737	84,6	83,0	++			Ville de Paris
FAMILLE / ENFANCE								
Ménages d'une personne	2009	41 514	48,7	51,3	-	↘ 0,5	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	4 239	20,4	17,4	+	↗ 22,1	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	4 687	22,6	28,7	--	↘ 23,1	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	18	0,1	0,4	-	↗ 80,0	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	116	0,3	0,9	--	↗ 7,4	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	1 477	7,1	18,3	--	↘ 0,5	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION								
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	5 254	45,3	28,0	++	↗ 0,8	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	59	3,4	4,7	-	↘ 0,0	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	7 674	6,4	9,7	-	↘ -37,0	99-09	Insee-RP
PERSONNES AGEES								
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	9 436	47,9	50,5	-	↗ 13,9	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 044	5,3	8,9	--			Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	565	1,2	2,8	--	↘ -9,7	10-11	Casvyp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	229	13,3	43,7	--			ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	315	1,6	3,9	--	↘ -3,4	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	42 740		26 057	++	↗ 0,2	08-09	Insee - RFL
HANDICAP								
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	236	0,3	0,5	--	↘ -5,6	09-10	Dases
Allocataires de l'AAEH	2011	327	0,9	1,4	--	↗ 6,5	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	924	1,0	1,9	--	↘ -0,8	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT								
Ménages propriétaires	2009	37 106	43,5	33,1	++	↗ 16,4	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	41 221	48,3	61,3	--	↘ -1,0	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	20,7		20,1	+	↗ 0,0	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	4 013	4,7	8,3	--	↗ 5,4	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	3 091	3,7	17,1	--	↗ 38,2	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	5 584	6,5	14,5	--	↘ -0,4	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+P-LF+PLFM+ALCVP)	2011	1 056	1,2	3,8	--	↗ 27,6	10-11	Dases - Casvyp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	64	0,4	100		↗ 0,0	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	2	0,7	100		↗ 0,0	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	398	1,0	0,8	+	↗ 3,4	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION								
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	5 253	6,8	9,3	--	↘ -4,9	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	314	5,2	7,6	-	↘ -3,7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 355	5,8	8,7	--	↘ 1,8	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 746	7,0	8,8	-	↘ -3,1	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	2 942	3,8	6,3	--	↘ -2,5	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	18	0,1	6,5	--			Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	2 061	2,4	4,5	--	↘ 2,0	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	2 865	2,8	5,6	--	↘ -5,4	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

16e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	169 372	En 2009, l'arrondissement compte 169372 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	21,1	En 2009, 21,1% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	11,6	En 2009, 11,6% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	11,0	En 2010, il y a 11 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	14,8	En 2009, 14,8% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	23,2	En 2009, les employés et ouvriers représentent 23,2% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	49,4	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 49,4% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008		
Revenu fiscal médian par UC	2009	38 205	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 38205€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	5,2	En 2010, 5,2% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	1,6	En 2011, 1,6% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	84,6	En 2012, 84,6% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	48,7	En 2009, 48,7% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	20,4	En 2009, 20,4% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	22,6	En 2009, 22,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,1	En 2011, 0,1% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,3	En 2011, 0,3% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	7,1	En 2010, 7,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	45,3	A la rentrée scolaire 2009/2010, 45,3% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	3,4	En 2009/2010, 3,4% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	6,4	En 2009, 6,4% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	47,9	En 2009, 47,9% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	5,3	En 2010, 5,3% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1,2	En 2011, 1,2% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	13,3	En 2009, il y a 13,3 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	1,6	En 2011, 1,6% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	42 740	Le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 42740 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,3	En 2010, 0,3% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	0,9	En 2011, 0,9% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,0	En 2011, 1% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	43,5	En 2009, 43,5% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	48,3	En 2009, 48,3% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,7	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 20,7€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	4,7	En 2011, 4,7% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	3,7	En 2011, l'arrondissement compte 3,7% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	6,5	En 2011, 6,5% des ménages bénéficiant d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	1,2	En 2011, 1,2% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	0,4	En mai 2012, 0,4% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	0,7	En 2012, 0,7% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	1,0	En 2011, 1% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	6,8	En 2011, 6,8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,2	En 2011, 5,2% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5,8	En 2011, 5,8% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,0	En 2011, 7% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	3,8	En 2011, 3,8% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	0,1	En 2011, il y a 0,1 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	2,4	En 2011, 2,4% des ménages sont bénéficiaires du RSA Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	2,8	En 2011, 2,8% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

17e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source	
Population totale	2009	168 454	19,8	19,5	=	↗	99-09	Insee- RP	
Population de moins de 20 ans	2009	33 417	19,8	19,5	=	↗	99-09	Insee- RP	
Population de 75 ans ou plus	2009	13 181	7,8	7,4	=	→	99-09	Insee- RP	
Naissances	2010	2 529	15,0	14,1	+	↗	09-10	Insee - Etat civil	
Population étrangère	2009	23 136	13,7	15,0	-	↘	99-09	Insee- RP	
Employés et ouvriers	2009	24 683	26,4	28,9	-	↘	99-09	Insee- RP	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	43 616	46,6	42,8	+	↗	99-09	Insee- RP	
Population vivant en CUCS	2008	13 340	8,0	15,1	-	↘	99-08	Insee- RP	
Revenu fiscal médian par UC	2009	28 155	8,0	15,1	-	↘	08-09	Insee - RFL	
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	16 692	9,9	11,7	-	↘	09-10	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	2 728	3,1	2,8	=	↘	10-11	Casvp	
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	77 448	83,4	83,0	=	↘	10-11	Casvp	
								Ville de Paris	
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	46 177	51,7	51,3	=	→	99-09	Insee- RP	
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	3 601	17,8	17,4	=	→	99-09	Insee- RP	
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	5 403	26,7	28,7	-	↘	99-09	Insee- RP	
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	146	0,7	0,4	+	↘	10-11	Dases	
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	350	1,0	0,9	=	→	10-11	Dases	
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	3 206	15,8	18,3	-	↘	09-10	CAF de Paris	
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2 740	27,7	28,0	=	→	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	53	3,7	4,7	-	→	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	10 534	8,6	9,7	=	↘	99-09	Insee- RP	
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	7 122	54,0	50,5	+	→	99-09	Insee- RP	
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 004	7,6	8,9	-	→	10-11	Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	752	2,3	2,8	-	↘	10-11	Casvp	
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	512	38,9	43,7	=	→	10-11	ORS Ile de France	
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	387	2,9	3,9	+	→	10-11	Crav	
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	28 889	26,057	26,057	+	→	08-09	Insee - RFL	
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	361	0,4	0,5	-	↘	09-10	Dases	
Allocataires de l'AEH	2011	385	1,2	1,4	-	↘	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de l'AAH	2011	1 571	1,5	1,9	-	↘	10-11	CAF de Paris	
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	31 249	35,0	33,1	+	↗	99-09	Insee- RP	
Ménages locataires	2009	52 769	59,1	61,3	-	→	99-09	Insee- RP	
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	20,7	20,1	20,1	+	→	09-10	Olap	
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6 006	6,7	8,3	-	↘	10-11	Ville de Paris	
Logements sociaux (SRU)	2011	9 867	11,1	17,1	-	↘	10-11	Inventaire SRU	
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	11 166	12,5	14,5	=	→	10-11	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3 285	3,7	3,8	=	↗	10-11	Dases - Casvp	
Chambres en hôtels meublés	06/2012	1 474	10,1	10,0	=	↘	11-12	Préfecture de Paris	
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	29	10,7	10,0	+	↘	11-12	Adur	
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	470	0,9	0,8	+	→	10-11	Dases	
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	7 910	8,5	9,3	-	→	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	555	6,7	7,6	=	↘	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 762	8,5	8,7	=	↘	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	3 912	8,2	8,8	=	→	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5 011	5,4	6,3	-	↗	10-11	Pôle emploi	
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	1 028	6,1	6,5	=	→	10-11	Finess	
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	3 340	3,7	4,5	-	→	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de la CMU-C	2011	5 641	5,1	5,6	=	↘	10-11	Insee	

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

17^e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	168 454	En 2009, l'arrondissement compte 168454 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	19,8	En 2009, 19,8% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	7,8	En 2009, 7,8% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	15,0	En 2010, il y a 15 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	26,4	En 2009, 13,7% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	26,4	En 2009, les employés et ouvriers représentent 26,4% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	46,6	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 46,6% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008	8,0	En 2008, 8% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	28 155	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 28 155€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	9,9	En 2010, 9,9% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 99€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	3,1	En 2011, 3,1% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	83,4	En 2012, 83,4% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	51,7	En 2009, 51,7% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	17,8	En 2009, 17,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	26,7	En 2009, 26,7% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,7	En 2011, 0,7% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,0	En 2011, 1% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	15,8	En 2010, 15,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 99€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	27,7	A la rentrée scolaire 2009/2010, 27,7% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	3,7	En 2009/2010, 3,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	8,6	En 2009, 8,6% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	54,0	En 2009, 54% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	7,6	En 2010, 7,6% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,3	En 2011, 2,3% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	38,9	En 2009, il y a 38,9 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	2,9	En 2011, 2,9% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	28 889	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 28889 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,4	En 2010, 0,4% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,2	En 2011, 1,2% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,5	En 2011, 1,5% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	35,0	En 2009, 35% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	59,1	En 2009, 59,1% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,7	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 20,7€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	6,7	En 2011, 6,7% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	11,1	En 2011, l'arrondissement compte 11,1% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	12,5	En 2011, 12,5% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	3,7	En 2011, 3,7% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	10,1	En mai 2012, 10,1% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	10,7	En 2012, 10,7% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,9	En 2011, 0,9% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	8,5	En 2011, 8,5% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6,7	En 2011, 6,7% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,5	En 2011, 8,5% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,2	En 2011, 8,2% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	5,4	En 2011, 5,4% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	6,1	En 2011, il y a 6,1 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	3,7	En 2011, 3,7% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	5,1	En 2011, 5,1% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

18e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source	
Population totale	2009	200 631	19,4	19,5	=	↗	8,7	99-09 Insee-RP	
Population de moins de 20 ans	2009	38 990	19,4	19,5	=	↗	8,1	99-09 Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus	2009	11 707	5,8	7,4	-	↘	-2,1	99-09 Insee-RP	
Naissances	2010	3 494	17,4	14,1	↗	↗	1,7	09-10 Insee - Etat civil	
Population étrangère	2009	38 775	19,3	15,0	↗	↗		99-09 Insee-RP	
Employés et ouvriers	2009	40 935	35,7	28,9	↗	↘	-9,5	99-09 Insee-RP	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	40 248	35,1	42,8	-	↗	9,6	99-09 Insee-RP	
Population vivant en CUCS	2008	86 853	44,3	15,1	↗	↗	6,0	99-08 Insee - RP	
Revenu fiscal médian par UC	2009	18 050	18,0	24 623	-	↗	1,6	09-09 Insee - RFL	
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	36 043	18,0	11,7	↗	↗	0,5	09-10 CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	3 225	3,0	2,8	=	↗	-16,0	09-10 Casyp	
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	81 799	80,9	83,0	-	↘		Ville de Paris	
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	56 386	52,9	51,3	+	↗	3,5	99-09 Insee-RP	
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	4 106	17,5	17,4	=	↗	11,7	99-09 Insee-RP	
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	7 787	33,1	28,7	↗	↗	24,2	99-09 Insee-RP	
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	141	0,6	0,4	+	↘	-27,7	10-11 Dases	
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	489	1,3	0,9	+	↗	6,1	10-11 Dases	
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	6 944	29,5	18,3	↗	↗	-0,8	09-10 CAF de Paris	
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	1 877	17,5	28,0	-	↗	-0,7	08/09-09/10 Rectorat de Paris	
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	122	8,3	4,7	↗	↗	0,1	08/09-09/10 Rectorat de Paris	
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	20 840	14,1	9,7	↗	↘	-17,2	99-09 Insee-RP	
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	6 340	54,2	50,5	+	↘	-9,5	99-09 Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 031	8,8	8,9	=	↗		Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1 464	4,4	2,8	↗	↗	-0,7	10-11 Casyp	
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	609	50,9	43,7	=	↗		ORS Ile de France	
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	674	5,8	3,9	+	↗	-0,4	10-11 Crav	
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 099	5,8	26 057	-	↗	0,3	08-09 Insee - RFL	
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	574	0,4	0,5	=	↗	1,6	09-10 Dases	
Allocataires de l'AAEH	2011	654	1,7	1,4	↗	↗	10,8	10-11 CAF de Paris	
Allocataires de l'AAH	2011	2 877	2,2	1,9	+	↗	4,1	10-11 CAF de Paris	
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	34 958	32,8	33,1	=	↗	15,0	99-09 Insee-RP	
Ménages locataires	2009	67 474	63,2	61,3	=	↗	5,8	99-09 Insee-RP	
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	18,3	20,1	20,1	-	↗	2,2	09-10 Olap	
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	12 238	11,5	8,3	↗	↗	2,0	10-11 Ville de Paris	
Logements sociaux (SRU)	2011	20 000	19,5	17,1	=	↗	2,7	10-11 Inventaire SRU	
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	21 280	19,9	14,5	+	↗	-1,0	10-11 CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	5 445	5,1	3,8	+	↗	8,6	10-11 Dases - Casyp	
Chambres en hôtels meublés	06/2012	3 105	21,2	100	↗	↘	-2,9	11-12 Préfecture de Paris	
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	81	29,8	100	↗	↘	-28,3	11-12 Apur	
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	718	1,1	0,8	↗	↗	5,6	10-11 Dases	
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	13 420	11,7	9,3	↗	↗	1,4	10-11 Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 052	9,9	7,6	+	↘	-4,7	10-11 Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 887	12,0	8,7	↗	↗	7,4	10-11 Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	6 121	10,8	8,8	↗	↗	2,5	10-11 Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	9 893	8,6	6,3	↗	↗	1,9	10-11 Pôle emploi	
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	1 862	9,3	6,5	+	↗	-2,6	Finess	
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	7 072	6,6	4,5	↗	↗		CAF de Paris	
Allocataires de la CMU-C	2011	12 812	9,3	5,6	↗	↗	-6,8	10-11 Insee	

↗ Très supérieur à la moyenne

↘ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

↘ Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

18e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	200 631	En 2009, l'arrondissement compte 200631 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	19,4	En 2009, 19,4% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	5,8	En 2009, 5,8% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	17,4	En 2010, il y a 17,4 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	19,3	En 2009, 19,3% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	35,7	En 2009, les employés et ouvriers représentent 35,7% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	35,1	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 35,1% des personnes actives
Population vivant en CUCS	2008	44,3	En 2008, 44,3% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	18 050	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 18050€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	18,0	En 2010, 18% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	3,0	En 2011, 3% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AE)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	80,9	En 2012, 80,9% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	52,9	En 2009, 52,9% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	17,5	En 2009, 17,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	33,1	En 2009, 33,1% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,6	En 2011, 0,6% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	29,5	En 2010, 29,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	17,5	A la rentrée scolaire 2009/2010, 17,5% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	8,3	En 2009/2010, 8,3% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	14,1	En 2009, 14,1% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	54,2	En 2009, 54,2% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	8,8	En 2010, 8,8% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	4,4	En 2011, 4,4% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	50,9	En 2009, il y a 50,9 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	5,8	En 2011, 5,8% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 099	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 19099 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,4	En 2010, 0,4% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,7	En 2011, 1,7% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	2,2	En 2011, 2,2% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	32,8	En 2009, 32,8% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	63,2	En 2009, 63,2% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	18,3	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 18,3€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	11,5	En 2011, 11,5% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	19,5	En 2011, l'arrondissement compte 19,5% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	19,9	En 2011, 19,9% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	5,1	En 2011, 5,1% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	21,2	En mai 2012, 21,2% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	29,8	En 2012, 29,8% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	1,1	En 2011, 1,1% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	11,7	En 2011, 11,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	9,9	En 2011, 9,9% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	12,0	En 2011, 12% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	10,8	En 2011, 10,8% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi en cat A,B et C	2011	8,6	En 2011, 8,6% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	9,3	En 2011, il y a 9,3 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socte "seulement"	2011	6,6	En 2011, 6,6% des ménages sont bénéficiaires du RSA Socte uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	9,3	En 2011, 9,3% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

19e arrondissement

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source	
Population totale	2009	184 787	24,3	19,5	++	↗	99-09	Insee-RP	
Population de moins de 20 ans	2009	44 871	24,3	19,5	++	↗	99-09	Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus	2009	10 646	5,8	7,4	-	↘	99-09	Insee-RP	
Naissances	2010	3 225	17,5	14,1	++	↗	09-10	Insee - Etat civil	
Population étrangère	2009	32 946	17,8	15,0	++	↗	99-09	Insee-RP	
Employés et ouvriers	2009	39 062	40,6	28,9	++	↘	99-09	Insee-RP	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	28 147	29,3	42,8	--	↘	99-09	Insee-RP	
Population vivant en CUCS	2008	52 453	28,4	15,1	++	↗	09-08	Insee-RP	
Revenu fiscal médian par UC	2009	16 179	20,3	24 623	--	↘	09-09	Insee - RFL	
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	37 519	20,3	11,7	++	↗	09-10	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	4 698	5,6	2,8	++	↗	09-10	Casvp	
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	78 152	80,7	83,0	--	↘	09-10	Ville de Paris	
FAMILLE / ENFANCE									
Ménages d'une personne	2009	36 839	43,9	51,3	--	↘	99-09	Insee-RP	
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	6 088	24,0	17,4	++	↗	99-09	Insee-RP	
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	7 741	30,5	28,7	+	↗	99-09	Insee-RP	
Familles hétérogènes à l'indét au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	130	0,5	0,4	=	↔	10-11	Dases	
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	531	1,2	0,9	+	↗	10-11	Dases	
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	7 586	29,9	18,3	++	↗	09-10	CAF de Paris	
EDUCATION / FORMATION									
Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	3 154	22,5	28,0	-	↘	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	107	5,7	4,7	+	↗	08/09-09/10	Rectorat de Paris	
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	20 307	15,8	9,7	++	↘	99-09	Insee-RP	
PERSONNES AGEES									
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	5 230	49,1	50,5	=	↔	99-09	Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 517	14,2	8,9	++	↗	99-09	Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1 286	4,1	2,8	++	↗	10-11	Casvp	
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	472	51,7	43,7	+	↗	10-11	ORS Ile de France	
Personnes bénéficiaires de minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	818	7,7	3,9	++	↗	10-11	Crav	
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	18 400	7,7	26 057	-	↘	08-09	Insee - RFL	
HANDICAP									
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	792	0,7	0,5	++	↗	09-10	Dases	
Allocataires de l'AEH	2011	831	1,9	1,4	++	↗	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de l'AAH	2011	3 196	2,9	1,9	++	↗	10-11	CAF de Paris	
LOGEMENT / HABITAT									
Ménages propriétaires	2009	24 200	28,8	33,1	-	↘	99-09	Insee-RP	
Ménages locataires	2009	57 232	68,2	61,3	++	↗	99-09	Insee-RP	
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	17,8	20,1	20,1	--	↔	09-10	Olap	
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	11 120	13,2	8,3	++	↗	10-11	Ville de Paris	
Logements sociaux (SRU)	2011	31 263	36,6	17,1	++	↗	10-11	Inventaire SRU	
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	21 182	25,2	14,5	++	↗	10-11	CAF de Paris	
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	6 313	7,5	3,8	++	↗	10-11	Dases - Casvp	
Chambres en hôtels meublés	06/2012	1 031	7,0	100		↘	11-12	Préfecture de Paris	
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	17	6,3	100		↘	11-12	Adur	
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	690	1,2	0,8	++	↗	10-11	Dases	
CHOMAGE / INSERTION									
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	12 880	13,3	9,3	++	↗	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 221	12,5	7,6	++	↘	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 808	12,5	8,7	++	↘	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5 996	12,6	8,8	++	↘	10-11	Pôle emploi	
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	8 643	8,9	6,3	++	↘	10-11	Pôle emploi	
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	744	4,0	6,5	-	↘	10-11	Finess	
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	6 128	7,3	4,5	++	↗	10-11	CAF de Paris	
Allocataires de la CMU-C	2011	10 699	8,6	5,6	++	↘	10-11	Insee	

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

19^e arrondissement

	Année	Indicateur	Notes de lecture
DONNEES GENERALES			
Population totale	2009	184 787	En 2009, l'arrondissement compte 184787 habitants
Population de moins de 20 ans	2009	24.3	En 2009, 24,3% des habitants ont moins de 20 ans
Population de 75 ans ou plus	2009	5.8	En 2009, 5,8% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
Naissances	2010	17.5	En 2010, il y a 17,5 naissances domiciliées pour 1000 habitants
Population étrangère	2009	17.8	En 2009, 17,8% des habitants sont de nationalité étrangère
Employés et ouvriers	2009	40.6	En 2009, les employés et ouvriers représentent 40,6% des personnes actives
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	29.3	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 29,3% des personnes actives
Population vivant en CUCCS	2008	28.4	En 2008, 28,4% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCCS
Revenu fiscal médian par UC	2009	16 179	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 16179€ par an
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	20.3	En 2010, 20,3% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AEF)	2011	5.6	En 2011, 5,6% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et ou AEF)
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	80.7	En 2012, 80,7% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles
FAMILLE / ENFANCE			
Ménages d'une personne	2009	43.9	En 2009, 43,9% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	24.0	En 2009, 24% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	30.5	En 2009, 30,5% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0.5	En 2011, 0,5% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1.2	En 2011, 1,2% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	29.9	En 2010, 29,9% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation
EDUCATION / FORMATION			
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	22.5	A la rentrée scolaire 2009/2010, 22,5% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	5.7	En 2009/2010, 5,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	15.8	En 2009, 15,8% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme
PERSONNES AGEES			
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	49.1	En 2009, 49,1% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	14.2	En 2010, 14,2% des personnes de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	4.1	En 2011, 4,1% des personnes de 60 ans ou plus bénéficiaire du complément de ressources P.SOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	51.7	En 2009, il y a 51,7 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	7.7	En 2011, 7,7% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficiaire du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	18 400	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont le personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 18400 € par an
HANDICAP			
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0.7	En 2010, 0,7% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficiaire d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1.9	En 2011, 1,9% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	2.9	En 2011, 2,9% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé
LOGEMENT / HABITAT			
Ménages propriétaires	2009	28.8	En 2009, 28,8% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	68.2	En 2009, 68,2% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	17.8	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 17,8€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	13.2	En 2011, 13,2% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	36.6	En 2011, l'arrondissement compte 36,6% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	25.2	En 2011, 25,2% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	7.5	En 2011, 7,5% des ménages bénéficiaire d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	7.0	En mai 2012, 7% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	6.3	En 2012, 6,3% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	1.2	En 2011, 1,2% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer
CHOMAGE / INSERTION			
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	13.3	En 2011, 13,3% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	12.5	En 2011, 12,5% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	12.5	En 2011, 12,5% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	12.6	En 2011, 12,6% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi en cat A,B et C	2011	8.9	En 2011, 8,9% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	4.0	En 2011, il y a 4 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	7.3	En 2011, 7,3% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sociale uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	8.6	En 2011, 8,6% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

20e arrondissement

DONNEES GENERALES

	Année	Effectif	Arr. (%)	Paris (%)	Comparaison	Evolution	Période d'évolution	Source
Population totale	2009	197 067	22.0	19.5	+	↗ 7,6	99-09	Insee-RP
Population de moins de 20 ans	2009	43 257	22.0	19.5	+	↗ 8,1	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus	2009	12 315	6,2	7,4	-	↘ 7,9	99-09	Insee-RP
Naissances	2010	2 977	15,1	14,1	+	→ -0,8	09-10	Insee - Etat civil
Population étrangère	2009	30 646	15,6	15,0	=	→		Insee-RP
Employés et ouvriers	2009	40 318	37,5	28,9	++	↘ -7,6	99-09	Insee-RP
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	34 390	32,0	42,8	--	↘ 8,0	99-09	Insee-RP
Population vivant en CUCS	2008	68 382	35,1	15,1	++	↘ 6,5	99-08	Insee-RP
Revenu fiscal médian par UC	2009	18 252		24 623	-	↘ 1,3	08-09	Insee - RFL
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	33 727	17,1	11,7	++	→ 0,2	09-10	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	4 771	5,0	2,8	++	↘ -8,9	10-11	Casvp
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	89 196	81,7	83,0	-		10-11	Ville de Paris

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	45 366	47,4	51,3	-	↘ 3,0	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	4 921	18,8	17,4	+	↘ 13,9	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	8 462	32,4	28,7	+	↘ 25,6	99-09	Insee-RP
Familles hétérogènes à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	94	0,4	0,4	=	↘ -18,3	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	556	1,3	0,9	+	↘ -2,5	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	6 692	25,6	18,3	+	↘ -0,1	09-10	CAF de Paris

EDUCATION / FORMATION

Élèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	2 444	19,3	28,0	-	→ 0,8	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Élèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	93	5,4	4,7	=	→ -0,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	18 993	13,4	9,7	++	↘ -14,8	99-09	Insee-RP

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	6 026	48,9	50,5	=	↗ 2,0	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	1 420	11,5	8,9	+	↗ 2,6	99-09	Dases
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	1 576	4,6	2,8	++	↘ -13,8	10-11	Casvp
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	648	56,8	43,7	+	→ 5,7	10-11	ORS Ile de France
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	736	6,0	3,9	++	→ 5,7	10-11	Crav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 353		26 057	-	→ 1,0	08-09	Insee - RFL

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	699	0,6	0,5	+	↗ 4,0	09-10	Dases
Allocataires de l'AEH	2011	735	1,7	1,4	++	↗ 7,9	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	3 277	2,7	1,9	++	↗ 3,5	10-11	CAF de Paris

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	26 569	27,7	33,1	--	↘ 22,2	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	66 063	69,0	61,3	++	→ 1,6	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m² dans le parc privé	2010	18,0		20,1	--	↘ 4,0	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	11 726	12,2	8,3	++	↗ 3,1	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	28 605	29,7	17,1	++	↗ 9,4	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiaire d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	21 835	22,8	14,5	++	→ 0,0	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+P+L+P+L+M+ALCVP)	2011	6 700	7,0	3,8	++	↗ 8,5	10-11	Dases - Casvp
Chambres en hôtels meublés	06/2012	1 572	10,7	10,0		→ -2,0	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	43	15,8	100		↘ -8,5	11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	588	0,9	0,8	+	↘ -15,9	10-11	Dases

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	12 633	11,7	9,3	++	→ 1,8	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	1 133	11,4	7,6	++	→ -0,6	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	2 645	10,9	8,7	+	↗ 7,7	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	5 968	10,9	8,8	++	↗ 3,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	9 307	8,6	6,3	++	↗ 5,3	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRHS et résidences sociales	2011	1 545	7,8	6,5	+	→ 0,8	10-11	Finess
Allocataires du RSA Sociale "seulement"	2011	6 126	6,4	4,5	++	→ 0,8	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la GMLUC	2011	10 237	7,9	5,6	++	↘ -15,7	10-11	Insee

++ Très supérieur à la moyenne

+ Supérieur à la moyenne

= Dans la moyenne

- Inférieur à la moyenne

-- Très inférieur à la moyenne



20e arrondissement

DONNEES GENERALES

Année	Indicateur	Notes de lecture
2009	197 067	En 2009, l'arrondissement compte 197067 habitants
2009	22,0	En 2009, 22% des habitants ont moins de 20 ans
2009	6,2	En 2009, 6,2% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
2010	15,1	En 2010, il y a 15,1 naissances domiciliées pour 1000 habitants
2009	15,6	En 2009, 15,6% des habitants sont de nationalité étrangère
2009	37,5	En 2009, les employés et ouvriers représentent 37,5% des personnes actives
2009	32,0	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 32% des personnes actives
2008	35,1	En 2008, 35,1% des habitants de l'arrondissement vivent dans un quartier CUCS
2009	18 252	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 18252€ par an
2010	17,1	En 2010, 17,1% des habitants de l'arrondissement vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
2011	5,0	En 2011, 5% des ménages ont bénéficié d'au moins une aide financière ponctuelle (ASE et/ou AEL)
2012	81,7	En 2012, 81,7% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections présidentielles

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	47,4	En 2009, 47,4% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	18,8	En 2009, 18,8% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	32,4	En 2009, 32,4% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,4	En 2011, 0,4% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	1,3	En 2011, 1,3% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	25,6	En 2010, 25,6% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation

EDUCATION / FORMATION

Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	19,3	A la rentrée scolaire 2009/2010, 19,3% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	5,4	En 2009/2010, 5,4% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	13,4	En 2009, 13,4% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	48,9	En 2009, 48,9% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	11,5	En 2010, 11,5% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	4,6	En 2011, 4,6% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources PSOL
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	56,8	En 2009, il y a 56,8 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	6,0	En 2011, 6% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	19 353	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 19353 € par an

HANDICAP

Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	0,6	En 2010, 0,6% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une ACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AEEH	2011	1,7	En 2011, 1,7% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	2,7	En 2011, 2,7% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	27,7	En 2009, 27,7% des ménages sont propriétaires occupants de leur logement
Ménages locataires	2009	69,0	En 2009, 69% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	18,0	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élevé à 18€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	12,2	En 2011, 12,2% des ménages résidant dans l'arrondissement ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	29,7	En 2011, l'arrondissement compte 29,7% de logements sociaux au sens de la loi SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	22,8	En 2011, 22,8% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PL-E+PL+EM+ALCVP)	2011	7,0	En 2011, 7% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	10,7	En mai 2012, 10,7% des chambres en hôtels meublés de la capitale sont situées dans l'arrondissement
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	15,8	En 2012, 15,8% des immeubles à surveiller de la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé sont situés dans l'arrondissement
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,9	En 2011, 0,9% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	11,7	En 2011, 11,7% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	11,4	En 2011, 11,4% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	10,9	En 2011, 10,9% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	10,9	En 2011, 10,9% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	8,6	En 2011, 8,6% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	7,8	En 2011, il y a 7,8 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Socle "seulement"	2011	6,4	En 2011, 6,4% des ménages sont bénéficiaires du RSA Socle uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	7,9	En 2011, 7,9% des allocataires de la CMU-C sont bénéficiaires de la CMU-C

FICHE D'IDENTITE SOCIALE

Juin 2012

PARIS

DONNEES GENERALES	Année	Effectif	Evolution (%)	Période d'évolution	Source	
						(%)
Population totale	2009	2 234 105	↗ 5,1	99-09	Insee-RP	
Population de moins de 20 ans	2009	436 208	↗ 6,2	99-09	Insee-RP	
Population de 75 ans ou plus	2009	165 797	↗ 6,0	99-09	Insee-RP	
Naisances	2010	31 447	↔ 1,2	09-10	Insee - Etat civil	
Population étrangère	2009	335 429	↘ -6,3	99-09	Insee-RP	
Employés et ouvriers	2009	354 049	↗ 7,4	99-09	Insee-RP	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2009	524 267	↗ 4,9	99-08	Insee-RP	
Population vivant en CUCS	2008	333 074	↗ 1,3	08-09	Insee - RFL	
Revenu fiscal médian par UC	2009	24 623	↔ 1,0	09-10	CAF de Paris	
Population vivant sous le seuil de bas revenus	2010	260 850	↘ 1,7	10-11	Casip	
Foyers bénéficiaires d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)	2011	32 933	↘ 2,8			
Citoyenneté : participation aux élections présidentielles (2nd tour)	2012	1 041 049	↗ 83,0		Ville de Paris	
FAMILLE / ENFANCE						
Ménages d'une personne	2009	594 434	↗ 51,3	↗ 2,2	99-09	Insee-RP
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	45 892	↗ 17,4	↗ 11,4	99-09	Insee-RP
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	75 635	↗ 28,7	↗ 19,9	99-09	Insee-RP
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	1 082	↘ 0,4	↘ -2,3	10-11	Dases
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	4 105	↘ 0,9	↘ -1,1	10-11	Dases
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	48 177	↗ 18,3	↔ 0,4	09-10	CAF de Paris
EDUCATION / FORMATION						
Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	37 217	↔ 28,0	↔ 0,6	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	886	↘ 4,7	↔ -0,4	08/09-09/10	Rectorat de Paris
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	155 782	↘ 9,7	↘ -23,7	99-09	Insee-RP
PERSONNES AGEES						
Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	83 722	↗ 50,5	↔ 1,2	99-09	Insee-RP
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'AP A à domicile	2010	14 787	↗ 8,9		Dases	
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	12 219	↘ 2,8	↘ -6,6	10-11	Casip
Places en hébergement permanent autorisées EHPA	2009	6 837	↗ 43,7		ONS Ile de France	
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (LR15, ASPA, ASI)	2011	6 490	↗ 3,9	↔ 2,2	10-11	Onav
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	26 057		↔ 1,3	08-09	Insee - RFL
HANDICAP						
Bénéficiaires d'une ACTP ou d'une PCH	2010	6 315	↘ 0,5	↗ 2,7	09-10	Dases
Allocataires de l'AAEH	2011	5 916	↘ 1,4	↗ 9,9	10-11	CAF de Paris
Allocataires de l'AAH	2011	25 906	↘ 1,9	↗ 3,5	10-11	CAF de Paris
LOGEMENT / HABITAT						
Ménages propriétaires	2009	383 910	↗ 33,1	↗ 16,7	99-09	Insee-RP
Ménages locataires	2009	710 938	↗ 61,3	↔ 1,4	99-09	Insee-RP
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,1	↗ 2,0	↗ 3,6	09-10	Olap
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	96 086	↗ 8,3	↗ 5,6	10-11	Ville de Paris
Logements sociaux (SRU)	2011	197 414	↗ 17,1	↗ 5,6	10-11	Inventaire SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	168 342	↗ 14,5	↔ -0,4	10-11	CAF de Paris
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PLF+PLFM+ALCVP)	2011	43 924	↗ 3,8	↗ 9,1	10-11	Dases - Casip
Chambres en hôtels meublés	05/2012	14 664		↘ -10,0	11-12	Préfecture de Paris
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	272	↘ -17,1		11-12	Apur
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	5 602	↘ 0,8	↘ -5,9	10-11	Dases
CHOMAGE / INSERTION						
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	112 613	↘ 9,3	↔ 0,5	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8 618	↘ 7,6	↘ -4,1	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	24 272	↘ 8,7	↗ 7,8	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	53 670	↘ 8,8	↔ 1,4	10-11	Pôle emploi
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	76 864	↘ 6,3	↗ 3,2	10-11	Pôle emploi
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	14 583	↗ 6,5		Finiss	
Allocataires du RSA Sode "seulement"	2011	51 812	↘ 4,5	↔ -1,1	10-11	CAF de Paris
Allocataires de la CMU-C	2011	80 343	↘ 5,6	↘ -12,3	10-11	Insee

NOTE DE LECTURE

Juin 2012

PARIS

DONNEES GENERALES

Année	Indicateur	Notes de lecture
2009	2 234 105	En 2009, Paris compte 2234105 habitants
2009	19,5	En 2009, 19,5% des habitants ont moins de 20 ans
2009	7,4	En 2009, 7,4% des habitants sont âgés de 75 ans ou plus
2010	14,1	En 2010, il y a 14,1 naissances domiciliées pour 1000 habitants
2009	15,0	En 2009, 15% des habitants sont de nationalité étrangère
2009	28,9	En 2009, les employés et ouvriers représentent 28,9% des personnes actives
2009	42,8	En 2009, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 42,8% des personnes actives
2008	15,1	En 2008, 15,1% des habitants de Paris vivent dans un quartier CUCS
2009	24 623	En 2009, le revenu médian par unité de consommation est de 24623€ par an
2010	11,7	En 2010, 11,7% des habitants de Paris vivent sous le seuil de bas revenu, 956€ par mois et par UC
2011	2,8	En 2011, 2,8% des ménages ont bénéficié d'une aide financière ponctuelle (ASE ou AE)
2012	83,0	En 2012, 83% des inscrits sur les listes électorales ont voté au 2ème tour des élections municipales

FAMILLE / ENFANCE

Ménages d'une personne	2009	51,3	En 2009, 51,3% des ménages sont composés d'1 seule personne
Familles nombreuses (3 enfants ou plus)	2009	17,4	En 2009, 17,4% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont 3 enfants ou plus
Familles monoparentales avec enfant(s) de 0 à 24 ans	2009	28,7	En 2009, 28,7% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont des familles monoparentales
Familles hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année	2011	0,4	En 2011, 0,4% des familles ont été hébergées à l'hôtel au titre de l'ASE au cours de l'année
Enfants suivis par au moins une des 2 mesures AED & AEMO	2011	0,9	En 2011, 0,9% des personnes de moins de 20 ans ont été suivies par au moins une des deux mesures AED et AEMO
Familles vivant sous le seuil de bas revenus	2010	18,3	En 2010, 18,3% des familles avec enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus, 956€ par unité de consommation

EDUCATION / FORMATION

Elèves scolarisés dans le privé (2nd degré : collèges + lycées)	2009/2010	28,0	A la rentrée scolaire 2009/2010, 28% des élèves du 2nd degré, domiciliés dans l'arrondissement sont scolarisés dans le secteur privé
Elèves ayant 2 ans ou plus de retard en 3ème (privé + public)	2009/2010	4,7	En 2009/2010, 4,7% des élèves de 3ème en secteur public + privé, domiciliés dans l'arrondissement ont deux ans de retard ou plus
Population de 15 ans ou plus non scolarisée sans diplôme	2009	9,7	En 2009, 9,7% de la population de 15 ans ou plus non scolarisée est sans diplôme

PERSONNES AGEES

Population de 75 ans ou plus vivant seule	2009	50,5	En 2009, 50,5% des personnes de 75 ans ou plus vivent seules dans leur logement
Population de 75 ans ou plus bénéficiaire de l'APA à domicile	2010	8,9	En 2010, 8,9% des personnes de 75 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile
Population de 60 ans ou plus bénéficiaire de Paris Solidarité (ex AVP)	2011	2,8	En 2011, 2,8% des personnes de 60 ans ou plus bénéficient du complément de ressources PSOL
Places en hébergement permanent autorisées EHP-A	2009	43,7	En 2009, il y a 43,7 places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse au RG (L815, ASPA, ASI)	2011	3,9	En 2011, 3,9% des personnes de 75 ans ou plus au régime général bénéficient du minimum vieillesse (ASPA, ASI, L815)
Revenu fiscal médian par UC des personnes de 75 ans ou plus	2009	26 057	En 2009, le revenu médian par unité de consommation des ménages dont la personne de référence est âgée de 75 ans ou plus est de 26057 € par an

HANDICAP

Bénéficiaires d'une AACTP ou d'une PCH	2010	0,5	En 2010, 0,5% des personnes âgées de 20 à 59 ans bénéficient d'une AACTP ou d'une PCH
Allocataires de l'AAEH	2011	1,4	En 2011, 1,4% des personnes âgées de moins de 20 ans sont bénéficiaires de l'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
Allocataires de l'AAH	2011	1,9	En 2011, 1,9% des personnes âgées de 20 à 59 ans sont bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé

LOGEMENT / HABITAT

Ménages propriétaires	2009	33,1	En 2009, 33,1% des ménages sont propriétaires occupant de leur logement
Ménages locataires	2009	61,3	En 2009, 61,3% des ménages déclarent être locataires de leur logement (parc social + privé)
Prix moyen de location m ² dans le parc privé	2010	20,1	En 2010, le prix moyen de location au m ² s'élève à 20,1€
Ménages demandeurs d'un logement social	2011	8,3	En 2011, 8,3% des ménages résidant à Paris ont fait une demande de logement social
Logements sociaux (SRU)	2011	17,1	En 2011, Paris compte 17,1% de logements sociaux au sens de la SRU
Allocataires CAF bénéficiant d'une aide au logement (hors étudiants)	2011	14,5	En 2011, 14,5% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la CAF (hors étudiants)
Foyers bénéficiaires d'une aide au logement de la ville (PL+PL-F+P-LFM+ALCVP)	2011	3,8	En 2011, 3,8% des ménages bénéficient d'une aide au logement de la Ville de Paris
Chambres en hôtels meublés	05-2012	14 664	En mai 2012, Paris compte 14664 chambres en hôtels meublés
Prévention de l'habitat dégradé : immeubles à surveiller	2012	272	En 2012, 272 immeubles sont à surveiller dans la capitale dans le cadre de la prévention de l'habitat dégradé
Assignations en justice pour impayés de loyer	2011	0,8	En 2011, 0,8% des ménages locataires ont été assignés en justice pour impayés de loyer

CHOMAGE / INSERTION

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en cat A	2011	9,3	En 2011, 9,3% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	7,6	En 2011, 7,6% des personnes actives de 15 à 24 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,7	En 2011, 8,7% des personnes actives de 50 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi femmes inscrits à pôle en emploi en cat A	2011	8,8	En 2011, 8,8% des femmes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi en Catégorie A
Demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à pôle en emploi en cat A,B et C	2011	6,3	En 2011, 6,3% des personnes actives de 15 à 64 ans sont inscrites à Pôle emploi depuis plus d'un an en Catégorie A, B ou C
Places en CHU, CHRS et résidences sociales	2011	6,5	En 2011, il y a 6,5 places en CHU et CHRS pour 1000 habitants
Allocataires du RSA Sode "seulement"	2011	4,5	En 2011, 4,5% des ménages sont bénéficiaires du RSA Sode uniquement
Allocataires de la CMU-C	2011	5,6	En 2011, 5,6% des allocataires de la CMU-M sont bénéficiaires de la CMU-C

Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Analyse des besoins sociaux

Édition

Septembre 2012

Directrice de la publication

Laure de la Bretèche
directrice générale

Responsable de projet

Christine Laconde
sous-directrice des interventions sociales

Étude et rédaction

Charlotte Miot
chargée de mission
analyse des besoins sociaux

Mathieu Andueza
Sébastien Leparlier

Mise en page

Sébastien Sauvêtre et Clément Furiet
mission communication
Nadia Khitman
illustration

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

© C. Miot, C. Furiet, F. Saïd / CASVP

page 39 © Image Source/GraphicObsession

IMPRESSION

BLF impression - 4 rue Ariane - ZA Toussaint Catros

- 33185 Le Haillan - Tél. 05 56 13 13 00

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sans tarif propre à votre opérateur